

**Création d'un outil d'évaluation de la durabilité de projets de développement  
international**

Par  
Guyanne Lévesque

Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement en vue de l'obtention  
du grade de maître en environnement (M. Env.)

Sous la direction de Gérard Denoual

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Longueuil, Québec, Canada, 21 janvier 2010

## SOMMAIRE

**Mots-clés :** Développement durable, évaluation de la durabilité, développement international, aide à la décision, outil d'évaluation, outil d'analyse, projets de développement

Le développement international doit concilier l'amélioration des conditions de vie des personnes des pays en développement et une utilisation durable des ressources. Malgré les sommes importantes déboursées chaque année à cet effet, la progression de leurs conditions de vie ne semble pas rencontrer le rythme espéré. L'une des lacunes identifiées sur l'efficacité de l'aide est en lien avec la mesure des résultats et la reddition de compte. Les outils d'évaluation de la durabilité peuvent alors être utilisés afin de combler ce manque. Il faut toutefois être diligent dans la sélection de l'outil afin qu'il possède des caractéristiques adaptées au contexte d'évaluation et qu'il produise des résultats fiables.

Un inventaire des outils existants a été produit et à ce jour, il ne semble pas y avoir d'outil adapté spécifiquement au contexte du développement international. Le présent essai expose une analyse comparative d'un échantillon des outils recensés ayant été analysés selon une variété de critères regroupés en trois catégories principales, soient l'accessibilité et la facilité d'utilisation, les spécificités techniques et l'aide à la décision. Les conclusions de l'analyse ont permis d'élaborer une série de recommandations.

L'objectif ultime de cet essai étant de créer un outil d'évaluation de la durabilité de projets de développement international, ces recommandations, identifiées comme étant les meilleures pratiques dans la conception de ce type d'outil, ont été utilisées tout au long de la création. Le produit final est un fichier de travail disponible dans Microsoft Excel possédant des spécificités techniques assurant sa flexibilité, son objectivité et sa précision. De plus, les résultats produits par ce dernier en font un bon support d'aide à la décision. Les organismes œuvrant dans le développement international peuvent dorénavant bénéficier de cet outil pour mesurer l'impact du projet sur des critères sélectionnés afin de suivre l'évolution de la durabilité des projets.

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens tout d'abord à remercier Gérard Denoual qui a accepté de diriger mon essai malgré le fait que mes connaissances sur le sujet étaient limitées. Il m'a fourni beaucoup d'informations très pertinentes tout au long de la réalisation de cet essai et ses commentaires ont amené beaucoup de valeur à mon travail

Je voudrais également remercier Maria Del Rosario Ortiz Quijano qui m'a offert de l'information précieuse sur le développement international. Sa participation au tout début de mon travail m'a permis de bien enligner mes recherches, étape critique du processus.

La réalisation de cet essai a également été facilitée par la flexibilité que m'a procurée mon employeur afin de me permettre de m'absenter du travail occasionnellement pour me concentrer sur l'avancement de mon projet.

Finalement, je tiens sincèrement à remercier mon entourage pour leurs encouragements continus non seulement pendant la période de rédaction de cet essai mais également tout au long de ma maîtrise.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1 MISE EN CONTEXTE .....</b>	<b>3</b>
1.1 Développement durable.....	3
1.2 Développement international .....	4
1.2.1 Statut sur l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement .....	5
1.2.2 Efficacité de l'aide .....	6
1.2.3 Pistes de solutions.....	8
1.3 Analyse de la durabilité.....	10
<b>2 INVENTAIRE DES OUTILS .....</b>	<b>12</b>
2.1 Domaine d'application .....	12
2.2 Limites.....	12
2.3 Méthodologie .....	13
2.3.1 Orientation des recherches.....	13
2.3.2 Demande d'information aux organismes et entreprises.....	14
2.3.3 Recherches d'information sur internet.....	14
2.3.4 Fiches descriptives .....	15
2.4 Résultats obtenus.....	16
<b>3 ANALYSE COMPARATIVE DES OUTILS.....</b>	<b>21</b>
3.1 Méthode de sélection de l'échantillon.....	21
3.2 Grille d'analyse .....	22
3.2.1 Choix des critères d'analyse et pondération .....	22
3.2.2 Rang par critère d'analyse .....	25
3.3 Présentation des résultats .....	27
3.3.1 Grille du réseau québécois des villes et villages en santé.....	28
3.3.2 Grille de questionnement développement durable du Grand Lyon .....	31
3.3.3 Grille de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie .....	34
3.3.4 Gille de la chaire en Éco-Conseil de l'UQAC.....	37
3.3.5 RST02 du Réseau Scientifique et Technique.....	42
3.3.6 Via2D d'Act21 .....	49
3.4 Conclusion de l'analyse .....	53
<b>4 RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>55</b>
4.1 Format général.....	55
4.2 Accessibilité et Facilité d'utilisation .....	55
4.3 Spécificités techniques .....	57
4.4 Aide à la décision .....	59
<b>5 CONCEPTION DU NOUVEL OUTIL.....</b>	<b>61</b>

5.1	Travail préparatoire .....	61
5.2	Intégration des recommandations.....	63
5.2.1	Accessibilité et Facilité d'utilisation.....	63
5.2.2	Spécificités techniques.....	64
5.2.3	Aide à la décision.....	66
5.3	Contenu .....	69
5.4	Opportunités d'amélioration .....	71
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>72</b>
<b>LISTE DES RÉFÉRENCES .....</b>		<b>75</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>77</b>
<b>Annexe 1 : Liste d'organismes contactés .....</b>		<b>80</b>
<b>Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux organismes.....</b>		<b>83</b>
<b>Annexe 3 : Fiches descriptive complétées par outil recensé.....</b>		<b>86</b>
<b>Annexe 4 : Synthèse des résultats de l'inventaire des outils .....</b>		<b>98</b>
<b>Annexe 5 : Liste des critères d'évaluation de la durabilité.....</b>		<b>100</b>
<b>Annexe 6 : Guide d'utilisation de l'outil d'évaluation de la durabilité de projets de développement international.....</b>		<b>102</b>

## LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1.1 Évolution des émissions de CO2 en Asie de l'Est et Pacifique .....	4
Figure 2.1 Gabarit de fiche descriptive.....	15
Figure 2.2 Sphères évaluées par les outils recensés.....	17
Figure 2.3 Distribution du format des outils recensés .....	17
Figure 2.4 Objet de l'évaluation des outils recensés .....	18
Figure 2.5 Domaine d'application des outils recensés .....	19
Figure 2.6 Présence des attributs recherchés dans les outils recensés .....	20
Figure 3.1 Représentation graphique de la grille du Grand Lyon.....	33
Figure 3.2 Exemple de critère de la grille de l'UQAC.....	40
Figure 3.3 Représentation graphique de la grille de l'UQAC .....	41
Figure 3.4 Échelle de prise en compte de la grille RST02.....	45
Figure 3.5 Exemple de critère de la grille RST02 .....	45
Figure 3.6 Représentation graphique du profile de développement durable de la grille RST02 .....	47
Figure 3.7 Représentation graphique de l'escalier de la gouvernance de la grille RST02	47
Figure 3.8 Courbe des température de la grille RST02 .....	48
Figure 3.9 Exemples de représentations graphiques de Via2D .....	52
Figure 5.1 Représentation graphique de la durabilité du nouvel outil.....	66
Figure 5.2 Représentation graphique du suivi de la progression des OMD .....	67
Figure 5.3 Exemple d'alerte pour la détérioration de l'impact d'un critère .....	67
Figure 5.4 Représentation graphique de la priorisation des actions .....	68
Figure 5.5 Menu principal du nouvel outil .....	69
Tableau 3.1 Échantillon des outils pour l'analyse comparative .....	22
Tableau 3.2 Classification et pondération des critères d'analyse.....	23
Tableau 3.3 Rangs des critères d'analyse.....	26
Tableau 3.4 Résultats de l'analyse comparative.....	27
Tableau 5.1 Classement des critères par dimensions.....	65
Tableau 5.2 Échelle de fiabilité .....	65

Tableau 5.3 Échelle de pondération.....	65
Tableau 5.4 Échelle de facilité d'implantation.....	68

## **LISTE DES ACRONYMES**

ACDI	Agence canadienne de développement international
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
BM	Banque mondiale
ESS	Évaluation environnementale stratégique
GAR	Gestion axée sur les résultats
OCDE	Organisation de coopération et développement économique
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONG	Organisme non gouvernemental
OQADD	Outils de questionnement et d'analyse des politiques et projets en matière de développement durable
RST	Réseau scientifique et technique
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi

## **INTRODUCTION**

Les objectifs du millénaire pour le développement ont vu le jour en septembre 2000 lors du Sommet du Millénaire (PNUD, 2010). Ces objectifs visent à établir les priorités pour le développement international. La coopération entre les pays riches du nord et les pays pauvres du sud fournit une aide précieuse afin de faire progresser le développement mais cette aide manque parfois de structure et la communication des résultats est quelquefois déficiente.

Afin d'augmenter l'efficacité de l'aide internationale, plusieurs actions peuvent être entreprises dans la gestion des projets. Par exemple, dans le but d'harmoniser la réduction de la pauvreté tout en faisant une utilisation judicieuse des ressources naturelles, il convient d'évaluer la durabilité des projets de développement international. À cette fin, les gestionnaires de projets peuvent faire appel à des outils d'évaluation de la durabilité permettant d'évaluer les impacts réels et potentiels à l'aide d'une multitude de critères. Bien qu'il existe déjà plusieurs outils de ce type, aucun ne semble être dédié au contexte des projets de développement international. L'objectif ultime de cet essai est donc de créer un outil d'évaluation de la durabilité adapté à ce contexte.

Dans le but d'atteindre cet objectif ultime, des objectifs spécifiques doivent d'abord être rencontrés. Chacun de ces objectifs spécifiques est traité dans les divers chapitres du présent essai. Le premier chapitre contient la mise en contexte situant la nécessité d'appliquer les principes du développement durable dans les projets de développement international et fait également état de l'efficacité de l'aide. Le second chapitre se concentre sur la production d'un inventaire des outils d'analyse et d'évaluation de la durabilité existants et présente diverses caractéristiques des outils recensés. Le troisième chapitre présente une analyse comparative, selon des critères d'évaluation, d'un échantillon de six outils. Les conclusions de cette analyse sont reportées dans le quatrième chapitre où une liste de recommandations pour la création de ce type d'outil est exposée et c'est finalement ces recommandations qui sont utilisées pour la conception du nouvel outil d'évaluation de la durabilité de projets de développement international qui

est détaillée dans le dernier chapitre. La réalisation de chacun de ces chapitres est exécutée dans une suite logique puisque chacune des sections contient l'information nécessaire pour passer au chapitre suivant.

Les recherches effectuées pour produire cet essai ont été dirigées par des experts des sujets traités, soient l'évaluation de la durabilité et le développement international. Faire appel à ces personnes a assuré la consultation de documents de sources fiables. De plus, les actions en lien avec la coopération internationale ainsi que les initiatives d'évaluation de la durabilité sont souvent chapeautées par diverses entités gouvernementales. Plusieurs sites gouvernementaux ont donc été consultés et l'information disponible sur ce type de sites est contrôlée et donc de source fiable.

# **1 MISE EN CONTEXTE**

Afin de bien comprendre le contexte dans lequel évolue le présent essai, il est de mise d'aller plus en profondeur sur les concepts du développement durable, de l'aide internationale et de l'analyse de la durabilité.

## **1.1 Développement durable**

Le concept du développement durable existe depuis les années soixante alors qu'il était abordé lors de la préparation à la Conférence de Stockholm sur l'environnement de l'homme qui a eu lieu en 1972 (Di Castri, 2002). Plusieurs reviennent souvent à la définition de la commission Brundtland donnée en 1987 pour l'expliquer : « Un développement qui permette de répondre aux besoins de la génération actuelle sans remettre en cause la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), 1988). Afin d'assurer que le développement soit en harmonie avec l'énoncé ci-haut, il doit prendre en compte les besoins humains qui évoluent dans le temps et arriver à trouver un équilibre dans leur satisfaction en considérant la quantité limitée des ressources. C'est donc dire qu'il doit être mené de façon à être écologiquement viable, économiquement efficace et socialement acceptable.

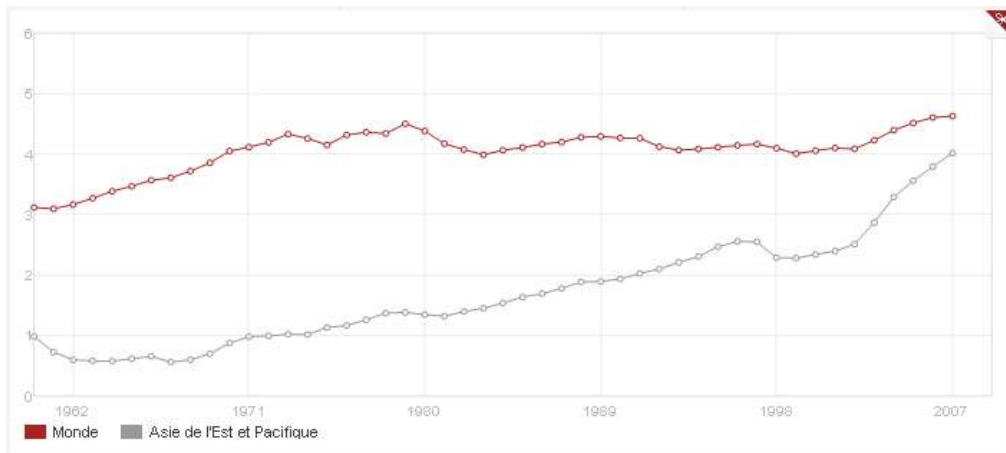
Plusieurs recherches sur ce concept conviennent qu'il est basé sur deux termes contradictoires. En effet, « développement » réfère au dynamisme alors que « durable » ramène plutôt à la stabilité. Il sous-entend donc un travail continu en constante réévaluation afin d'assurer qu'un développement qui fût un jour considéré comme durable l'est encore dans le contexte qui a continué à évoluer.

Depuis son apparition, le concept ne cesse d'évoluer et il est de plus en plus fréquent de rencontrer de nouvelles définitions incluant des sphères additionnelles aux trois traditionnelles, telles les considérations culturelles et la gouvernance. La pratique a démontré que dans certains contextes, la considération des aspects environnementaux, sociaux et économiques n'est pas suffisante pour assurer un développement dit « durable ».

Il existe de plus en plus de spécialistes sur ce sujet et les recherches continuent pour faire évoluer le concept. Sauront-ils rendre ce concept complexe accessible à tous?

## 1.2 Développement international

La nécessité d'un développement durable dans un contexte de développement international est sans aucun doute nécessaire. Le développement international consiste principalement à l'amélioration des conditions de vie des pays en développement par l'appui et la coopération des pays riches. Le développement oui, mais pas à n'importe quel prix. L'environnement doit impérativement être pris en compte lors de ces projets de développement sans quoi des conséquences négatives au niveau mondial pourraient survenir. C'est le cas où des projets menés en Asie de l'Est et Pacifique n'ont pas été développés selon les principes du développement durable. Pour témoigner de cette faille, il est possible de rapporter leur performance au niveau des émissions de CO<sub>2</sub>.



**Figure 1.1 Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> en Asie de l'Est et Pacifique**  
Tiré de BM (2010)

En effet, au cours des dernières années, le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté s'est grandement amélioré grâce à divers projets de développement mais ils ont eu des impacts négatifs à d'autres niveaux tels que présenté dans le graphique ci-haut. Le niveau des émissions de CO<sub>2</sub> de l'Asie de l'Est et Pacifique grimpe rapidement alors que tant de pays du Nord travaillent à les réduire. Cela démontre l'importance de considérer tous les indicateurs avant de débiter un projet de développement.

### **1.2.1 Statut sur l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement**

Lors du Sommet du Millénaire en septembre 2000, 189 nations ont adopté la Déclaration du Millénaire et 147 chefs d'État l'ont signée (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2010). Cette déclaration contient une série d'actions concrètes connues aujourd'hui comme les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), réalisables d'ici 2015. Ces objectifs sont divisés en vingt-et-une cibles quantifiables qui peuvent ensuite être mesurées à l'aide de soixante indicateurs. Lors de ce sommet, les pays riches se sont engagés à appuyer les pays pauvres dans l'atteinte de ces objectifs par divers mécanismes tels l'aide, l'allègement de la dette et le commerce international. De leur côté, les pays pauvres ont eu comme mission d'améliorer la gouvernance et d'investir au niveau de la santé et de l'éducation.

Les huit OMD sont les suivants :

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim;
- Assurer l'éducation primaire pour tous;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
- Réduire la mortalité infantile;
- Améliorer la santé maternelle;
- Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies;
- Préserver l'environnement;
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Où en sommes-nous dix ans plus tard? En septembre dernier, l'état d'avancement a été évalué lors du Sommet des nations tenu à New-York et si la tendance se maintient, le seul objectif ayant une possibilité d'être atteint est celui de la réduction de l'extrême pauvreté (Zacharie, 2010). L'un des éléments freinant l'avancement est le manque au niveau des engagements financiers des pays industrialisés. Ce n'est pas nécessairement le manque de volonté de ces derniers, mais la crise financière de 2007-2008 et la récession mondiale de 2009 ont eu un impact important sur la situation financière des pays donateurs.

Bien qu'il y ait un écart par rapport aux résultats attendus, il y a tout de même eu une progression de tous les objectifs à l'exception de la cible sur les émissions de gaz à effet de serre et l'aide publique. Cette progression a été très variée d'un pays à l'autre, les pays ayant le plus évolué par rapport aux OMD étant ceux d'Asie de l'Est et du Sud-est (*ibid.*) Ces derniers ont su mobiliser leur épargne interne et percer le marché du commerce mondial. Cette constatation mène à croire que l'emphase des OMD s'est peut-être davantage concentrée sur des objectifs sociaux plutôt que le renforcement de la structure financière des pays en développement, ce qui leur aurait permis de réduire leur dépendance au financement international.

À la clôture du Sommet des nations, diverses entités; gouvernement, organisations internationales, partenaires et représentants du secteur privé, se sont engagés à faire de nouveaux investissements massifs d'ici 2015, dont 40 millions de dollars pour la mise en œuvre de la stratégie globale pour la santé maternelle et infantile (United Nation Department of Public Information (UN), 2010). Au cours des dernières années, l'efficacité de l'aide au développement a été qualifiée de déficiente. Le plan d'action adopté au cours de ce sommet assurera-t-il une aide efficace pour la poursuite de l'atteinte des OMD? Le compte à rebours avance rapidement, plus que 5 ans pour y arriver...

### **1.2.2 Efficacité de l'aide**

Les résultats quelques peu décevants sur l'avancement des OMD amènent le questionnement sur l'efficacité de l'aide des pays riches. Selon la Banque mondiale (BM), l'efficacité de l'aide est l'impact de l'aide sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, sur l'augmentation de la croissance, le renforcement des capacités et l'accélération de l'atteinte des ODM (BM, 2010). Vingt-six indicateurs sont suivis pour l'évaluer et ils semblent généralement aller dans la bonne direction, mais la progression ne rencontre pas le rythme espéré.

La déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide a regroupé des ministères de pays développés et en développement pour faire le point. Ils étaient alors conscients que l'efficacité devait être améliorée et ont mis en place un plan d'action à plusieurs niveaux pour y arriver. Les principaux points à améliorer sont le renforcement de la gouvernance et la performance du développement. Les pays en développement ont plusieurs similitudes mais ont néanmoins des situations différentes et cela n'a pas toujours été pris en considération dans les projets d'aide. À cet effet, la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide stipule qu'il est important d'adapter les principes d'harmonisation, d'alignement et de gestion aux environnements où la gouvernance est faible (Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2005). L'alignement pose en effet un problème puisque les stratégies des donateurs ne sont pas nécessairement alignées avec celles des pays partenaires. Ainsi, les pays bénéficiaires d'aide sont parfois mesurés sur des cibles conflictuelles.

Un autre élément n'ayant pas été convenablement adressé est le suivi des projets selon des indicateurs, des échelles de temps et des cibles. Les projets ne focalisent pas toujours sur l'atteinte de résultats spécifiques et mesurables, ce qui pose un problème lorsqu'il est temps de rendre compte des résultats obtenus (*ibid.*).

Une autre faille ayant été identifiée lors de cette rencontre est le manque de transparence sur l'utilisation du budget, ce qui ne favorise pas les investissements publics et privés. Dans ces pays, les structures de gouvernance sont souvent très fragiles et les donateurs deviennent nerveux ne sachant trop comment sont utilisés leurs investissements. Toujours au niveau des investissements, l'aide des donateurs n'est pas toujours constante et ils ne prennent pas d'engagement sur une période de plusieurs années. Ce manque de stabilité amène un risque sur l'arrêt des projets en cours de réalisation (*ibid.*).

De plus, les besoins criants dans plusieurs pays ont attiré l'attention de plusieurs organismes voulant leur venir en aide. Lorsque le compte-rendu de cette aide est fait, il apparaît qu'il y a eu beaucoup de duplication des efforts puisque les divers organismes travaillent souvent en silos. Il y a un manque de structure sur l'allocation des ressources

selon les secteurs et les pays. Tous les points relevés lors de la rencontre sur la déclaration de Paris démontrent qu'il y a place à l'amélioration non seulement sur le volume d'aide mais également sur la qualité de cette aide.

### **1.2.3 Pistes de solutions**

La rencontre pour la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide n'est pas le seul évènement ayant eu lieu sur le sujet. Plusieurs organismes et groupes d'organismes se sont penchés sur la question et ont défini des marches à suivre afin d'assurer que l'aide internationale produise les résultats escomptés. Pour en nommer quelques uns, il y a le guide des bonnes pratiques dans le domaine de la coopération pour le développement de l'OCDE et les outils de la gestion axée sur les résultats (GAR) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le guide de l'OCDE présente une démarche nommée l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) qui vise à intégrer les considérations environnementales, économiques et sociales ainsi que leurs interactions dans les politiques, plans et programmes. L'OCDE convient que toutes les stratégies de réduction de la pauvreté doivent s'appuyer sur le septième objectif de développement du millénaire, lié à l'environnement durable puisque l'environnement est en effet la base pour assurer la santé humaine ainsi que les moyens d'existence (OCDE, 2006). Le guide présente les différentes étapes pour sa mise en œuvre basée sur douze points d'ancrage pour l'application de cette évaluation au domaine de la coopération pour le développement. Des orientations, des questions et des exemples sont disponibles pour chacun des points afin de faciliter la réalisation.

Cette démarche procure divers avantages, dont l'intégration entre environnement et développement où les aspects environnementaux sont intégrés lors de l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté, ce qui donne confiance aux décideurs qui doivent veiller à réduire la pauvreté tout en assurant la bonne utilisation des ressources. L'EES permet aussi l'évitement d'erreurs coûteuses puisqu'elle facilite l'identification des problèmes potentiels et permet de réagir tôt dans le processus. Un autre avantage marqué

est celui de l'implication du public dans la prise de décision pour une meilleure gouvernance. Il renforce l'importance de faire participer les gens ayant les connaissances spécifiques et ceux qui risquent de subir des impacts suite aux décisions prises. L'EES cherche également à faciliter la coopération transfrontalière et prendre en considération les ressources partagées entre les régions, tels les cours d'eau, lors de la prise de décision. Ce sont là quelques avantages de procéder à une telle démarche.

L'approche de la GAR est utilisée à l'ACDI et vise à améliorer la prise de décision, la transparence et la reddition de compte. La GAR permet de procéder à l'évaluation de projets et voir leur progression dans le temps vers les résultats escomptés. Les trois outils principaux sont le modèle logique (ML), le cadre de mesure du rendement (CMR) et le registre de risques (ACDI, 2009).

Le premier consiste à représenter les relations de causes à effets à l'intérieur de six niveaux; intrants, activités, extrants, résultats immédiats, résultats intermédiaires et résultat ultime. Il est essentiel que les résultats soient mesurables, réalistes et pertinents. Le nombre de résultats diminue d'un niveau à l'autre de sorte qu'il y ait à la fin un résultat ultime qui est la raison d'être du projet. Il est nécessaire de focaliser sur une approche participative afin d'entendre toutes les parties impliquées et affectées et ainsi s'assurer que les besoins sont bien compris et que les résultats escomptés sont pertinents.

Le CMR est en fait un plan visant à recueillir et analyser l'information sur le rendement. Les données collectées permettent d'identifier les forces et les faiblesses du projet et mettre en place des mesures correctives selon les problèmes recensés. Le gabarit proposé pour le CMR est composé de huit colonnes. La première contient les résultats escomptés qui ramène les trois niveaux de résultats du ML. Il y a ensuite les indicateurs selon lesquels sont mesurés les résultats, suivi des données de base qui permettent de voir la progression. Puis il y a les cibles présentant la valeur à rencontrer. Les quatre dernières colonnes contiennent les sources des données, les méthodes de collecte, la fréquence et la personne responsable. Il est important de choisir des cibles réalistes afin de gérer les attentes par rapport au rendement.

Enfin, le dernier outil est celui où les risques sont recensés et analysés pour ensuite développer des stratégies d'atténuation. Les risques sont structurés en quatre catégories; risques opérationnels, risques financiers, risques au niveau du développement, réputation et confiance du public. Les divers risques identifiés sont ensuite évalués selon une échelle à quatre points, puis les stratégies d'atténuation seront développées et assignées à un responsable.

Cette démarche est bien structurée et permet sans doute de remédier à quelques uns des problèmes identifiés sur l'efficacité de l'aide, telle la mesure des résultats par l'accent qui est mis sur la progression des indicateurs et le besoin de transparence par l'approche participative.

Ce ne sont là que quelques exemples à considérer pour augmenter l'efficacité de l'aide. Les outils d'analyse et d'évaluation de la durabilité sont également des pistes de solutions pour fournir une aide plus efficace, notamment afin de structurer l'aide apportée et communiquer les résultats obtenus.

### **1.3 Analyse de la durabilité**

Avec la crise écologique des dernières années, le terme « développement durable » a grandement gagné en popularité et est même devenu un outil marketing pour plusieurs entreprises. Il faut par contre être prudent en affirmant la durabilité d'un projet ou des activités d'une entreprise puisque son application requiert la compréhension d'une multitude d'éléments impliqués. Alors est-il possible de traduire ce concept quelque peu flou en une analyse plus concrète dans la gestion de projet? Il n'y a pas de formule magique, mais il y a certes des outils qui ont été développés au fil des années pour en faciliter son analyse.

Parmi ceux-ci, on retrouve des outils de questionnement, d'analyse et certains permettent même de faire une évaluation du niveau de durabilité. Ces outils se retrouvent sous

diverses formes, soient des listes de questions, des grilles d'analyse, des tableurs et des logiciels. Le domaine d'application varie d'un outil à l'autre alors que certains sont spécifiques à un domaine et d'autres à plusieurs, voire tous domaines. Ce sont souvent les questions, critères et indicateurs qui déterminent l'applicabilité puisque dans la mesure du possible, il est nécessaire que l'analyse porte sur des facteurs applicables au contexte.

Il existe aujourd'hui une multitude d'outils et il convient de considérer divers éléments avant d'en sélectionner un, qu'il soit existant ou à développer. Il faut d'abord connaître la finalité de l'outil; servira-il pour l'évaluation de projet, pour la reddition de compte, l'aide à la décision, la comparaison de variantes ou autres. Il faut ensuite déterminer qui sera responsable de l'analyse et combien de temps et d'argent seront disponibles. Ce sont des questions de base à répondre afin de sélectionner un outil qui sera adapté à la réalité des utilisateurs. Une mauvaise sélection pourrait résulter en une utilisation déficiente et des ressources précieuses en temps et en argent pourraient être gaspillées.

Lorsque bien adapté, l'utilisation de ces outils comporte plusieurs avantages et ce pour les gestionnaires de projets mais également pour les décideurs et les parties intéressées. Il peut également être utilisé à diverses phases d'un projet et plus il sera utilisé tôt, plus l'impact risque d'être important. Lors de l'étape de la planification, l'analyse de la durabilité permet d'identifier des opportunités d'amélioration en indiquant les faiblesses dans l'une ou l'autre des sphères évaluées. Idéalement, l'utilisation des outils va également permettre d'impliquer des intervenants d'autres services afin d'obtenir leurs points de vue et s'assurer qu'un maximum de variables a été pris en compte. Au moment de la décision, l'analyse faite à l'étape précédente permet aux décideurs de prendre une décision en connaissance de cause puisque les effets positifs et négatifs leur auront été présentés. L'analyse peut être poursuivie pendant la réalisation du projet et ainsi déterminer si l'un des indicateurs n'évolue pas dans le sens désiré et prendre les mesures correctives, le cas échéant. Lorsque vient le temps de faire le bilan, le travail accompli à l'aide des outils d'analyse et d'évaluation permet de présenter de façon structurée les résultats obtenus par rapport aux résultats projetés. Il est donc souhaitable d'utiliser ces outils tout au long du projet afin de maximiser leur apport.

## **2 INVENTAIRE DES OUTILS**

Le présent chapitre couvre la démarche ayant été mise en œuvre afin de procéder à l'inventaire d'outils d'évaluation de la durabilité existants et les résultats de cette démarche. Cette étape est très importante pour la suite des événements puisqu'avoir une bonne connaissance des outils disponibles permettra la sélection d'un échantillon varié afin de procéder à l'analyse comparative de quelques uns d'entres eux.

### **2.1 Domaine d'application**

Le but de l'exercice est de recenser les outils d'évaluation de la durabilité existants avec une emphase sur les organismes œuvrant dans le domaine du développement international. La recherche n'est cependant pas limitée à ce domaine. Afin d'obtenir un maximum de résultats, tous types d'organismes et entreprises sont considérés.

De plus, bien que la recherche est davantage dirigée vers des outils d'évaluation de la durabilité de projet, elle n'est pas non plus limitée à ce type d'évaluation en considérant également d'autres objets d'évaluation, telle la reddition de compte.

Finalement, l'inventaire ne couvre pas une région spécifique, il est en effet mené à l'échelle mondiale.

### **2.2 Limites**

Certaines limites inhérentes à cette étape ont un impact significatif sur les résultats obtenus. Tout d'abord, l'obtention des outils et de l'information relative à ces derniers reposent grandement sur la disponibilité des ressources humaines des organisations visées lorsqu'ils ne sont pas disponibles sur internet. Certaines personnes contactées ont manifesté leur intérêt face au projet mais n'ont pu participer en raison du manque de disponibilité des ressources humaines pour y consacrer du temps. D'ailleurs, plusieurs organismes visés n'ont pas répondu à la demande d'information et l'assomption faite pour cette non-coopération est qu'ils sont probablement fréquemment sollicités par des

étudiants et il est impossible pour eux de donner suite à toutes les demandes. Une autre raison possible est que la divulgation des documents et outils utilisés à l'intérieur des organismes et entreprises n'est pas permis pour cause de confidentialité.

Finalement des outils additionnels auraient peut-être pu être recensés si des ressources financières avaient été disponibles pour l'achat de solutions existantes mais puisqu'aucun budget n'était disponible, l'inventaire s'en est tenu aux outils disponibles gratuitement au public.

## **2.3 Méthodologie**

La collecte d'information, sous-étape à l'inventaire des outils, est divisée en trois phases principales; une prise de contact avec des individus ayant des connaissances spécifiques sur le sujet pour l'orientation des recherches, l'envoi d'un questionnaire à des organismes œuvrant dans le développement international et des recherches internet. Les résultats obtenus sont enregistrés dans des fiches descriptives pour chacun des outils recensés et reportés dans un tableau synthèse pour faciliter la manipulation des données.

### **2.3.1 Orientation des recherches**

Trois personnes ont été contactées afin d'orienter les recherches avant de procéder à l'inventaire des outils d'évaluation de la durabilité existants. Il y a d'abord eu un contact avec Mme Maria Del Rosario Ortiz Quijano, chargée de cours à l'Université de Sherbrooke. Cette dernière donne le cours d'Environnement et Développement International offert au deuxième cycle par le Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke. Elle est donc considérée comme une source d'information importante pour ses connaissances dans le domaine du développement international. Deux professeurs donnant un cours en lien avec l'analyse de la durabilité ont aussi été contactés. M. Gérard Denoual, chargé de cours à l'Université de Sherbrooke et M. Claude Villeneuve, directeur de la chaire en Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ont partagé des documents sur le sujet et ont tous deux fait référence à la thèse de M. Aurélien Boutaud qui avait lui-même produit

un inventaire des outils de questionnement et d'analyse des politiques et projets en matière de développement durable (OQADD), principalement sur le territoire de la France et la Suisse, en 2004.

### **2.3.2 Demande d'information aux organismes et entreprises**

Suite à l'étape précédente, une liste d'organismes à contacter a été créée. Cette liste est disponible à l'annexe 1. L'information nécessaire pour bâtir la liste a été recueillie en visitant les sites internet des organismes. Ceux figurant sur cette liste sont principalement des organismes d'aide publique au développement des pays du comité d'aide au développement de l'OCDE, des organismes non gouvernementaux (ONG) québécois, canadiens et internationaux ainsi que des banques régionales et européennes.

Pour faciliter la collecte de données, un questionnaire a été créé et est disponible en français et en anglais selon la langue de correspondance. Ce dernier comprend onze questions et le temps estimé pour le compléter est de moins de une demi-heure. Il est disponible à l'annexe 2. Le contact initial se faisait par l'envoi d'un courriel positionnant le projet avec le questionnaire en attachement. Le répondant avait l'option de retourner le questionnaire par courriel ou d'être contacté par téléphone afin de recueillir ses réponses. Afin d'augmenter le taux de réponse, il était offert aux répondants qu'une copie du présent essai leur soit envoyé en échange de leur collaboration, le présent travail pouvant potentiellement les aider à améliorer leurs outils existants.

### **2.3.3 Recherches d'information sur internet**

Tel que mentionné précédemment, le domaine d'application vise surtout les organismes œuvrant dans le domaine du développement international mais ne se limite pas à ces derniers. La recherche d'information sur internet a permis d'obtenir des outils provenant d'autres domaines, tels des municipalités, des associations scolaires, des fournisseurs de services, etc. À partir des références recueillies lors de l'orientation des recherches, une panoplie de sites internet a été visité afin de télécharger les outils d'analyse et d'évaluation de la durabilité et leurs guides d'utilisation lorsque disponibles en ligne. La

recherche a été poursuivie par une navigation aléatoire avec des requêtes sur le moteur de recherche Google à l'aide de mots-clés tels : 'évaluation de la durabilité', 'évaluation du développement durable', 'grille d'analyse de la durabilité', 'analyse du développement durable', 'grille de questionnement', 'outils de gestion de la durabilité', etc.

### 2.3.4 Fiches descriptives

Les caractéristiques spécifiques des outils sont reportées dans une fiche descriptive. Les éléments présents dans la fiche descriptive seront utiles pour sélectionner l'échantillon des outils pour l'analyse comparative. Si l'information disponible sur l'outil recensé ne permet pas de compléter tous les champs, la mention 'ND', pour 'non disponible' devra être inscrite. Par contre, si l'un des outils sélectionnés pour l'analyse comparative a la mention 'non disponible' dans l'un des champs, il est important que cette information puisse être obtenue ultérieurement puisque les éléments examinés à cette étape présentent un minimum d'information nécessaire pour passer à l'étape suivante.

<b>FICHE DESCRIPTIVE</b>	
<b>Nom de l'organisme</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Nom de l'outil</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Date de création</b>	<input style="width: 50%;" type="text"/> <b>Numéro de révision</b> <input style="width: 50%;" type="text"/>
<b>Format de l'outil</b>	<input style="width: 50%;" type="text"/> <b>Nombre de critères</b> <input style="width: 50%;" type="text"/>
<b>Objet de l'évaluation</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Domaine d'application</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Période d'utilisation</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Sphères évaluées</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Attributs</b>	<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Existence d'une possibilité de pondération des critères	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Représentation graphique des résultats	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Contact</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

**Figure 2.1 Gabarit de fiche descriptive**

L'ensemble des fiches descriptives dûment complétées est disponible à l'annexe 3.

## **2.4 Résultats obtenus**

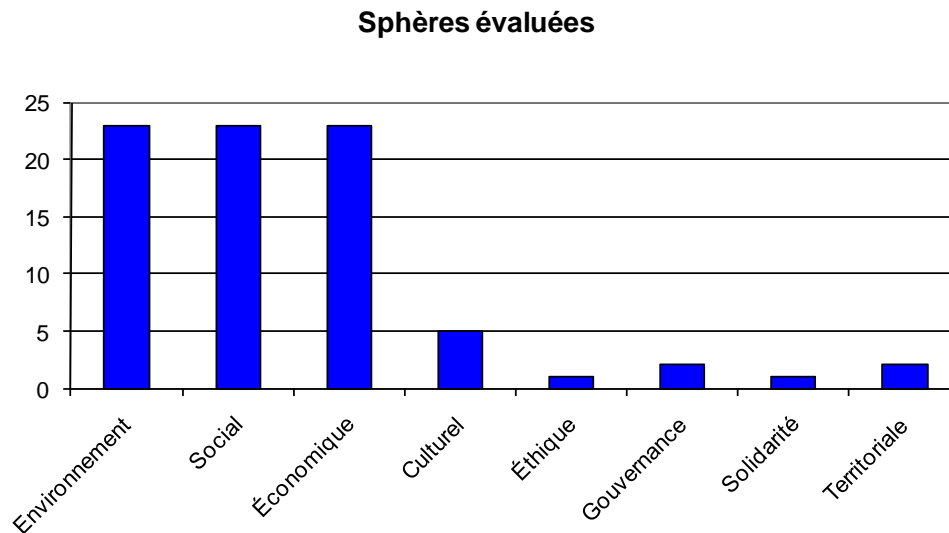
Un total de vingt-trois outils a été obtenu lors de l'inventaire. Ce résultat est moyennement satisfaisant puisque ce nombre représente certainement une maigre proportion de ce qui existe. Par contre, la section sur les limites justifie ce résultat qui est tout de même suffisant pour passer à l'étape suivante.

Un total de quarante-sept questionnaires a été envoyé et aucun formulaire n'a été retourné. Sur les quarante-sept demandes envoyées, trois demandes ne se sont pas rendues aux destinataires puisque l'adresse courriel disponible sur le site internet n'était pas valide. Six organismes ont donné suite à la demande mais n'avaient malheureusement pas les ressources disponibles pour participer au projet ou ne pouvait pas partager l'information.

La recherche internet a été plus fructueuse et c'est ainsi que la presque totalité des outils a été obtenue. L'étude de M. Boutaud avait recensé trente-trois outils mais seulement quelques-uns d'entre eux ont été considérés pour le présent travail puisque ces outils ont tous un domaine d'application assez semblable, soit les communes et cantons de la France et la Suisse (Boutaud, 2005), domaine plus ou moins relié aux projets de développement international. Un nombre limité de ce type d'outil est donc suffisant pour obtenir l'information désirée. Dans le but de faciliter la manipulation des données, l'information recueillie dans les fiches descriptives a été transférée dans un tableau synthèse disponible à l'annexe 4.

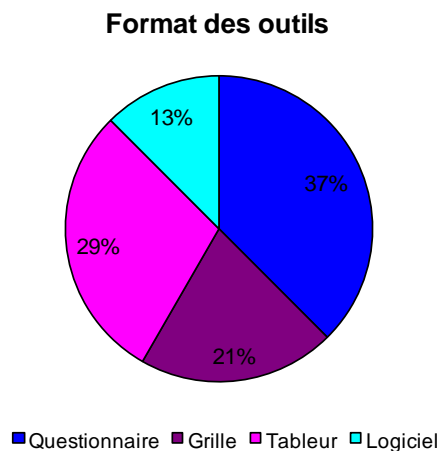
L'un des éléments à compléter dans les fiches descriptives est le nombre de critères pouvant être sous formes de questions, d'indicateurs ou autres. Dans l'ensemble des outils inventoriés, le nombre de critères varie entre onze et six cent, ce qui est assez marquant comme variation. Par contre, afin d'identifier une certaine tendance, il est à noter que 80 % des outils ont moins de cinquante critères. Un autre élément intéressant à rapporter est que pour certains outils, il y a un choix de critères de base disponibles et l'utilisateur a la possibilité d'en ajouter selon les besoins de l'évaluation.

En général, les critères sont regroupés par catégories qui représentent les sphères du développement durable. Dans tous les cas, les sphères environnementale, sociale et économique sont incluses mais certains outils vont plus loin en élargissant le concept à d'autres dimensions. Le tableau ici-bas présente le nombre d'outils par sphère dénombrés lors de l'inventaire:



**Figure 2.2 Sphères évaluées par les outils recensés**

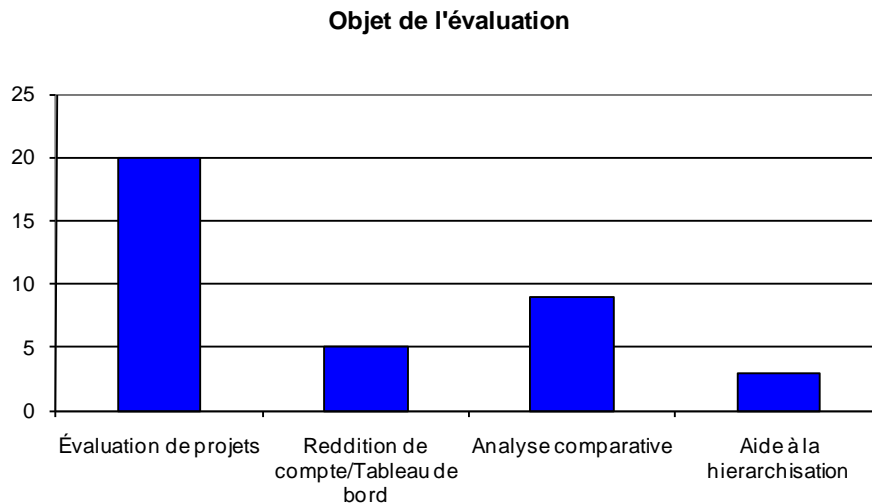
La complexité des divers outils est très variée et souvent facilement estimable par leur format. Quatre formats différents ont été distingués selon la distribution ci-dessous :



**Figure 2.3 Distribution du format des outils recensés**

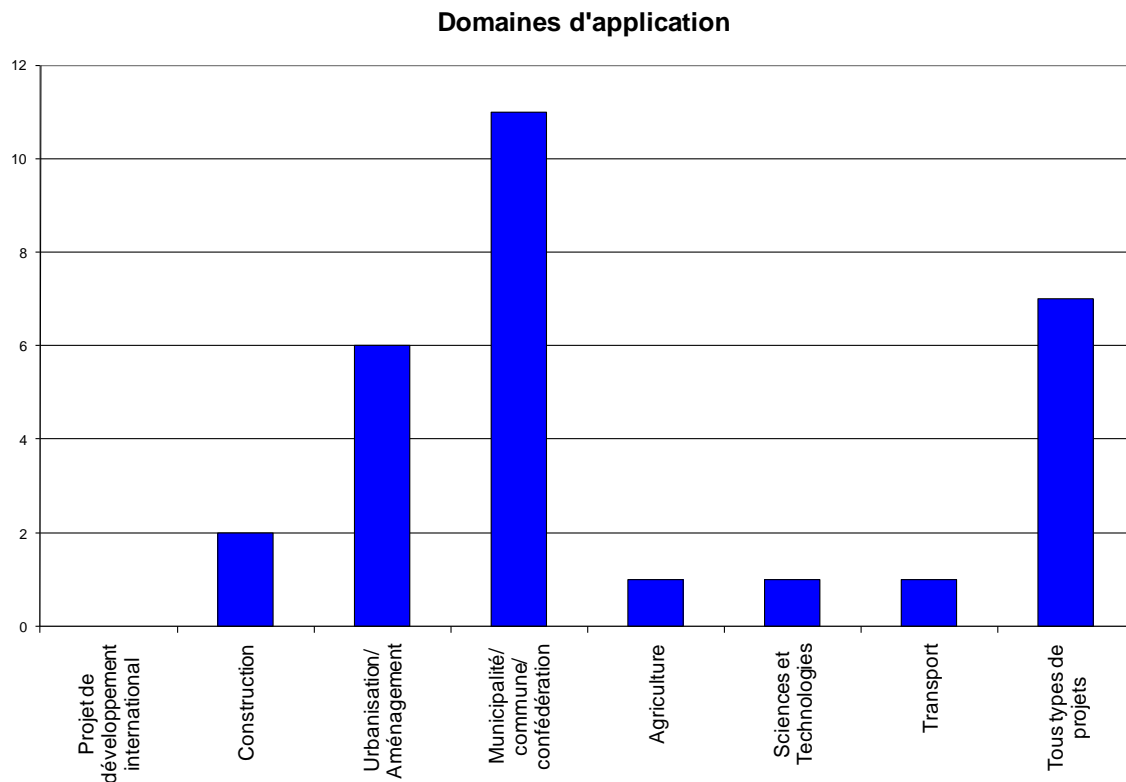
Ces outils sont disponibles dans différents type de fichiers, soient des documents Microsoft Word, Microsoft Excel, Microsoft Access, Adobe Acrobat, pages web et des logiciels développés par des fournisseurs de service.

Les objets d'évaluation de chacun sont plutôt variés et souvent assez larges, mais ils sont tout de même regroupés en quatre catégories principales. Il est possible, même fréquent, qu'un outil ait plus d'un objet. En effet, certains outils poursuivent jusqu'à trois objets d'évaluation et l'un d'entre eux permet même de rencontrer les quatre. La majorité a comme objectif principal de l'évaluation de projets, tel que représenté ici-bas :



**Figure 2.4 Objet de l'évaluation des outils recensés**

Le domaine d'application est un élément intéressant à recenser afin de savoir s'il existe des outils assez flexibles pour s'appliquer à tous types de projets. Les résultats démontrent que sept d'entre eux, soit près du tiers, peuvent être utilisés pour tous types de projets. L'information disponible sur la description des outils est parfois assez large et non clairement définie. Le regroupement présenté dans le graphique suivant tente de représenter le plus fidèlement possible le domaine d'application de chacun.



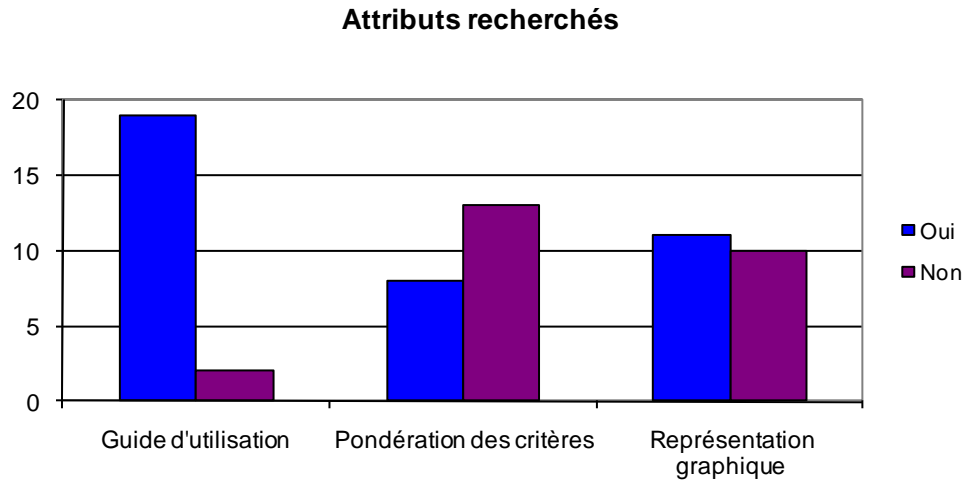
**Figure 2.5 Domaines d'application des outils recensés**

Aucun outil applicable spécifiquement aux projets de développement international n'a été recensé. C'est dommage puisque cela aurait été intéressant d'avoir une base de comparaison pour un domaine d'application semblable à celui du présent travail, mais d'un autre côté, c'est positif, puisque ça laisse supposer qu'il existe un besoin pour un outil d'évaluation de la durabilité dédié aux projets de développement international.

L'un des éléments à considérer pour définir l'étendue de l'outil d'évaluation est la période à laquelle ce dernier sera utilisé; avant, pendant ou après la mise en place d'une action. Plusieurs d'entre eux sont utilisés au cours de plus d'une période et plus du quart lors de toutes les périodes. La presque totalité des outils est utilisable en amont du projet à l'exception de deux, mais il est intéressant de noter que ces deux exceptions ont comme objet d'évaluation la reddition de compte.

Finalement, les fiches descriptives incluent une section pour rapporter la présence de quelques attributs recherchés puisque considérés intéressants à avoir dans un tel outil. En

effet, bien que les attributs à intégrer au futur outil ne soient pas encore déterminés à ce stade, il est fort probable qu'il inclura un guide d'utilisation, une possibilité de pondérer les critères et de présenter les résultats sous forme graphique. Le graphique ici-bas démontre la présence ou non de ces attributs :



**Figure 2.6 Présence des attributs recherchés dans les outils recensés**

Ceci conclut l'étape d'inventaire des outils d'évaluation de la durabilité. L'information recueillie au cours de cette étape est précieuse pour la suite des événements. Les éléments analysés au cours de cet inventaire permettront de sélectionner un échantillon intéressant pour l'étape suivante, soit l'analyse comparative des outils.

### **3 ANALYSE COMPARATIVE DES OUTILS**

Maintenant que l'inventaire des outils est complété, il est possible de passer à l'analyse comparative qui va se faire en quelques étapes. La première consiste à définir la méthode de sélection de l'échantillon, pour ensuite détailler une liste de critères d'analyse, incluant une description des divers rangs possibles et le poids accordé à chacun. L'analyse se poursuit par le transfert des résultats dans une grille d'analyse sur laquelle se base la dernière étape, soit la description des résultats pour chacun des outils sélectionnés.

#### **3.1 Méthode de sélection de l'échantillon**

Afin d'obtenir un échantillon diversifié, une liste de critères de sélection doit être rencontrée. Ainsi parmi les outils inventoriés dans la section précédente, l'échantillon a été choisi en sélectionnant :

- Au moins un outil par type de format (questionnaire, grille, tableur et logiciel) et choisir le nombre de chaque format de façon proportionnelle au nombre existant dans chaque catégorie;
- L'outil doit être disponible (une exception peut être faite pour le type « logiciel » puisque ce type d'outil est généralement en vente et aucun budget n'est disponible pour l'achat d'un outil);
- Au moins 50 % de l'échantillon doit être composé d'outils offrant des représentations graphiques des résultats;
- Au moins 40 % de l'échantillon doit être composé d'outils offrant une possibilité de pondération des indicateurs;
- Au moins 25 % de l'échantillon doit être composé d'outils offrant une flexibilité sur le nombre de critères et au moins 25 % ayant un nombre de critères fixe;
- Au moins 25 % de l'échantillon doit être composé d'outils permettant l'utilisation avant, pendant et après le projet;
- Au moins 25 % de l'échantillon doit être composé d'outils applicables à tous types de projets.

D'autres critères ont été considérés mais n'ont malheureusement pas pu être retenus en raison de la non-disponibilité de l'information pour plusieurs outils :

- Nombre de révisions;
- Nombre de projets évalués avec l'outil.

Il aurait été très intéressant d'avoir cette information afin d'assurer la crédibilité et la fiabilité des outils mais cette information était souvent non disponible. Une priorité a par contre été donnée aux outils pour lesquels l'information existe.

Un total de six outils est nécessaire pour répondre aux critères énumérés ci-haut. Voici donc la liste finale de l'échantillon des outils pour l'analyse comparative :

**Tableau 3.1 Échantillon des outils pour l'analyse comparative**

Nom de l'organisme	Nom de l'outil	Questionnaire	Grille	Tableur	Logiciel	Disponible	Représentation graphique	Pondération des critères	Nb d'indicateurs fixe	Nb d'indicateurs flexible	Toutes Périodes	Tous types de projets
Réseau québécois des villes et villages en santé	Grille d'analyse de projet	1				1			1	1		1
Grand Lyon	Grille généraliste développement durable	1				1	1		1			
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	Grille ADEME		1			1				1	1	
Chaire en Éco-Conseil de l'UQAC	Grille d'analyse de développement durable			1		1	1	1	1		1	1
Réseau scientifique et technique	RST02			1		1	1	1	1			
Act21	Via2D				1		1	1		1	1	1
Nb Minimum Requis		2	1	2	1	5	3	2	2	2	2	2
Total		2	1	2	1	5	4	3	4	3	3	3

Les pourcentages requis pour chaque critère de décision sont traduits en nombre dans le tableau ci-haut à l'aide de formules arithmétiques.

## 3.2 Grille d'analyse

Afin de structurer l'analyse, un total de dix critères d'évaluation a été sélectionné. La justification du choix des critères ainsi que la pondération et l'échelle de notation attribuées à chacun sont présentées dans la section suivante.

### 3.2.1 Choix des critères d'analyse et pondération

L'un des buts de l'analyse est de faire ressortir une liste de recommandations pour la création d'un outil d'évaluation de la durabilité de projet de développement international. Les critères d'analyse ont ainsi été sélectionnés en fonction de répondre aux besoins de ce domaine d'application. Dans ce contexte, il est aussi important de préciser qu'il est

attendu que l'étape où les outils seront remplis sera principalement exécutée par les personnes déposant une demande de financement et la revue des résultats obtenus suite à l'évaluation du demandeur sera faite par l'organisme donateur.

Les critères d'analyse sélectionnés, dont le choix est justifié dans les paragraphes suivants, sont classés en trois grandes catégories soient; sa facilité d'utilisation et son accessibilité, ses spécificités techniques et sa capacité d'aide à la décision. Le tableau ci-dessous présente ce classement :

**Tableau 3.2 Classification et pondération des critères d'analyse**

	Critères d'analyse	Poids
Accessibilité/Facilité d'utilisation	Coût d'acquisition	10%
	Compétences	10%
	Nombre d'heures par évaluation	5%
	Maintenance	5%
Spécificités techniques	Flexibilité d'adaptation au contexte	10%
	Objectivité	10%
	Niveau de précision	10%
Aide à la décision	Clarté des résultats sur l'impact global	20%
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	15%
	Comparaison des alternatives	5%
		100%

L'importance relative de chacune des trois grandes catégories est sensiblement la même mais une pondération plus élevée a tout de même été accordée à la capacité d'aide à la décision puisque l'outil pourrait être extrêmement facile à utiliser et posséder l'ensemble des spécificités techniques désirables mais s'il n'est pas en mesure de faciliter la prise de décision, son utilité s'en voit grandement diminuée.

La logique pour pondérer chacune des sous-catégories est en lien avec le domaine d'application, soit les projets de développement international. Dans la catégorie de l'accessibilité et la facilité d'utilisation, une pondération plus importante a été donnée aux compétences requises pour utiliser l'outil. Les utilisateurs étant nombreux et ayant des compétences variées, il est important que la familiarisation avec l'outil se fasse avec un minimum de formation. Une pondération équivalente a été attribuée au coût d'acquisition puisque les organismes œuvrant dans le développement international sont généralement à but non lucratif et possèdent donc des ressources financières limitées. Le nombre

d'heures requises pour procéder à l'analyse a un poids moins important puisque la plus grande charge de travail sera assurée par le demandeur de financement, ce qui réduit l'importance de ce facteur. Il est d'ailleurs souhaitable que le demandeur passe le temps nécessaire pour bien analyser son projet avant de soumettre sa demande. Finalement, la maintenance requise a obtenu le même poids que la sous-catégorie précédente puisqu'elle ne devrait pas être fréquente pour le type d'outil analysé.

Au niveau des spécificités techniques, une même pondération a été attribuée à chacune des sous-catégories puisqu'elles sont toutes considérées aussi importantes les unes que les autres. Dans le choix d'un outil d'analyse ou d'évaluation de la durabilité, il est nécessaire de s'assurer que celui sélectionné contienne des critères qui sont en rapport direct avec le contexte étudié puisque dans un cas contraire, l'analyse ne mesurera pas les bons éléments. C'est ce que cherche à assurer le critère de flexibilité. Ensuite, l'objectivité est en quelque sorte la base de toute évaluation. Dans la présente étude, il est question d'évaluer la durabilité d'un projet sous tous les aspects du développement durable. Il est donc essentiel que l'évaluateur n'ait pas la possibilité d'ignorer un critère ou donner un poids trop élevé à un autre qui se démarque bien dans le but de faire accepter son projet. Pour ce qui est de la précision, il est important de pousser l'analyse pour considérer un maximum d'éléments qui peuvent avoir un impact sur la durabilité d'un projet. Il ne faut donc pas s'arrêter à des questions ou critères généraux mais détailler les aspects importants en critères précis. La pondération permet également d'augmenter le degré de précision même si elle amène un risque de subjectivité. Il est donc critique que la pondération soit appliquée de manière juste et objective pour ainsi bénéficier de l'avantage de pouvoir être plus précis dans ce qui est mesuré afin de refléter les priorités et motivations du projet.

La sous-catégorie ayant le plus de poids dans l'analyse est celle de la clarté des résultats sur l'impact global puisque c'est en effet l'un des grands avantages que peut procurer ce type d'outil. Si l'outil a la capacité de donner une bonne visibilité sur les impacts positifs et négatifs, il sera facilement possible de définir des actions d'amélioration afin de faire évoluer le projet vers le niveau de durabilité désiré. L'importance de cette sous-catégorie

est suivie de près par la capacité à passer du diagnostic à l'action. Il est intéressant que l'outil permette de susciter des discussions mais s'il permet en plus de formaliser ces discussions pour les transformer en actions concrètes, la valeur ajoutée de son utilisation est positivement affectée. Finalement, la dernière catégorie a une pondération moins importante puisqu'il est intéressant que l'outil permette de comparer des alternatives mais ce n'est pas absolument essentiel.

L'écart des pondérations d'une sous-catégorie à l'autre devrait permettre à certains outils de se démarquer et ainsi témoigner de leur adéquation au domaine d'application.

### **3.2.2 Rang par critère d'analyse**

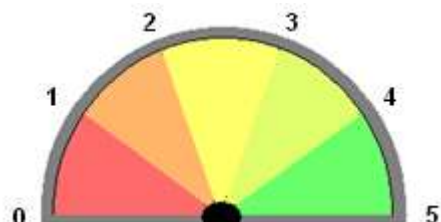
Le tableau ci-dessous présente le rang pour chacun des critères d'analyse. Les rangs possibles sont « 1 », « 3 » et « 5 », le rang « 5 » étant l'état le plus souhaitable. Cette échelle a été choisie pour permettre à certains critères de se démarquer, puisqu'avec une échelle de « 1 », « 2 » et « 3 », les écarts des notes globales sont habituellement moins importants.

**Tableau 3.3 Rangs des critères d'analyse**

		Rang		
Critères d'analyse		1	3	5
Accessibilité/Facilité d'utilisation	Coût d'acquisition	Plus de \$100.00	Moins de 100.00\$	Gratuit
	Compétences requises	Formation donnée par un expert requise pour acquérir les compétences nécessaires	Lecture d'un guide d'utilisation suffit pour acquérir les compétences nécessaires	Aucune formation requise autre que la lecture des instructions
	Nombre d'heures requises par évaluation	Plus d'une journée	Entre une demi-journée et une journée	Moins d'une demi-journée
	Maintenance requise	La maintenance de l'outil doit être faite par une ressource externe	La maintenance de l'outil peut être faite par une ressource interne	Aucune maintenance requise
Spécificités techniques	Flexibilité d'adaptation au contexte	L'outil ne permet ni d'ajouter, ni de retirer des critères	L'outils permet d'ajouter, de retirer ou de modifier des critères	L'outil permet d'ajouter et de retirer des critères
	Objectivité	L'outil est complété par une seule personne et contient seulement des questions ouvertes	L'outil est complété par une ou plus d'une personne et contient un mélange de questions ouvertes et fermées	L'outil est complété par plus d'une personne et contient seulement des questions fermées
	Niveau de précision	Il n'est pas possible de pondérer les critères par rapport à leur importance relative au contexte	N/A	Il est possible de pondérer les critères par rapport à leur importance relative au contexte
Aide à la décision	Clarté des résultats sur l'impact global	L'outil ne permet pas de voir les aspects positifs et négatifs du projet de façon globale	Avec une certaine analyse des résultats, l'outil permet d'avoir une idée des aspect positifs et négatifs du projet de façon globale	L'outil permet de voir en un coup d'oeil les aspects positifs et négatifs du projet de façon globale
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	L'outil favorise le questionnement pour la personne qui l'utilise	L'outil favorise les discussions entre la personne qui l'utilise et d'autres acteurs	L'outil permet de transformer les points de discussions en actions concrètes
	Capacité de comparaison des alternatives	L'outil ne permet pas de comparer des alternatives	L'outil, avec des modifications mineures, pourrait permettre de comparer des alternatives	L'outil permet de comparer des alternatives

### 3.3 Présentation des résultats

Chacun des outils sélectionnés pour l'échantillon d'analyse a été évalué selon la méthodologie définie précédemment. La multiplication du rang avec la pondération permet d'atteindre une note maximale de « 5 » selon l'échelle ici-bas :



- 1: Non adapté
- 2: Faiblement adapté
- 3: Moyennement adapté
- 4: Bien adapté
- 5: Parfaitement adapté

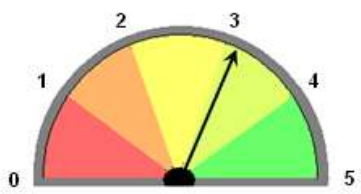
Les notes finales obtenues varient entre 2.8 et 4.0. Le tableau ci-dessous présente le résultat de chacun des outils analysés et l'explication détaillée se trouve dans la section suivante.

**Tableau 3.4 Résultats de l'analyse comparative**

			Grille du réseau québécois des villes et villages en santé	Grille de questionnement développement durable du Grand Lyon	Grille de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	Grille de la chaire en Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi	Grille du Réseau Scientifique et Technique - RST02	Logiciel Via2D de Act21	
Critères d'analyse	Accessibilité/Facilité d'utilisation	Coût d'acquisition	Rang	5	5	5	5	5	3
			Poids	10%	10%	10%	10%	10%	10%
			Résultat	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.3
		Compétences	Rang	5	5	3	3	1	1
			Poids	10%	10%	10%	10%	10%	10%
			Résultat	0.5	0.5	0.3	0.3	0.1	0.1
	Nombre d'heures par évaluation	Rang	5	5	5	1	1	1	
		Poids	5%	5%	5%	5%	5%	5%	
		Résultat	0.25	0.25	0.25	0.05	0.05	0.05	
	Maintenance	Rang	5	5	5	3	1	1	
		Poids	5%	5%	5%	5%	5%	5%	
		Résultat	0.25	0.25	0.25	0.15	0.05	0.05	
Spécificités techniques	Flexibilité d'adaptation au contexte	Rang	3	3	5	3	3	5	
		Poids	10%	10%	10%	10%	10%	10%	
		Résultat	0.3	0.3	0.5	0.3	0.3	0.5	
	Objectivité	Rang	3	1	1	3	3	3	
		Poids	10%	10%	10%	10%	10%	10%	
		Résultat	0.3	0.1	0.1	0.3	0.3	0.3	
Niveau de précision	Rang	3	1	1	5	3	5		
	Poids	10%	10%	10%	10%	10%	10%		
	Résultat	0.3	0.1	0.1	0.5	0.3	0.5		
Aide à la décision	Clarté des résultats sur l'impact global	Rang	1	3	3	5	5	5	
		Poids	20%	20%	20%	20%	20%	20%	
		Résultat	0.2	0.6	0.6	1	1	1	
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	Rang	3	1	1	5	3	5	
		Poids	15%	15%	15%	15%	15%	15%	
		Résultat	0.45	0.15	0.15	0.75	0.45	0.75	
Comparaison des alternatives	Rang	1	1	1	3	3	5		
	Poids	5%	5%	5%	5%	5%	5%		
	Résultat	0.05	0.05	0.05	0.15	0.15	0.25		
<b>Total</b>			<b>3.1</b>	<b>2.8</b>	<b>2.8</b>	<b>4</b>	<b>3.2</b>	<b>3.8</b>	

### 3.3.1 Grille du réseau québécois des villes et villages en santé

Cette grille d'analyse de projet a été développée par le réseau québécois des Villes et Villages en santé mais s'adresse aussi à d'autres groupes ayant à réaliser un projet, tels les élus, citoyens, bénévoles, institutions, organismes communautaires et entreprises privées. Il est né suite aux colloques annuels du réseau en 2002 et 2003 où d'autres outils avaient été présentés (Lévesque et Labrie, 2004). Il est d'ailleurs basé sur l'un des outils qui sera examiné plus loin, celui de la Chaire en Éco-conseil de l'UQAC. Les commentaires recueillis au sein de leur réseau ont permis de rendre le nouvel outil plus accessible et adapté aux projets des Villes et Villages en santé. La documentation disponible fait référence à l'outil en tant que grille mais c'est un fait une liste de questions et c'est pourquoi, il a été traité comme un outil de type questionnaire.



La grille d'analyse des Villes et Villages en santé a obtenu une note 3.1/5, ce qui témoigne qu'elle est moyennement applicable à l'évaluation de la durabilité d'un projet.

Accessibilité et facilité d'utilisation – 1.50/1.50

Accessibilité/ Facilité d'utilisation 30%	Coût d'acquisition	0.50
	Compétences	0.50
	Nombre d'heures par évaluation	0.25
	Maintenance	0.25

Sa plus grande force est son accessibilité et sa facilité d'utilisation où elle a eu une note parfaite. Toute personne intéressée peut télécharger gratuitement sur internet le guide d'utilisation incluant le questionnaire, son coût d'acquisition est donc nul. Le seul désagrément est qu'il est en format Adobe Reader (.pdf) alors il doit être retranscrit si l'utilisateur désire le remplir électroniquement ou le modifier. Il n'y a pas de maintenance prévue.

Pour ce qui des compétences nécessaires, elles sont très basiques et peuvent être acquises par la lecture du guide d'utilisation. Ce dernier contient une brève description du

développement durable et démontre le lien avec les caractéristiques des communautés en santé et il donne également une explication de la grille et du processus. Le questionnaire est divisé en trois sections principales selon les pôles social, économique et écologique. Chaque section est ensuite structurée par thèmes puis par questions pour un total de trente questions qui sont parfois détaillées en sous-questions. Les seules réponses possibles sont « oui » ou « non » et l'utilisateur peut ajouter une action afin d'améliorer ou d'intégrer l'aspect. Il est estimé qu'environ une heure est requise pour répondre à l'ensemble des questions mais cela dépend du nombre d'aspects pour lesquels une action est ajoutée. C'est donc l'ensemble de ces caractéristiques qui ont valu une note parfaite dans cette catégorie.

Spécificités techniques – 0.90/1.50

Spécificités techniques 30%	Flexibilité d'adaptation au contexte	0.30
	Objectivité	0.30
	Niveau de précision	0.30

L'outil est un peu moins intéressant au niveau de ses spécificités techniques mais offre tout de même des aspects positifs. La liste de questions n'est pas un ensemble fermé et l'utilisateur est invité à en ajouter afin de rendre l'outil plus adéquat au contexte du projet analysé. Ce qui est intéressant est que les caractéristiques et valeurs des communautés en santé sont semblables à celles des pays en développement, bien que leurs réalités soient différentes. Les questions existantes sont donc intéressantes à traiter pour l'évaluation d'un projet de développement international. Ensuite, le fait que l'utilisateur ait seulement la possibilité de répondre par oui et par non assure une certaine objectivité mais n'est pas non plus totalement impartial puisqu'il n'est pas obligatoire que l'évaluation soit faite par plus d'une personne. Le choix limité de l'affirmative ou la négative ne laisse pas place aux zones grises mais réduit le niveau de précision. Bien entendu il est possible d'ajouter des actions, mais ce n'est pas non plus une obligation. Les spécificités techniques sont donc limitées pour la grille d'analyse des Villes et Villages en santé mais rencontrent quand même des éléments recherchés.

## Aide à la décision – 0.70/2.00

Aide à la décision 40%	Clarté des résultats sur l'impact global	0.20
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	0.45
	Comparaison des alternatives	0.05

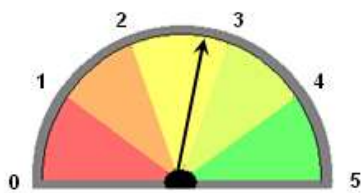
La plus grande déficience de cet outil est sa faible performance par rapport à sa capacité d'aide à la décision et ceci est sans doute typique des outils de type questionnaire. L'outil est bien pour susciter le questionnement puisqu'il couvre plusieurs aspects de chacun des pôles évalués et encore davantage si plus d'une personne participe à l'analyse, mais puisqu'il n'est pas obligatoire qu'une action existe afin d'intégrer un aspect manquant, toutes les discussions suscitées n'amèneront pas nécessairement d'améliorations. Il ne serait pas nécessaire que la totalité des aspects soit intégrée mais il devrait y avoir une manière de viser un certain nombre d'entre eux afin d'assurer un niveau de durabilité minimal. L'outil ne permet malheureusement pas non plus d'avoir rapidement une vision globale des aspects positifs et négatifs du projet. Une personne désirant consulter les résultats devra passer en revue les questions et évaluer la proportion de réponses négatives par pôle afin d'avoir une idée générale de la durabilité du projet. Le dernier élément de cette catégorie, celui de la comparaison d'alternatives, n'est pas non plus présent.

### Conclusion

La note attribuée qui laissait entendre que cet outil est moyennement applicable à l'évaluation de la durabilité de projets est en lien avec l'analyse de chacune des catégories. En effet, des éléments comme sa simplicité et son accessibilité en font un candidat désirable, mais d'autres éléments devraient être améliorés notamment au niveau de sa capacité d'aide à la décision. Il suffirait peut-être seulement de raffermir les instructions pour déterminer un nombre minimal d'aspects à intégrer et/ou d'actions d'amélioration où il y a des écarts. Il serait également intéressant d'ajouter une présentation des résultats plus conviviale que la simple lecture des réponses aux questions.

### 3.3.2 Grille de questionnement développement durable du Grand Lyon

Dans le cadre de son Agenda 21, le Grand Lyon a développé deux outils d'analyse afin de s'assurer que les communes de cette communauté urbaine intègrent les principes du développement durable dans leurs projets. Le premier outil est une grille généraliste pour tous projets engagés par la communauté urbaine et le deuxième est une grille spécifique pour « Aménagement et paysage ». Celui qui est analysé pour le présent exercice est le premier. Ils le nomment grille généraliste mais c'est en fait une liste de dix-sept questions structurées en cinq familles incluant un outil de visualisation qui vient compléter l'analyse.



La grille généraliste du Grand Lyon a obtenu une note de 2.8/5.0. Elle se démarque par sa grande simplicité mais présente des écarts importants pour atteindre les caractéristiques du type d'outil recherché.

Accessibilité et facilité d'utilisation – 1.50/1.50

Accessibilité/ Facilité d'utilisation 30%	Coût d'acquisition	0.50
	Compétences requise	0.50
	Nombre d'heures requises par évaluation	0.25
	Maintenance requise	0.25

Tout comme l'outil précédent, la grille généraliste du Grand Lyon a obtenu le maximum de points dans la catégorie de l'accessibilité et facilité d'utilisation. Cette communauté urbaine a mis l'outil à la disposition de toutes les communes qui la composent. Il n'est pas possible de le télécharger sur internet mais la responsable a fourni une copie sur demande. La grille est très simple, d'ailleurs la lecture des instructions suffit pour pouvoir l'utiliser et l'analyse de projet peut facilement être complétée en moins d'une demi-journée. L'outil du Grand Lyon est dans un fichier Microsoft Word et ne requiert aucune maintenance. Bref, les concepteurs ont misé sur la simplicité pour assurer une utilisation systématique par toutes les communes et ainsi intégrer les principes du développement durable dans toutes actions et projets.

### Spécificités techniques – 0.50/1.50

Spécificités techniques 30%	Flexibilité d'adaptation au contexte	0.30
	Objectivité	0.10
	Niveau de précision	0.10

La grande simplicité de l'outil résulte en contrepartie en une offre de spécificités techniques limitées. Tel que mentionné précédemment, les dix-sept questions sont regroupées en cinq familles; les quatre premières représentant les piliers social, économique, environnemental et territorial du développement durable et la cinquième portant sur la validité et les modes de faire. Cette dernière est intéressante puisqu'elle permet de valider la viabilité, la pérennité et la justification du projet. Il est possible de ne pas tenir compte de certains critères mais il n'est pas mentionné que l'évaluateur a la possibilité d'ajouter des questions supplémentaires.

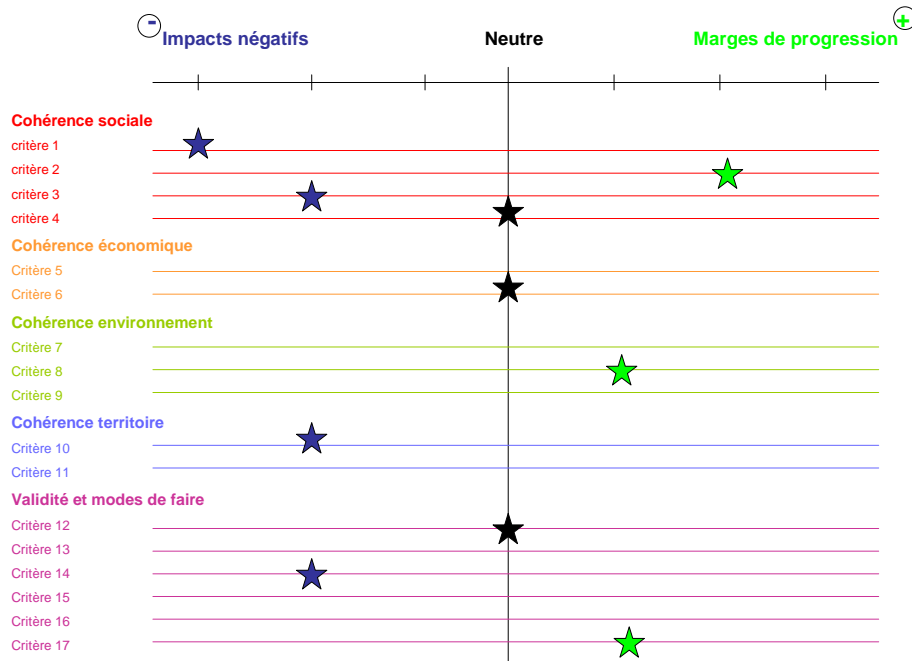
Le degré d'objectivité n'est pas très élevé puisque la grille généraliste du Grand Lyon contient exclusivement des questions ouvertes et il n'y a pas non plus d'obligation d'y répondre à plus d'une personne. Ensuite, dans l'outil de visualisation, l'utilisateur doit apposer une étoile sur une échelle d'intégration de critères au projet. Par contre, cette échelle comporte sept grades possibles mais seulement trois d'entre eux sont expliqués, soient; « impacts négatifs », « neutre » et « marge de progression ». Il y a trois degrés pour « impact négatifs » et « marge de progression » mais il n'y a pas de directives précises sur la distinction entre chacun de ces degrés, il revient donc à l'évaluateur de sélectionner le grade selon sa perception personnelle.

Par son nombre de questions assez limité et leur caractère général, elle donne une idée globale de l'engagement vers un développement durable mais elle ne permet pas d'atteindre un grand niveau de précision. Il n'est pas non plus possible de donner une importance plus élevée à l'une ou l'autre des questions.

Aide à la décision – 1.20/2.00

Aide à la décision 40%	Clarté des résultats sur l'impact global	0.60
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	0.15
	Capacité de comparaison des alternatives	0.05

Contrairement au premier questionnaire analysé, une étape supplémentaire a été ajoutée à celui-ci afin d'avoir un instrument pour la visualisation des résultats de manière globale. Cette étape consiste à classer les réponses selon trois degrés d'intégration. Le plus bas regroupe les impacts négatifs, qui sont les points faibles qu'il faudra corriger alors que celui du milieu inclut les points à suivre et éventuellement intégrer dans le projet mais n'ayant pas d'impact ni négatif, ni positif. Finalement, à l'extrême droite de l'échelle, il y a ceux pour lesquels des efforts d'intégration font partis du projet et doivent être tenus et suivis selon une marge de progression. Cette classification expose un résultat global tel que le démontre l'exemple ici-bas :



**Figure 3.1 Représentation graphique de la grille du Grand Lyon (Tiré de Grand Lyon, 2008, p. 5)**

La démarche exercée lors de l'analyse d'un projet ne contient pas une étape où des actions d'intégration des éléments du développement durable manquants au projet sont définies. L'outil s'arrête à la présentation des résultats et l'utilisateur est ensuite libre de

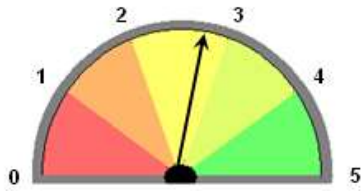
documenter des actions d'amélioration afin de faire évoluer les étoiles vers la droite, sans toutefois y être obligé. La grille généraliste du Grand Lyon n'a pas non plus été bâtie en fonction de procéder à une comparaison d'alternatives. Si deux projets sont évalués selon les mêmes critères, il est par contre possible de comparer leurs positions sur l'objet de visualisation.

## Conclusion

La grille généraliste du Grand Lyon a été créée pour répondre à des besoins d'un groupe bien spécifique, soit celui des communes qui la composent. Elle a été testée et la version courante en est une incluant des améliorations issues de ces expériences. Toutefois, sa grande simplicité a comme contre-effet de présenter certaines lacunes au niveau des aspects techniques recherchés et de sa capacité à fournir un support d'aide à la décision. Cela lui vaut donc une note finale de 2.8/5.0, ce qui la situe comme étant peu désirable pour l'évaluation de la durabilité de projets.

### **3.3.3 Grille de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie**

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) offre son expertise aux entreprises, collectivités locales, pouvoirs publics et grand public pour la mise en œuvre des politiques publiques. L'un des domaines où ils interviennent est le développement durable et ils ont conçu un guide de questionnement sous forme de trois grilles pour chacune des étapes de l'évaluation, soient; l'analyse des impacts environnementaux, sociaux et économiques, la mise en œuvre des principes d'action du développement durable et la synthèse de l'analyse et des recommandations (ADEME, s.d.). Cet outil peut être utilisé en amont du projet ou dans les différentes phases de réalisation.



L’outil a obtenu une note globale de 2.8/5.0 ce qui le situe sous la barre du moyennement adapté au domaine d’application étudié.

#### Accessibilité et facilité d’utilisation – 1.30/1.50

Accessibilité/ Facilité d'utilisation 30%	Coût d'acquisition	0.50
	Compétences requise	0.30
	Nombre d'heures requises par évaluation	0.25
	Maintenance requise	0.25

L’ADEME a mis sa grille à la disposition de tous en la rendant accessible sur internet. En fait, lorsqu’il est question de la grille ADEME, il s’agit en fait de trois grilles et elles sont téléchargeables sur le site de l’agence. La première consiste à identifier les impacts et enjeux pour chacun des acteurs du projet et pour chacune des sphères évaluées, soient; environnement, société et économie. Puis, dans la seconde, l’évaluateur doit expliquer comment le projet met en œuvre les principes d’action du développement durable et la dernière permet de faire une synthèse de l’analyse, des recommandations et des études supplémentaires à mener. Chaque grille est accompagnée d’un bref document avec les instructions, ce qui devrait être suffisant pour mener l’évaluation mais quelques éléments entre les deux premières grilles s’entrecoupent et il serait bénéfique d’avoir davantage d’explications avant de se lancer dans l’évaluation. Un exemple de mise en pratique de l’outil serait peut-être convenable pour clarifier le tout. L’utilisateur sera appelé à se questionner sur une multitude d’aspects pendant l’évaluation mais il est tout de même estimé que moins d’une demi-journée est nécessaire pour la compléter. Pour ce qui est de la maintenance, elle n’est pas requise puisque les grilles ont été développées dans Microsoft Word et ce sont de simples tableaux qui ne devraient pas demander de modification tant que le corps de l’outil reste le même. La grille ADEME est donc considérée comme généralement accessible et facile à utiliser.

### Spécificités techniques – 0.70/1.50

Spécificités techniques 30%	Flexibilité d'adaptation au contexte	0.50
	Objectivité	0.10
	Niveau de précision	0.10

L'outil est sans aucun doute très flexible puisqu'il procure seulement des pistes de questionnement pour diriger l'analyse. L'utilisateur peut ainsi adapter son évaluation aux éléments considérés importants pour le projet. En contrepartie, cette grande flexibilité peut résulter en un manque d'objectivité puisque l'évaluateur prend seul la décision d'évaluer un aspect ou non. Dépendamment de son rôle, par exemple s'il est porteur du projet, il pourrait choisir d'ignorer un aspect ayant un apport négatif. Cette faille pourrait être minimisée si un représentant de chaque groupe d'acteurs participait à l'évaluation. Au niveau de la précision que l'outil permet d'atteindre, cet aspect aurait besoin de quelques améliorations puisqu'encore une fois, le niveau de précision repose sur la bonne volonté de l'évaluateur, étant celui qui va décider quels aspects seront pris en compte. Ce que la grille ADEME amène d'intéressant est qu'elle sépare les aspects positifs et négatifs par acteur. Ainsi, il est possible de constater si le projet est plus avantageux pour le porteur de projet ou pour les parties prenantes et faire des recommandations pour équilibrer la situation. Il y a encore place à l'amélioration des spécificités techniques.

### Aide à la décision – 0.80/2.00

Aide à la décision 40%	Clarté des résultats sur l'impact global	0.60
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	0.15
	Capacité de comparaison des alternatives	0.05

La grille ADEME a obtenu une note similaire à la catégorie précédente pour sa capacité d'aide à la décision. L'élément qui sauve l'outil est la troisième grille qui permet de faire une synthèse de l'analyse, des recommandations et aussi de proposer des études complémentaires à entreprendre. Ce résumé permet donc à une personne n'ayant pas participé à l'évaluation complète, de consulter les résultats de cette analyse en quelques minutes. Par contre, cet outil étant un support pour le questionnement, il ne permet pas de passer du diagnostic à l'action. Il permet d'amener des recommandations pour remédier à des aspects jugés négatifs, mais il n'est en aucun cas question d'actions concrètes ou

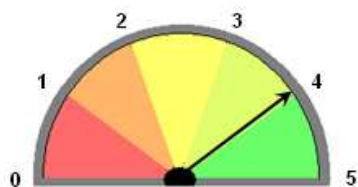
d'engagements à corriger la situation. Finalement, les explications fournies avec l'outil mentionnent qu'il peut servir à mener une analyse comparative mais sa structure laisse croire que si une telle analyse doit être menée, la comparaison sera très manuelle. La grille ADEME est donc intéressante pour susciter un questionnement mais présente encore des faiblesses afin d'être considérée comme un support d'aide à la décision.

### Conclusion

La note finale attribuée à l'outil, soit 2.8/5.0 démontre que cet outil est plus ou moins désirable pour le domaine d'application étudié. En effet, l'écart avec certaines caractéristiques recherchées est trop important, notamment au niveau de la subjectivité où trop de variables reposent sur l'évaluateur. En effet, les pistes de questionnement sont trop larges pour que l'outil s'adresse à n'importe quel usager et il n'y a pas de moyens de s'assurer que tous les éléments importants sont considérés dans l'analyse. Enfin, la grille de synthèse est intéressante pour avoir une idée globale mais expose uniquement des recommandations sans passer à l'action.

### **3.3.4 Grille de la chaire en Éco-Conseil de l'UQAC**

La grille d'analyse de développement durable est le fruit d'une vingtaine d'années de travail où bénévoles et étudiants universitaires ont été dirigés par M. Claude Villeneuve, directeur de la chaire en Éco-Conseil de l'UQAC (Villeneuve et al., 2009). L'outil a été développé dans Microsoft Excel et inclut quatre tableaux, un pour chaque pôle analysé soient; équité, écologie, social et économique. Le créateur principal explique que le pôle de l'équité est souvent inclus dans la dimension sociale mais il a cru important de l'évaluer individuellement puisqu'une démarche de développement durable est inspirée par le concept d'une démarche éthique (*ibid.*). Chacun des pôles contient ensuite une liste d'objectifs qui sont mesurés lors de l'analyse. L'outil permet deux types d'analyse, une étant sommaire et la seconde exhaustive. La première peut être intéressante par sa simplicité mais pour les besoins de l'analyse présente, la seconde est utilisée puisque c'est avec cette dernière que les fonctionnalités de l'outil sont optimisées.



Les caractéristiques de la grille d'analyse de la Chaire en Éco-conseil de l'UQAC lui ont permis d'obtenir une note de 4.0/5.0 et situe ainsi sa désirabilité à un niveau bien adapté pour l'évaluation de la durabilité de projets.

#### Accessibilité et facilité d'utilisation – 1.00/1.50

Accessibilité/ Facilité d'utilisation 30%	Coût d'acquisition	0.50
	Compétences	0.30
	Nombre d'heures par évaluation	0.05
	Maintenance	0.15

M. Villeneuve a rendu l'outil accessible sur internet à l'ensemble de la population, il peut donc être utilisé gratuitement. Le guide d'utilisation est suffisamment détaillé pour permettre à une personne possédant des connaissances de base dans le domaine de l'utiliser. Toutefois, le guide recommande que si l'entité procédant à une évaluation désire se lancer dans une analyse exhaustive, il est préférable qu'elle se fasse accompagner par un éco-conseiller. Après avoir utilisé l'outil, cet accompagnement ne semble pas indispensable, bien qu'il permette certainement de pousser l'analyse plus loin. Si une organisation désire l'utiliser de façon continue, il serait alors souhaitable de recevoir l'aide d'un expert pour les premières expérimentations. Ensuite, le temps de réalisation de l'évaluation est estimé à plus d'une journée mais cette estimation sous-entend qu'elle est effectuée par plus d'une personne et le temps total est le temps cumulatif des personnes impliquées. Pour ce qui est de la maintenance, elle peut être faite par une personne ayant des connaissances modérées à avancées du logiciel Microsoft Excel. Cette compétence étant de plus en plus courante de nos jours, un recours à une aide externe ne devrait pas être requis, d'autant plus que la maintenance devrait être peu fréquente et probablement nécessaire seulement si un utilisateur écrase l'une des formules, puisque le tableur n'est pas protégé et laisse ainsi place à l'erreur humaine.

## Spécificités techniques – 1.10/1.50

Spécificités techniques 30%	Flexibilité d'adaptation au contexte	0.30
	Objectivité	0.30
	Niveau de précision	0.50

Les spécificités techniques de l'outil lui ont presque valu une note parfaite dans cette catégorie. En effet, seulement sa flexibilité d'adaptation au contexte lui a fait perdre quelques points. Le guide d'utilisation mentionne qu'il est obligatoire de tenir compte de tous les critères et les arguments sont bons pour soutenir ce point mais les divers projets peuvent varier selon une multitude de facteurs. Il est donc tout de même souhaitable qu'une certaine flexibilité soit possible quant à l'ajout ou le retrait de certains objectifs. Certains pourraient être obligatoires peu importe le contexte mais d'autres optionnels quoique fortement recommandés. Le fichier n'étant pas protégé, il est alors possible de modifier les objectifs pour les adapter davantage au contexte du projet, une certaine flexibilité est donc offerte.

Un élément qui est bien adressé par l'outil est son objectivité. L'évaluation doit être faite par plus d'une personne, soit en groupe où l'on discute jusqu'au consensus ou soit de façon individuelle où les divergences sont ensuite discutées en groupe. Cette deuxième approche est très intéressante puisque chacun a l'opportunité de se faire une opinion avant de mettre les résultats en commun, ce qui réduit l'influence que certains membres pourraient avoir sur d'autres lors de l'évaluation de groupe. Le guide propose également de faire une moyenne avec les résultats individuels mais le consensus est certes plus souhaitable pour augmenter le niveau de précision. Il faut par contre s'assurer que l'opinion de tous est considérée et que ce n'est pas une seule personne qui dirige les discussions. Les objectifs sont prédéfinis et un commentaire est intégré dans les cellules où sont entrés ces objectifs pour offrir une description plus détaillée tel que présenté ci-dessous :

19	continue								
20	5	Émergence d'un sentiment de liberté individuelle et de responsabilité collective							
21	5	Favoriser la liberté d'action et l'expression individuelle	3	60					
22	5	Favoriser la démocratie							
23	5	Permettre l'existence du pluralisme des croyances							
24	5	Favoriser l'accès des populations aux loisirs et à la détente							
25	6	Permettre le développement de la confiance en soi	1	60					

Parmi l'ensemble des systèmes politiques essayés par les populations humaines dans l'histoire, la démocratie semble celle qui permet le mieux de conserver un équilibre dynamique et une stabilité politique propices au développement humain à long terme. Les actions visant à favoriser la démocratie comme la consultation publique peuvent soutenir un développement durable.

**Figure 3.2 Exemple de critère de la grille de l'UQAC (Tiré de Villeneuve, 2007a)**

L'analyse exhaustive nécessite une pondération de chaque objectif selon que ce dernier est indispensable, nécessaire ou souhaitable pour la réalisation du projet. Les discussions entre les évaluateurs pour la détermination de ces pondérations permettent de bien cibler les motivations réelles du projet. Pour l'attribution d'une note aux objectifs, il a été décidé d'utiliser des intervalles de notes selon les directives suivantes :

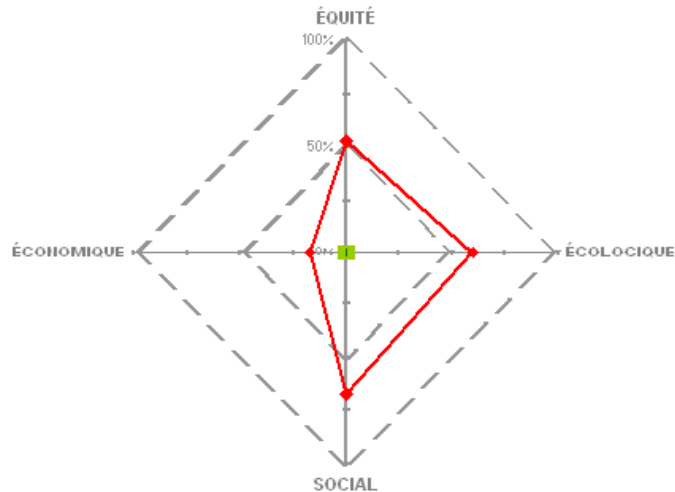
- Un objectif dont le projet n'a pas tenu compte est noté de 0;
- Un objectif auquel l'évaluateur estime que le projet répond faiblement est noté entre 25 et 50 %;
- Un objectif pris en compte, mais auquel on peut suggérer des améliorations est noté entre 50 et 80 %;
- Un objectif très bien traité est noté entre 80 et 100 % (Villeneuve, 2007b).

Ces échelles laissent place à une certaine subjectivité car il est ardu d'assurer une constance dans l'attribution des notes à l'intérieur des intervalles. Si rigoureusement exercé, ce type d'attribution de notes peut amener un niveau supérieur de précision mais présente également un risque d'interprétation personnelle de la part des évaluateurs.

Aide à la décision – 1.90/2.00

Aide à la décision 40%	Clarté des résultats sur l'impact global	1.00
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	0.75
	Comparaison des alternatives	0.15

La grande force de cet outil est sa capacité d'aide à la décision. Une fois les quatre tableaux complétés, l'utilisateur obtient un graphique sous forme de tétraèdre présentant les résultats globaux de chacun des pôles.



**Figure 3.3 Représentation graphique de la grille de l'UQAC (Tiré de Villeneuve, 2007a)**

Cette représentation permet en un coup d'œil de connaître les dimensions où des améliorations doivent être amenées afin de faire évoluer le projet vers un niveau de durabilité désiré. Le guide d'utilisation encourage d'ailleurs les utilisateurs à faire l'évaluation à toutes les phases d'un projet donné afin de suivre son évolution et s'assurer qu'il évolue dans la bonne direction. Des règles dictant les situations où un projet doit être revu ont été établies mais ne sont pas bien intégrées dans l'outil. Selon le guide, une révision de projet est requise si :

- un objectif pondéré 3 reçoit une évaluation de moins de 20 % ;
- la moyenne de l'ensemble des objectifs pondérés 3 n'atteint pas 50 %;
- la moyenne de l'ensemble des objectifs pondérés 2 ne dépasse pas 30 %;
- 2 pôles ou plus n'atteignent pas 30 %;
- 1 pôle n'atteint pas 25 %.

Ces directives sont une aide précieuse pour la prise de décision mais les fonctionnalités de Microsoft Excel n'ont malheureusement pas été utilisées afin de rendre visible une situation où l'un ou l'autre des éléments notés ci-haut n'est pas rencontré. Une section aurait pu être ajoutée aux côtés du tétraèdre pour donner une alerte basée sur une simple formule automatiquement calculée par le tableur.

L'importance de ne pas arrêter l'analyse au diagnostic est abordée dans le guide d'utilisation qui s'appuie sur le fait que le développement durable est un processus et non un état. Ainsi pour tous les objectifs pondérés comme étant indispensables ou nécessaires, il est obligatoire d'entrer une piste de bonification s'il n'a pas obtenu une note parfaite. C'est une bonne manière d'assurer une amélioration continue du projet mais le requis semble quelque peu sévère. En effet, plutôt qu'exiger une note parfaite, il serait peut-être plus approprié de demander une piste de bonification lorsque l'objectif n'obtient pas une note de l'intervalle supérieure, soit plus de 80 %, définissant l'objectif comme « fortement considéré dans le projet ». À ce niveau, il serait possible de suggérer une action sans toutefois que ce soit obligatoire. Des directives de priorisation des actions sont également définies mais encore une fois, ne sont pas intégrées dans l'outil.

L'outil n'est pas utilisé pour comparer des alternatives mais tout est place pour qu'il soit possible de l'utiliser à cette fin. Le guide mentionne que des projets de même nature où les objectifs ont des pondérations semblables pourraient être comparés entre eux et ceci pourrait être fait à l'intérieur du même fichier. En effet, le fichier est bâti pour permettre l'évaluation à cinq reprises d'un même projet et ainsi suivre son évolution. Cette fonctionnalité pourrait être légèrement modifiée pour entrer diverses alternatives et comparer les résultats.

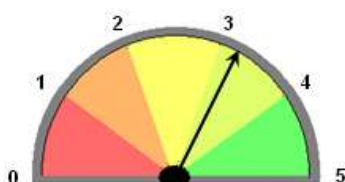
## Conclusion

La grille d'analyse de développement durable développée par M. Villeneuve et son équipe de la Chaire en Éco-conseil de l'UQAC possède un grand nombre de caractéristiques souhaitables pour l'évaluation de la durabilité de projets. Bien qu'il n'ait pas obtenue une note parfaite, certains éléments seraient facilement modifiables pour en faire un outil de premier choix dans le domaine d'application présentement étudié.

### **3.3.5 RST02 du Réseau Scientifique et Technique**

La grille RST<sub>02</sub> a été développée en 2006 en France par le Réseau Scientifique et Technique (RST). Ce réseau regroupe la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat

et de la construction, les Centres d'études techniques de l'équipement et le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques. Elle est une version améliorée de la grille RST<sub>01</sub> qui avait vu le jour cinq ans plus tôt. Les modifications entre les versions sont issues des commentaires fournis par des utilisateurs de l'outil. Il a en effet été expérimenté à plusieurs reprises et il est possible d'obtenir une liste de certains projets évalués avec la grille RST<sub>02</sub> dans le guide d'utilisation. L'outil contient une liste de critères qui sont passés en revue à l'aide d'une échelle de prise en compte, le tout disponible dans Microsoft Excel et OpenOffice Calc. Il est conseillé de l'utiliser le plus en amont possible du projet mais il peut être utilisé à toutes les étapes afin de suivre son évolution. L'objectif de l'outil est d'offrir un instrument de positionnement par rapport au développement durable.



Cet outil a obtenu une note globale de 3.2/5.0, ce qui le laisse derrière l'autre outil de format « tableur » et à un niveau légèrement plus élevé que moyennement adapté.

Accessibilité et facilité d'utilisation – 0.70/1.50

Accessibilité/ Facilité d'utilisation 30%	Coût d'acquisition	0.50
	Compétences requise	0.10
	Nombre d'heures requises par évaluation	0.05
	Maintenance requise	0.05

La grille RST<sub>02</sub> est aussi disponible sur internet et donc sans frais d'acquisition. Elle peut être téléchargée en format Microsoft Excel ou OpenOffice Calc. Le guide d'utilisation mentionne qu'au moins une demi-journée de formation devrait être donnée à toutes personnes désireuses d'utiliser la grille afin de bien comprendre les mécanismes et les enjeux. Le guide fait un survol des fonctionnalités de l'outil mais ne semble pas suffisant pour se lancer dans une évaluation. Il est donc souhaitable que la formation soit donnée par un expert qui connaît bien la grille. Au moins trois personnes doivent participer à l'évaluation alors il est estimé qu'en additionnant le temps de chaque individu, environ une journée sera nécessaire pour la compléter. Si une activité de maintenance est requise,



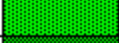
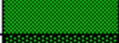
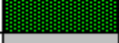

celle-ci devra être faite par une ressource externe puisque le fichier est protégé par un mot de passe.

#### Spécificités techniques – 0.90/1.50

Spécificités techniques 30%	Flexibilité d'adaptation au contexte	0.30
	Objectivité	0.30
	Niveau de précision	0.30

L'un des objectifs de développement de l'équipe qui l'a mise sur pied était que la grille soit assez généraliste pour s'appliquer à n'importe quel projet. Les critères qu'ils ont sélectionnés s'appuient sur les 27 principes de la déclaration de Rio où certains ont été légèrement bonifiés pour obtenir un total de 29 critères d'évaluation. Il est mentionné dans le guide qu'il est souhaitable d'adapter l'outil selon les besoins de l'organisation mais la protection appliquée au fichier ne permet pas de faire des modifications. Par contre, le tableau des performances permet de sélectionner « hors sujet » si le critère ne s'applique pas au contexte étudié. De plus, il n'est pas possible d'ajouter des critères mais chacun d'eux est basé sur les principes de la déclaration de Rio, tel que mentionné précédemment, et sont donc assez généraux. L'utilisateur peut ainsi les évaluer en fonction d'un sous-aspect du principe applicable au projet.

La grille RST<sub>02</sub> offre un certain niveau d'objectivité puisque le guide d'utilisation stipule qu'un minimum de trois personnes, idéalement de compétences et sensibilités différentes, doivent participer à l'évaluation. Par contre, le fait que les critères soient généraux laisse place à une certaine subjectivité. En effet, chaque critère est accompagné par un guide de questionnement comportant trois à quatre questions par critère et chaque question est ensuite subdivisée en trois à cinq recommandations générales qui permettraient de confirmer la prise en compte de cet élément. Seule la note globale est visible, donc le cheminement pour y arriver est invisible, ce qui diminue l'objectivité de l'analyse puisque seuls les participants connaissent la provenance de la note. Un autre élément laissant un doute sur l'objectivité est l'échelle de prise en compte qui est un peu vague.

échelle d'appréciation	couleur	valeur attribuée
mal		-3
non		0
moyen		1
assez bien		2
bien		3
hors sujet		non pris en compte

**Figure 3.4** Échelle de prise en compte de la grille RST02  
(Tiré de CERTU, 2006b)

L'échelle évolue de « mal » à « bien », ce qui est assez facile à comprendre, mais il n'y a pas d'explication qui permette de distinguer ce qui est considéré comme « moyen », « assez bien » ou « bien ». Ce sont donc les évaluateurs qui doivent s'entendre sur leurs perceptions. Il y a certes place à plus de direction pour l'attribution des notes de l'échelle d'appréciation.

La section du guide d'utilisation sur le guide de questionnement permet d'atteindre un niveau de précision intéressant puisque tel que défini précédemment, la note attribuée par l'équipe est le résultat de leurs réflexions face à ce principe, à la suite d'un questionnement dirigé par l'outil. Voici un exemple pour l'attribution d'une note sur le critère de solidarité :

Critère	Guide de questionnement	Recommandations générales
solidarité	Le projet favorise-t-il la cohésion sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'accès à l'emploi</li> <li>• Favoriser l'insertion économique</li> <li>• Favoriser l'accès au logement</li> <li>• Favoriser l'accès à la formation</li> </ul>
	Le projet aide-t-il certains publics ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insérer les populations précarisées</li> <li>• Prendre en compte le handicap</li> <li>• Intégrer les personnes âgées à la vie sociale</li> <li>• Assurer la parité hommes/femmes</li> </ul>
	Le projet favorise-t-il la solidarité territoriale ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir un aménagement équilibré des territoires</li> <li>• Renforcer l'intercommunalité</li> <li>• Mutualiser les moyens d'actions</li> <li>• Articuler les niveaux de décision en respectant le principe de subsidiarité</li> </ul>

**Figure 3.5** Exemple de critère de la grille RST02  
(Tiré de CERTU, 2006a)

Malheureusement, ce niveau de précision est perdu car le cheminement reste invisible pour une personne externe qui consulte les résultats. Par exemple, le critère de solidarité peut obtenir une note de trois puisque les évaluateurs ont déterminé qu'il était bien pris

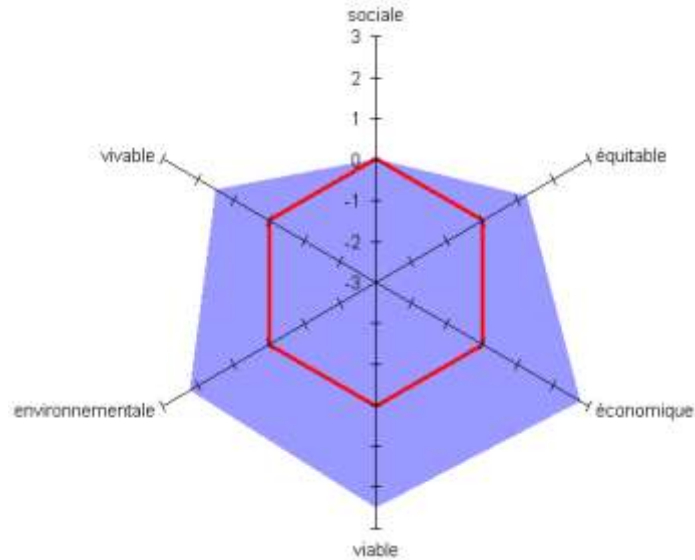
en compte dans le projet mais l’outil ne permet pas de savoir qu’il a obtenu cette note parce qu’il favorise l’accès à l’information, il intègre les personnes âgées à la vie sociale et il renforce l’intercommunalité. De plus, le guide prétend qu’il est possible de pondérer les critères et donner un droit de veto à certains d’entre eux mais ces fonctionnalités n’ont pas été retrouvées dans l’outil. La seule méthode permettant de faire varier le poids d’un critère semble d’en mettre un autre « hors sujet ».

L’outil possède donc des aspects intéressants dans les spécificités techniques qu’il offre, mais ces dernières doivent encore être peaufinées.

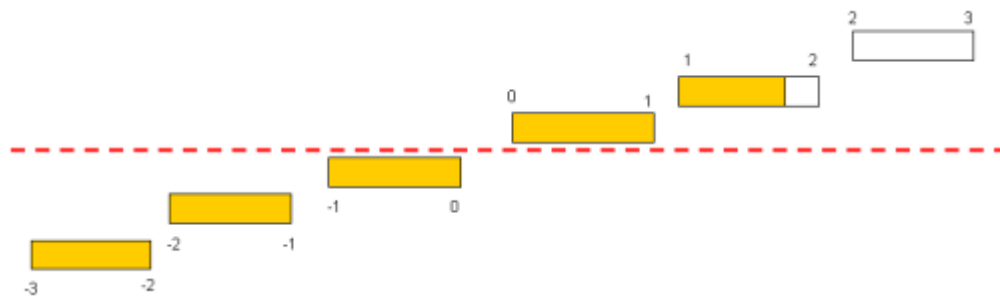
Aide à la décision – 1.60/2.00

Aide à la décision 40%	Clarté des résultats sur l'impact global	1.00
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	0.45
	Capacité de comparaison des alternatives	0.15

Le réseau a choisi d’évaluer les projets selon les dimensions environnementale, sociale, économique et gouvernance mais également sur des juxtapositions en paires entre les trois premières pour ainsi considérer les interfaces vivable, équitable et viable. C’est en tenant compte de tous ces éléments que sont présentés les résultats, mais les créateurs ont préféré présenter les résultats pour la gouvernance à part. Les figures ici-bas sont des exemples de représentations graphiques résultant d’une évaluation :



**Figure 3.6 Représentation graphique du profil de développement durable de la grille RST02**  
(Tiré de CERTU, 2006b)



**Figure 3.7 Représentation graphique de l'escalier de la gouvernance de la grille RST02**  
(Tiré de CERTU, 2006b)

La représentation graphique du profil de développement durable permet de voir en un coup d'œil les aspects qui doivent être améliorés. Celle de l'escalier de la gouvernance quant à elle, est davantage utilisée pour visualiser l'état des lieux par rapport à la manière dont le projet est géré et n'est donc pas incluse dans l'image globale du profil de développement durable. La ligne rouge pleine du profil et la ligne rouge pointillée de l'escalier, toutes deux situées au point « 0 », départagent les moyennes positives des moyennes négatives.

Le fichier contient également une courbe des températures où les critères sont ordonnés par niveau de prise en compte, ce qui peut être utile afin de prioriser les actions.

Liste des critères	mal	non	moyen	assez bien	bien
2.2. solidarité					
7.3. acceptation de la population	■				
3.4. compensation des préjudices	■				
6.2. gestion économe des ressources naturelles		■			
1.2. concertation et participation		■			
5.3. responsabilisation			■		
1.4. évaluation, suivi et bilan			■		
4.2. dynamique économique				■	
3.2. équité entre les générations				■	
1.1. management				■	
7.4. mode de vie					■
7.2. effet sur la santé et la sécurité					■
7.1. cadre de vie					■

**Figure 3.8 Courbe des température de la grille RST02 (Tiré de CERTU, 2006b)**

Une faiblesse de l’outil par rapport aux critères d’analyse est qu’il ne permet pas de passer du diagnostic à l’action. En effet, aucune action n’est entrée dans la grille même lorsqu’un élément est considéré comme ayant un impact négatif sur l’un des critères. Il est bien sûr possible pour les évaluateurs de noter des recommandations à l’aide du guide de questionnaire disponible dans le guide d’utilisation pendant le processus d’analyse, mais ils n’en ont aucune obligation. Lorsqu’il était précédemment question du niveau de précision qui était perdu pendant le cheminement pour l’attribution des notes, cette perte se situe également au niveau de la définition d’actions pour intégrer ou améliorer les aspects du développement durable.

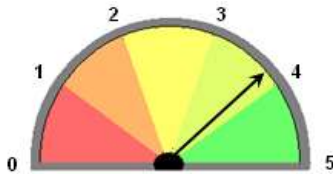
Finalement, si des usagers désirent utiliser l’outil pour comparer des alternatives, ils devront le faire manuellement en juxtaposant les représentations graphiques du profil de développement durable ou celles de l’échelle de gouvernance. La force la grille RST<sub>02</sub> dans la catégorie d’aide à la décision est définitivement son habilité à permettre d’avoir une vision globale des aspects positifs et négatifs du projet mais il y a encore du développement requis afin de permettre à cet outil d’aller au-delà du diagnostic pour générer des actions concrètes.

## Conclusion

Certains éléments bien intéressants de la grille RST<sub>02</sub> sont à retenir, notamment le niveau de détail qu'elle permet d'atteindre en complétant les trois étapes allant du critère aux questions puis aux recommandations. Ce qui est dommage, c'est qu'une fois la note attribuée, tout ce précieux travail de réflexion se perd puisqu'il n'est pas transféré dans l'outil. Un autre élément à retravailler est celui qui permettrait à l'outil d'ajouter des actions pour intégrer les critères manquants ou améliorer les moins performants.

### 3.3.6 Via2D d'Act21

Le logiciel Via2D a été développé par la compagnie Act21 en 2005 mais la première version disponible au public est sortie en octobre 2007. Lors de la définition des critères de sélection de l'échantillon, il avait été défini qu'une exemption était donnée aux logiciels au niveau de la disponibilité de l'outil puisque ces derniers sont généralement en vente. Toutefois, la compagnie met à la disposition des personnes intéressées des clips de démonstrations qui permettent de visualiser les diverses fonctions de l'outil. Ces clips ont permis d'obtenir l'information nécessaire pour en faire son analyse et un représentant de la compagnie était disponible pour compléter l'information sur demande.



Via2D a obtenu l'une des meilleures notes, soit 3.8/5.0, ce qui le positionne très près d'un niveau bien adapté à l'évaluation de la durabilité de projets selon les critères mesurés.

Accessibilité et facilité d'utilisation – 0.50/1.50

Accessibilité/ Facilité d'utilisation 30%	Coût d'acquisition	0.30
	Compétences requise	0.10
	Nombre d'heures requises par évaluation	0.05
	Maintenance requise	0.05

Au niveau de l'accessibilité, il faut posséder une licence afin de l'utiliser mais la structure de coût rend le logiciel accessible aux divers groupes d'utilisateurs potentiels. Plusieurs paramètres, tels le nombre d'utilisateurs et le nombre de bases de données à créer, sont examinés pour déterminer le coût d'acquisition. Une échelle de prix est fixée pour les collectivités et entreprises et inclut la licence, la formation et la maintenance. Le coût de la licence est divisé par deux pour les collectivités de moins de 20 000 habitants et les PME de moins de cent salariés. Pour les associations à but non lucratif, le logiciel peut être gratuit et ces derniers ont ainsi seulement à payer la formation et l'assistance. Finalement ils ont un programme partenaire qui permet aux bureaux d'études d'obtenir des licences gratuites (Desguin, 2010).

Une multitude de fonctionnalités sont offertes dans le logiciel, donc une formation donnée par un expert est souhaitable afin d'en optimiser les capacités. Les clips de démonstrations offrent un survol des fonctionnalités et il est également possible de suivre une formation en ligne d'environ quarante minutes mais cela ne permettra pas de maîtriser l'ensemble des fonctions. L'avantage de suivre une bonne formation est que l'utilisateur sera ensuite plus efficace lorsqu'il évaluera des projets à l'aide de l'outil. Il est tout de même estimé qu'au moins une journée par projet est requise pour procéder à l'évaluation. Ceci dépend bien entendu de la complexité du projet et du nombre d'indicateurs sélectionnés. Le dernier élément à évaluer de cette première catégorie est la maintenance et en raison de sa nouveauté, il est possible que de nouvelles versions arrivent sur le marché pour intégrer des améliorations. Si ces modifications sont souhaitables, une assistance du fournisseur sera éventuellement requise puisqu'ils sont les seuls ayant accès au code de programmation.

#### Spécificités techniques – 1.30/1.50

Spécificités techniques 30%	Flexibilité d'adaptation au contexte	0.50
	Objectivité	0.30
	Niveau de précision	0.50

Via2D a obtenu un score presque parfait dans la catégorie des spécificités techniques. Les clips de démonstrations permettent de constater que le logiciel possède des

caractéristiques techniques allant au-delà de celles présentement évaluées, permettant entre autres une intégration avec le système de communication et la gestion du projet dans le temps. Pour ce qui a trait à la flexibilité d'adaptation de l'outil au contexte, Via2D permet non seulement d'ajouter les indicateurs désirés mais également de les grouper selon les sphères du développement durable sélectionnées. Pour chaque indicateur, une fiche est créée où il est possible de définir sa nature, son lieu, sa périodicité d'évaluation, le sens de progression et l'objectif quantifié à atteindre. Ces paramètres sont utilisés pour offrir diverses possibilités de présentation des résultats qui seront présentées dans la catégorie d'évaluation suivante. Cette fonctionnalité est assurément garante d'une adéquation au contexte du projet à évaluer.

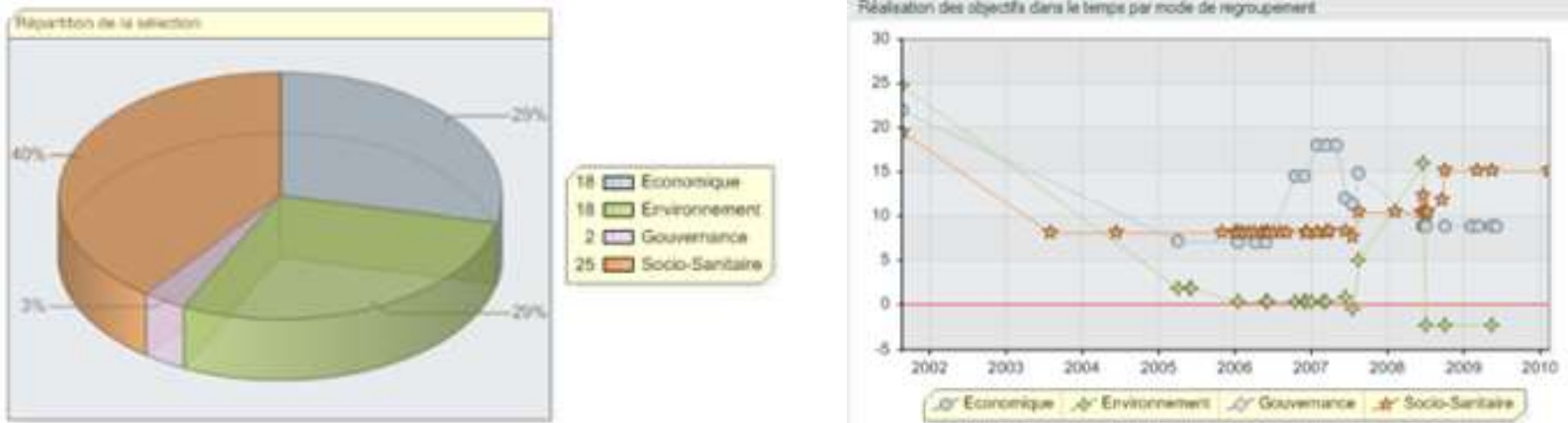
Dans le but d'augmenter le niveau d'impartialité de l'évaluation, l'analyse peut être conduite par plusieurs évaluateurs et les résultats sont ensuite validés et comparés. L'objectivité est également assurée par l'absence de question ouverte pouvant laisser place à l'interprétation. Finalement, les indicateurs peuvent être pondérés au niveau de l'action ou au niveau global afin d'obtenir leur impact sur une action spécifique ou sur l'ensemble des opérations de l'organisme.

#### Aide à la décision – 2.00/2.00

Aide à la décision 40%	Clarté des résultats sur l'impact global	1.00
	Capacité de passer du diagnostic à l'action	0.75
	Capacité de comparaison des alternatives	0.25

Une note parfaite a été attribuée pour la dernière catégorie évaluant la capacité de l'outil à fournir une aide à la décision. L'outil permet non seulement de voir les aspects positifs et négatifs de façon globale mais sa capacité de personnaliser une multitude de paramètres permet également de présenter les résultats selon des besoins très spécifiques. Les résultats peuvent être exposés sous diverses formes, telles des échelles de progression et des graphiques. Quelques exemples apparaissent ici-bas :

La qualité des images n'est pas excellente puisqu'elles proviennent d'une copie d'écran à partir du démo, mais elles permettent tout de même d'avoir une idée des types de graphiques pouvant être obtenus.



Cou...	...	Libellé	Te...	% ...	Nature	Bâtiment	Satisfaction Absolue
	10	Taux de diplômés en sciences et technologies	✓	900,00	Aucune		
	11	Dépenses de recherche et développement	✗	-100,00	Recherche et Développe...	Bâtiment 2	
	12	Dépôts de brevets auprès des offices européen et améri...	✗	-100,00	Recherche et Développe...	Bâtiment 2	
	13	Fonds investis en capital-risque rapportés au PIB	⇌	0,00	Consommation Électrique	Bâtiment 3	
	19	Production d'énergie à partir de sources renouvelables	⇌	0,00	Consommation Électrique	Bâtiment 2	
	24-b	Biodiversité : Evolution des populations d'oiseaux commu...	✓	50,00	Evolution des espèces	Bâtiment 2	
	26	Production de déchets et population	⇌	0,00		Bâtiment 2	
	27	Tourisme et territoire	✗	-83,33			
	28	Eco-efficacité du secteur agricole	⇌	0,00			
	30	Contamination des eaux continentales par les pesticides	✗	-33,33	Consommation Électrique	Bâtiment 2	
	31-a	Revenus - Dispersion des revenus	✓	2 400,00			

Figure 3.9 Exemples de représentations graphiques de Via2D (Tiré de Act21, 2007)

En visualisant la progression des indicateurs en fonction des objectifs définis pour chaque projet, il est aisé d'identifier les opportunités d'amélioration. Via2D permet ainsi d'entrer des actions et de les lier avec les projets pour voir l'impact de ces actions sur les éléments choisis. C'est donc un support très efficace afin de passer du diagnostic à l'action. Une autre caractéristique de l'outil est qu'il permet de comparer les projets entre eux afin de définir les priorités et sélectionner ceux ayant le plus haut niveau de durabilité.

### Conclusion

L'analyse de cet outil démontre qu'il est en général très intéressant dans une optique d'évaluation de la durabilité de projets. Le fait qu'il soit sous forme de logiciel aurait pu diminuer voir éliminer sa désirabilité puisque cette forme d'outil vient généralement avec un coût d'acquisition mais l'entreprise a su l'adapter à divers public. C'est un outil très complet offrant une grande variété de fonctionnalités plus intéressantes les unes que les autres mais ces caractéristiques peuvent en faire un outil trop complexe pour les besoins de l'organisation et ainsi décourager les utilisateurs. Il serait peut-être intéressant d'avoir une version allégée où seulement une partie des fonctions seraient disponibles.

### **3.4 Conclusion de l'analyse**

La méthode appliquée pour la sélection de l'échantillon d'analyse a permis d'obtenir des outils très variés et ainsi enrichir l'analyse par la rencontre d'une multitude d'éléments différents d'un outil à l'autre. Certains aspects semblent être propres à un type de format. Par exemple, les outils de type « questionnaire » et « grille » se démarquent par leur accessibilité et leur facilité d'utilisation mais présentent des lacunes au niveau des spécificités techniques et dans leur capacité d'aide à la décision. Ces deux derniers aspects sont par contre mieux adressés par les outils de type « tableur » et « logiciel ». La familiarisation avec ces derniers est parfois plus longue, mais une fois qu'ils sont maîtrisés, ils permettent d'obtenir des résultats intéressants amenant une bonne valeur ajoutée aux divers acteurs affectés par les projets analysés. L'inventaire du départ n'avait pas permis de rencontrer d'outil ayant été développés spécifiquement pour l'évaluation de projets de développement international mais l'analyse comparative a tout de même

permis d'identifier des outils qui seraient bien adaptés à ce type d'évaluation après avoir revu et modifié certains critères d'évaluation.

## **4 RECOMMANDATIONS**

La structure des recommandations est faite selon les critères d'évaluation de la section 3.2.1 en fonction des meilleures pratiques observées dans chacun des outils analysés.

### **4.1 Format général**

Parmi les quatre types de format ayant été recensés puis analysés, celui qui semble être le plus approprié est le tableur. En effet, le logiciel Microsoft Excel permet de développer un outil accessible, relativement facile à utiliser et ayant une multitude de fonctionnalités offrant un bon support d'aide à la décision. Les recommandations qui suivent sont faites dans une optique où l'outil d'évaluation est un tableur développé dans Microsoft Excel.

### **4.2 Accessibilité et facilité d'utilisation**

En tenant compte que la majorité des organismes œuvrant dans le développement international sont à but non lucratif et ayant ainsi des ressources financières limitées, un facteur qui contribue à son attractivité est le coût d'acquisition. Il existe déjà des outils gratuits et disponibles sur internet mais n'étant pas nécessairement bien adaptés au contexte de projets de développement international. Le nouvel outil se doit tout de même d'être sans frais d'acquisition.

L'outil d'évaluation doit permettre de rencontrer toutes les caractéristiques nécessaires afin d'assurer son efficacité d'aide à la décision tout en restant le plus simple possible. Plusieurs utilisateurs devront être formés puisque ce sont les demandeurs qui seront responsables de la plus grande partie du travail et il risque d'y avoir un nouveau demandeur pour chaque nouveau projet. Il est donc important que le fichier soit le plus intuitif possible et qu'un guide d'utilisation très complet l'accompagne. Ce dernier doit inclure une explication générale du développement durable et du contexte de développement international. Puis, chaque fonctionnalité de l'outil doit être expliquée en détail ainsi que la méthodologie, étape par étape, pour compléter l'évaluation. Bien entendu, l'aide d'un expert, tel un conseiller en développement durable, augmenterait la

qualité de l'information obtenue suite à l'évaluation mais il est considéré qu'il est également possible de procéder à une évaluation procurant des résultats de haute qualité par le simple emploi d'un guide d'utilisation. Le fait de ne pas devoir nécessiter l'aide d'une ressource externe augmente son degré d'accessibilité.

Les deux outils de type « tableur » analysés demandent environ une journée pour livrer une évaluation de la durabilité d'un projet. Considérant que les ressources en temps sont souvent limitées dans tous types de projets, plus le nombre d'heures requises par évaluation est élevé, plus le risque que l'outil ne soit pas utilisé augmente. Toutefois, un compromis possible est que la conception de l'outil puisse diviser les tâches entre le demandeur de financement et l'organisme donateur afin que 80 % du travail soit exécuté par le demandeur. Ainsi, plus il est consciencieux dans son analyse, plus les résultats démontreront que le travail de réflexion a considéré un maximum d'impacts potentiels et plus les donateurs se sentiront en confiance de supporter ce projet, connaissant ses aspects positifs et négatifs ainsi que la façon de le faire évoluer. Dans cette optique, une journée pour remplir cette fonction semble raisonnable.

Certains outils évalués antérieurement exigeaient le soutien des créateurs pour la maintenance. De nos jours, la plupart des organisations ont des ressources humaines ayant des compétences modérées avec le logiciel Microsoft Excel et seraient en mesure de supporter la maintenance de ce type d'outil. Alors autant que possible, la maintenance doit être faite par une ressource interne, ce qui permet d'autant plus de réduire les temps d'attente et minimiser les coûts. Il est toutefois recommandé de protéger le fichier pour diminuer les risques d'erreurs humaines qui augmenteraient le besoin de maintenance. Ce mot de passe devrait être disponible et connu par quelques utilisateurs clés identifiés comme responsables.

En résumé, dans le but d'optimiser l'accessibilité et la facilité d'utilisation du nouvel outil d'évaluation de la durabilité, il est recommandé qu'il soit gratuit, que l'emploi d'un guide d'utilisation suffise pour acquérir les compétences nécessaires, qu'une évaluation

puisse être complétée en une journée et que la maintenance puisse être faite par une ressource interne.

### **4.3 Spécificités techniques**

Tel que mentionné précédemment, un outil de type « tableur » offre une multitude de fonctionnalités et permet ainsi de rencontrer les spécificités techniques désirables pour un outil d'évaluation de la durabilité tout en ne requérant pas de programmation complexe.

Certains des outils analysés permettent d'évaluer des projets de tous types. Le nouvel outil peut aussi offrir cette flexibilité, mais doit tout d'abord être conçu pour répondre aux besoins d'un projet de développement international. Les réalités entourant chaque projet varient selon une multitude de facteurs alors il est important de laisser une certaine flexibilité dans la sélection des critères. Quelques-uns peuvent être obligatoires avec un minimum à inclure par dimension du développement durable et la balance, sélectionnée selon les besoins et motivations propres aux projets. Puisque le sujet traité porte sur les projets de développement international, il est important que les critères soient directement en lien avec les problématiques que tente de résoudre ce type de projet. Par exemple, les cibles et indicateurs liés aux OMD peuvent être utilisés comme critères afin de s'assurer que les projets de développement sont en harmonie avec les OMD et vont contribuer à leur avancement. Il ne faut par contre pas se limiter à ces derniers puisque les projets vont certainement avoir un impact sur d'autres éléments alors afin d'aider les utilisateurs à considérer tous les impacts possibles, cette liste doit également inclure une série de critères additionnels en lien avec les sphères du développement durable en plus de laisser la flexibilité aux utilisateurs de la compléter avec d'autres critères. Les outils analysés au chapitre précédent incluent une grande variété de critères pouvant sans doute être repris pour l'élaboration de la liste du nouvel outil. L'essentiel est que les évaluateurs et décideurs s'entendent formellement sur les critères à évaluer afin qu'ils soient représentatifs de la réalité dans lequel évolue le projet.

L'objectivité est un élément qui n'est pas parfaitement maîtrisé dans aucun des outils analysés, c'est donc une opportunité d'amélioration puisque dans un contexte d'évaluation, l'objectivité est de mise pour assurer la fiabilité des résultats. Un premier élément à considérer est le type de questions ou critères. Les questions pouvant être répondues par « oui » ou « non » offrent un niveau élevé d'objectivité mais manquent de précision. Des questions fermées ou des critères auxquels une note de prise en compte est attribuée sont intéressants puisqu'ils présentent habituellement un niveau d'objectivité élevé et permettent en plus une plus grande précision. Il faut par contre s'assurer que l'échelle de notation est bien définie, claire, sans ambiguïté et ne laisse pas place à l'interprétation des utilisateurs. De plus, les personnes en charge de l'évaluation doivent posséder toute l'information pertinente relative au projet. Il est également recommandé d'inclure au moins deux types d'acteurs, soient le demandeur de financement et l'organisme donateur. La revue des résultats de l'analyse par le donateur permet à ce dernier de mettre à l'épreuve le demandeur pour s'assurer qu'il a considéré toutes les facettes. Le demandeur doit justifier l'inclusion et l'exclusion des critères et la note attribuée à chacun et si le donateur est en désaccord, ils peuvent ensuite discuter jusqu'au consensus. Les deux acteurs ayant des motivations différentes, ce consensus assure un bon niveau d'objectivité. Si le temps le permet, l'évaluation peut aussi être menée par davantage d'acteurs, de façon individuelle, pour ensuite mettre en commun le résultat de leur réflexion. Plus il y a de types d'acteurs impliqués plus les impacts potentiels à tous les niveaux et leur manière d'y remédier seront bien identifiés.

Le nombre d'acteurs impliqués augmente non seulement le degré d'objectivité mais également le degré de précision. Il est important d'offrir un choix de critères assez grand pour adresser un maximum d'impacts possibles et de laisser une ouverture pour en ajouter des nouveaux, applicables au projet évalué. Il est recommandé d'être précis dans la description des critères et cela peut être fait par l'ajout de commentaires dans les cellules de la feuille de travail ou dans le guide d'utilisation. Une bonne compréhension des critères augmentent la fiabilité des résultats. Le chemin pour arriver à la note attribuée à un critère est souvent le fruit d'une réflexion justifiant cette note. Il est donc intéressant, autant que possible, de garder la trace de ce travail de réflexion. Une brève

explication accompagnant la note est une bonne façon de valider rapidement la note et donne un point de départ pour l'évaluation d'un même projet à des phases différentes. La pondération des critères est aussi souhaitable puisqu'elle permet de refléter les motivations propres au projet et ainsi prendre les décisions en conséquence. Il est toutefois essentiel que la pondération attribuée par le demandeur soit validée par le donateur afin de ne pas affecter l'objectivité de l'évaluation en favorisant certains critères et en négligeant d'autres.

Les spécificités techniques se résument essentiellement en une possibilité d'ajout et de retrait de critères, des échelles de notation claires et sans ambiguïté, une participation d'au moins deux types d'acteurs à l'évaluation et une pondération des critères selon les priorités et objectifs du projet et son contexte de réalisation.

#### **4.4 Aide à la décision**

Certains outils analysés, plus particulièrement ceux de type « tableur » et « logiciel » offrent des éléments d'aide à la décision qui seront repris dans la conception du nouvel outil. D'ailleurs, la représentation des résultats à l'aide du tétraèdre, rencontré pendant l'analyse comparative, a été identifiée comme le meilleur type de graphique pour exposer le niveau global de durabilité. Il est aussi intéressant de fournir une représentation visuelle des critères prioritaires à adresser selon leur pondération et la note qui leur a été attribuée. Un élément à bonifier dans le nouvel outil est l'ajout d'une aide visuelle afin donner une alerte quand le projet ne rencontre pas des règles minimales prédéfinies. De plus il est conseillé que l'outil permette d'évaluer le projet aux diverses phases de réalisation et ainsi suivre son évolution. Une représentation graphique de cette évolution permettra de valider la bonne progression en un coup d'œil.

Une emphase doit être mise sur la capacité de passer du diagnostic à l'action. À cette fin, des directives doivent être établies afin qu'une action permettant d'intégrer ou d'améliorer un aspect soit obligatoire pour tous critères ayant une certaine pondération et ayant obtenu une note inférieure à un certain seuil. Ces actions seront suivies d'une

évaluation à l'autre et l'impact de leur implantation sur le niveau global de durabilité sera connu. La communication entre le demandeur et le donateur est un facteur clé dans la définition de ces actions. Les donateurs vont prendre de l'expérience à mesure qu'ils vont participer aux évaluations et pourront faire profiter les demandeurs de cette expérience en partageant les actions entreprises dans d'autres projets pour corriger des impacts négatifs. La priorisation des actions n'est pas l'objet principal d'un outil d'évaluation de la durabilité mais est complémentaire pour fermer des écarts lorsque le projet n'atteint pas le niveau de durabilité désiré. Un système de priorisation permet d'entreprendre les actions ayant l'impact le plus important. C'est donc un élément à préconiser dans la conception du nouvel outil.

L'outil doit préférablement permettre de comparer des alternatives et présenter les résultats de manière à démontrer laquelle est la plus désirable. Les critères des projets comparés doivent cependant avoir les mêmes pondérations. Tel que présenté dans la grille de l'UQAC, la comparaison peut se faire en utilisant la fonctionnalité permettant de suivre l'évolution du projet à travers les étapes de réalisation mais en comparant des alternatives plutôt que des périodes.

Les éléments à retenir afin d'assurer l'efficacité de l'outil pour l'aide à la décision est son aptitude à traduire les résultats de manière globale à l'aide de représentations graphiques ainsi qu'un système d'alerte lorsque les requis minimaux ne sont pas rencontrés. L'outil doit également forcer l'ajout d'actions d'intégration et d'amélioration, supporter leur priorisation et faciliter la comparaison d'alternatives.

Toutes ces recommandations, appliquées au nouvel outil, vont certainement être garantes d'un outil bien adapté à l'évaluation de la durabilité de projets de développement international.

## **5 CONCEPTION DU NOUVEL OUTIL**

Le présent chapitre sur la conception du nouvel outil est divisé en trois sections. La première expose le travail préparatoire réalisé avant d'initier la conception. La seconde présente comment les recommandations du chapitre précédent ont été intégrées et est suivie d'une section où sont présentés d'autres éléments du contenu du produit final. Ce dernier chapitre se termine par la présentation de quelques opportunités d'amélioration.

### **5.1 Travail préparatoire**

Avant de se lancer dans la création d'un nouvel outil d'évaluation de la durabilité, il y a quelques questions à se poser pour déterminer le type de projet à évaluer, la finalité de l'évaluation, les utilisateurs, les ressources et les phases auxquelles l'évaluation aura lieu (Denoual, 2010).

Au niveau du type de projet à évaluer, il s'agit de projets de développement international. Il faut donc porter une attention particulière aux critères d'évaluation ainsi qu'aux sphères du développement durable à considérer. Dans la section sur la mise en contexte, un état de l'avancement des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) a été présenté. Ces objectifs, subdivisés en cibles et indicateurs, sont mondialement reconnus pour suivre le progrès. Ils peuvent donc être utilisés comme base pour la liste des critères. La mise en contexte a également identifié un problème de gouvernance dans les pays en développement. Cette dimension du développement durable pourrait donc être ajoutée aux trois dimensions habituelles.

En ce qui concerne la finalité de l'évaluation, l'objectif premier est de fournir une aide à la décision lorsqu'il est temps de décider de financer un projet ou non. Mais l'outil devrait également permettre d'atteindre d'autres finalités telles le questionnement, l'amélioration du projet et son suivi tout au long des diverses phases.

Les utilisateurs du nouvel outil seront variés. L'acteur principal sera le chargé de projet étant la personne ou le groupe de personnes désirant réaliser un projet de développement international. Ce chargé de projet sera responsable de bâtir son équipe d'évaluation

devant être composée du maximum de types d'acteurs qui seront impactés par le projet. Ensuite, il y aura le décideur étant l'organisme qui prendra la décision de financer ou non le projet.

En ce qui a trait aux ressources, il y a d'abord les ressources temporelles à considérer. Tel qu'il avait été exposé dans la section sur les recommandations, il n'est pas souhaitable que l'outil soit fastidieux et long à compléter puisque cela diminuerait son degré d'utilisation. Par contre, il est essentiel qu'il soit suffisamment complet afin de s'assurer que tous les impacts potentiels ont été considérés. Il est donc acceptable qu'environ une journée soit nécessaire pour compléter une évaluation. Puisque les ressources humaines appartiennent à divers groupes, elles ont donc des compétences variées, d'où l'importance de concevoir un outil simple, nécessitant peu de formation pour son utilisation. Les ressources financières des futurs utilisateurs sont limitées, il est donc souhaitable que cet outil puisse être offert gratuitement et il en est de même pour les ressources matérielles qui doivent être facilement accessibles.

Finalement, pour la détermination des phases auxquelles l'outil sera utilisé, il est préférable qu'il soit utilisé à toutes les phases. En effet, sa première utilisation servira à prendre la décision de financer le projet ou non, puis les évaluateurs détermineront les étapes critiques du projet pour lesquelles une nouvelle évaluation devra être menée. Ces étapes pouvant être lors de la planification, la réalisation, l'exploitation ou le bilan. Cet outil doit permettre d'assurer l'amélioration continue du projet et doit donc être utilisé tout au long du cycle de vie du projet.

Le travail préparatoire ci-haut, où ces questions initiales sont prises en compte pour la création du nouvel outil, est essentiel afin d'augmenter la probabilité que l'outil réponde effectivement aux besoins des futurs utilisateurs.

## **5.2 Intégration des recommandations**

Le nouvel outil a été conçu en prenant soin d'intégrer les recommandations qui avaient été faites suite à l'analyse comparative des outils sélectionnés. En effet, la majorité des éléments identifiés se retrouvent dans le nouvel outil d'évaluation de la durabilité de projets de développement international.

### **5.2.1 Accessibilité et Facilité d'utilisation**

L'outil a été développé à l'aide du logiciel Microsoft Excel pour sa grande accessibilité. Son utilisation est hautement répandue et tous ceux ayant une licence de la suite Microsoft Excel y ont accès. Ce logiciel offre une vaste gamme de fonctionnalités à intégrer dans un tel outil. Les possibilités sont si grandes que le défi consistait à garder le nouvel outil le plus simple possible afin que son utilisation requière seulement des connaissances de base. D'ailleurs, le guide d'utilisation qui l'accompagne, qui est aussi disponible à l'intérieur même de l'outil, est suffisamment détaillé pour que la simple lecture permette de compléter l'évaluation.

Toujours selon les recommandations, il avait été déterminé qu'il serait souhaitable qu'une évaluation puisse être complétée en environ une journée. Cela n'a pas encore été testé mais il est estimé que cet élément a été respecté et cette estimation inclut la rencontre entre les évaluateurs et les décideurs pour la revue des résultats.

Bien que les utilisateurs ne doivent pas posséder de compétences spécifiques pour son utilisation, la conception nécessitait des connaissances du logiciel plus avancées afin d'intégrer des aspects additionnels que ce dernier peut offrir avec un peu de programmation. Cela dit, si les utilisateurs désirent modifier l'outil pour qu'il réponde mieux à leurs besoins, la personne en charge de la maintenance doit bien maîtriser le logiciel. De plus, une protection a été appliquée à la majeure partie du fichier afin de minimiser les erreurs humaines. La personne responsable de la maintenance doit détenir le mot de passe pour déverrouiller les feuilles de travail au besoin. Une explication plus détaillée de la protection est disponible dans la prochaine section sur le contenu.

### **5.2.2 Spécificités techniques**

Un élément critique de la conception de cet outil se situe au niveau de la sélection des critères d'évaluation. Le contexte varie d'un pays à l'autre, d'un projet à l'autre et selon une multitude d'autres facteurs. Il aurait donc été prétentieux de prétendre offrir une liste exhaustive des critères à considérer dans un tel contexte. Une liste de quatre-vingt-quatorze critères, disponible à l'annexe 5, a été créée mais il est aussi possible d'ajouter des critères additionnels afin de personnaliser l'outil aux besoins spécifiques du pays où le projet a lieu. La liste disponible est d'abord basée sur les cibles et indicateurs propres aux OMD (WordPress, 2010) puis, afin de la compléter, les critères utilisés dans les outils analysés ont été revus et ceux étant applicables au contexte de développement international ont également été retenus. Tous les critères en lien un l'un des OMD ainsi qu'une sélection de cinq critères sur la gouvernance doivent obligatoirement être évalués et les autres sont optionnels selon le jugement des évaluateurs et des décideurs. Une grande flexibilité est donnée aux utilisateurs à cette étape puisque tel que mentionné dans les recommandations, il est essentiel que les critères évalués soient applicables au contexte d'évaluation.

Afin de préserver l'objectivité, il est recommandé que l'évaluation soit faite par au moins trois personnes et idéalement ces personnes doivent appartenir à différents groupes d'acteurs pour stimuler le questionnement et s'assurer que tous les impacts potentiels sont pris en compte. Par exemple, l'équipe pourrait inclure le chargé de projet, un habitant de la communauté et un représentant de la municipalité. Ensuite, l'étape ultime assurant un niveau élevé d'objectivité est la revue des résultats avec l'organisme de financement. À cette étape, le décideur doit remettre en question le choix des critères, leurs pondérations et leurs impacts et il revient au chargé de projet de les justifier. Si le représentant de l'organisme donateur n'est pas d'accord avec l'un ou l'autre des éléments, les deux parties doivent discuter jusqu'à un consensus. Les motivations des deux parties étant différentes, ces discussions augmentent le niveau d'objectivité.

La précision est en partie assurée par le nombre de critères par dimension selon la distribution ici-bas :

**Tableau 5.1 Classement des critères par dimensions**

Dimension/Type	Obligatoire	Optionnel	Total
Économie	6	9	15
Environnement	10	23	33
Gouvernance	5	8	13
Société	17	16	33
Grand Total	38	56	94

Et cela est sans compter les critères qui peuvent être ajoutés manuellement. Sur un total de quatre-vingt-quatorze critères, trente-huit sont obligatoires et au moins soixante d'entre eux doivent être évalués selon l'échelle de fiabilité ci-dessous pour obtenir un niveau élevé :

**Tableau 5.2 Échelle de fiabilité**

Dimension/Précision	Faible	Modéré	Élevé
Économie	< 5	5 > x > 10	>10
Environnement	< 10	10 > x > 20	>20
Gouvernance	< 5	5 > x > 10	>10
Société	< 10	10 > x > 20	>20

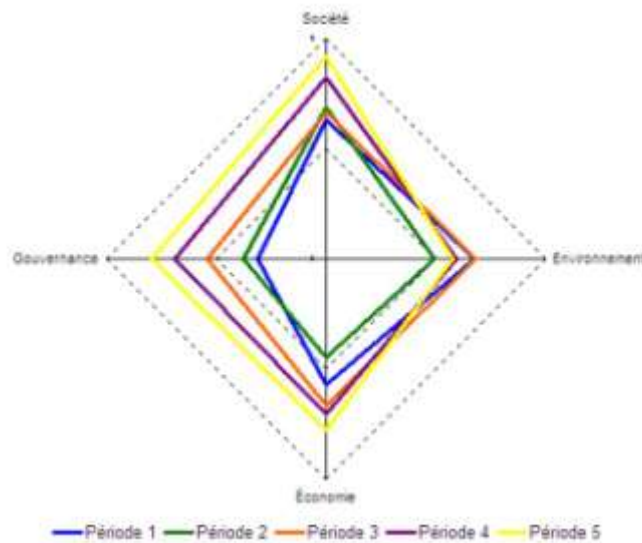
De plus, lorsque l'évaluateur détermine que le projet a un impact positif sur le critère d'évaluation, l'outil envoie une alerte pour l'inviter à entrer une explication démontrant comment l'impact est positif. Cela ajoute de la précision et est utile pour les discussions lors de la revue des résultats. Finalement, l'outil permet aussi de pondérer les critères afin de refléter les motivations réelles du projet. Puisqu'il s'agit de projets de développement international, la pondération des critères en lien avec l'un des OMD est toujours de « 3 », soit le niveau le plus élevé selon l'échelle ci-dessous :

**Tableau 5.3 Échelle de pondération**

Pondération	Valeur
Critique	3
Nécessaire	2
Désirable	1

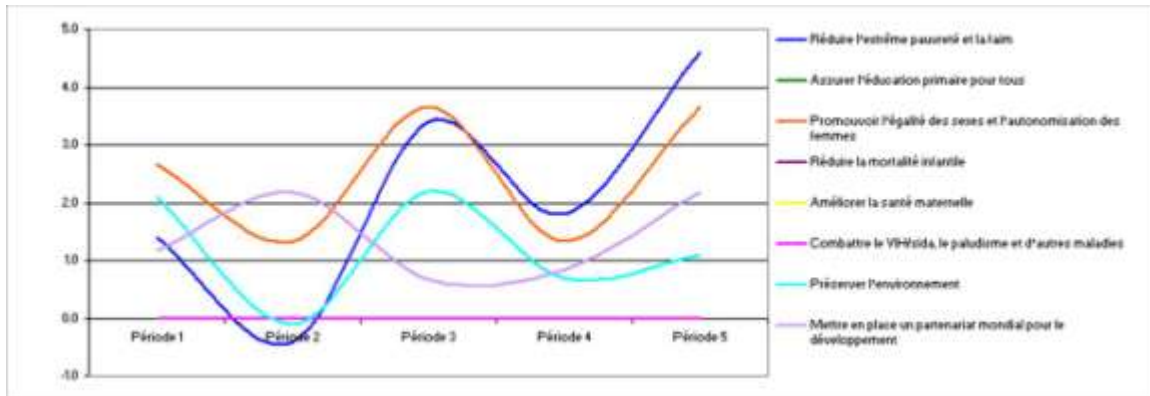
### 5.2.3 Aide à la décision

Il avait été déterminé dans les recommandations que les représentations graphiques des résultats offraient un bon support d'aide à la décision et le format du tétraèdre a été repris dans le nouvel outil. Le fichier permet d'évaluer jusqu'à cinq périodes afin de couvrir les étapes critiques du projet déterminées au moment d'aller de l'avant avec le financement du projet. Ainsi, l'évolution de la durabilité du projet peut être visualisée en un coup d'œil tel que présenté ci-dessous :



**Figure 5.1 Représentation graphique de la durabilité du nouvel outil**

Puisque l'outil fait également un lien avec les OMD, une autre représentation graphique a été ajoutée afin de suivre l'évolution des critères liés aux OMD au fil des évaluations. Les projets n'ont pas tous un impact sur tous les OMD, l'outil présente donc l'évolution de ceux pour lesquels au moins un des critères en lien avec un OMD a un impact non nul, tel que le démontre l'exemple ci-dessous :



**Figure 5.2 Représentation graphique du suivi de la progression des OMD**

Un dernier élément intéressant qu'apporte l'outil par rapport aux représentations visuelles pour l'aide à la décision est que si l'impact se détériore d'une période à l'autre, une alerte de couleur rouge sera obtenue afin de mettre en évidence cette détérioration :

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Pondération	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact
1	-2	-2	-1	2	1

**Figure 5.3 Exemple d'alerte pour la détérioration de l'impact d'un critère**

Le nouvel outil est également performant pour passer du diagnostic à l'action. Des formules sont intégrées dans la feuille de travail pour l'évaluation des critères afin que des alertes soient obtenues si une action corrective ou une piste d'amélioration est requise :

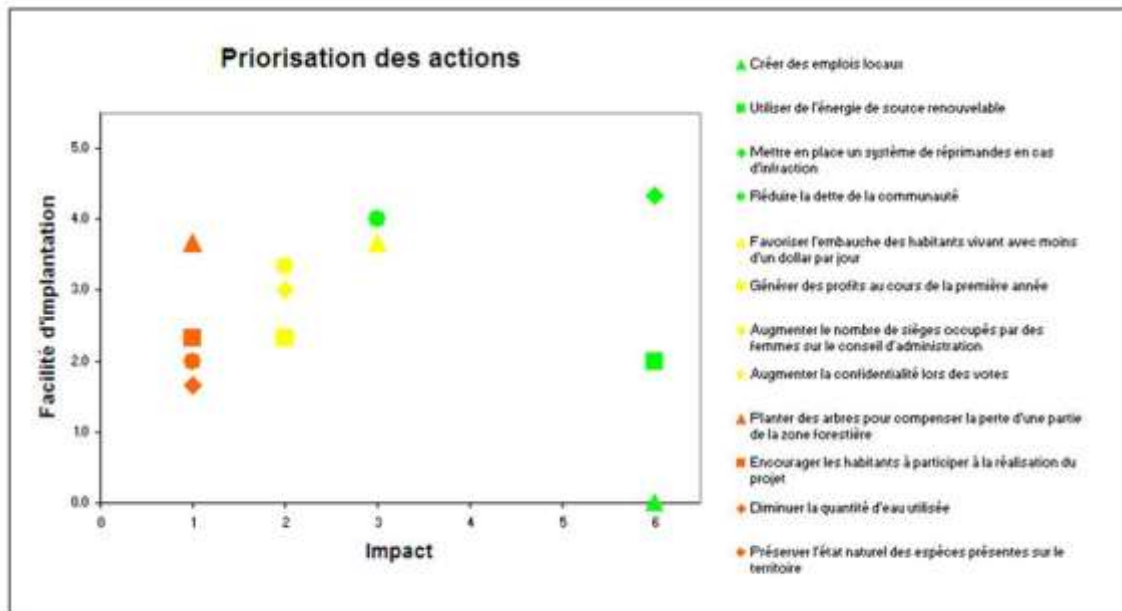
- Si la pondération est de "2" ou "3" et que l'impact est de "-1" ou "-2", une action corrective (AC) est requise;
- Si la pondération est de "1" et que l'impact est de "-1" ou "-2", une piste d'amélioration (PA) est requise.

Pour les critères nécessitant une action corrective ou une piste d'amélioration, la facilité d'implantation est ensuite déterminée selon le tableau ci-dessous.

**Tableau 5.4 Échelle de facilité d'implantation**

Facilité d'implantation	1	2	3	4	5
Coût	Plus de 10,000\$	Entre 5,000\$ et	Entre 1,000\$ et	Entre 500\$ et 1,000\$	Moins de 500\$
Disponibilité de la main-d'oeuvre	Main-d'oeuvre non disponible	Main-d'oeuvre disponible à l'extérieur de la région avec formation	Main-d'oeuvre disponible à l'extérieur de la région sans formation	Main-d'oeuvre disponible localement avec formation	Main-d'oeuvre disponible localement sans formation
Faisabilité technique	Projet très complexe et requérant une technologie en développement et difficilement accessible sur le marché.	Projet complexe requérant une technologie disponible sur le marché mais non localement.	Projet plus ou moins complexe mais requérant une technologie plus ou moins connue mais disponible localement.	Projet plus ou moins complexe requérant une technologie connue et disponible localement.	Projet simple requérant une technologie connue et disponible localement.

Ces informations sont ensuite utilisées pour l'outil de priorisation des actions permettant d'identifier les actions ayant le plus grand impact et la plus grande facilité d'implantation. L'outil trie les actions correctives et les pistes d'amélioration par l'impact afin que les actions prioritaires se retrouvent en haut de la liste. La liste de priorisation a été restreinte à douze actions. Pour lire le graphique, il suffit de faire dérouler une ligne imaginaire partant du coin supérieur droit vers le coin inférieur gauche. La première action rencontrée par cette ligne imaginaire est celle qui a la meilleure combinaison d'impact et de facilité d'implantation. Ici-bas se trouve un exemple :

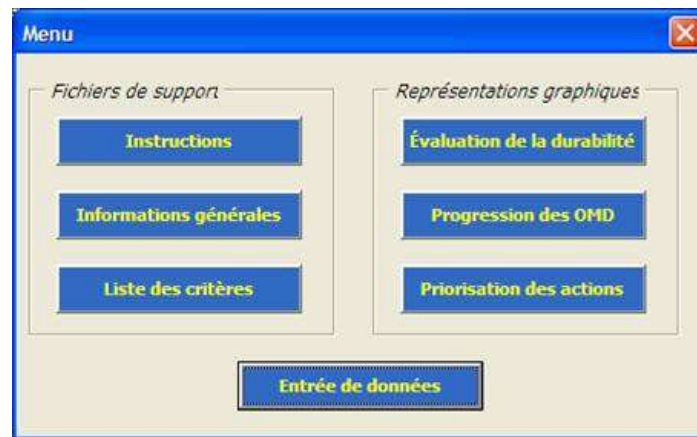


**Figure 5.4 Représentation graphique de la priorisation des actions**

La dernière recommandation de cette section était sur la capacité à comparer des alternatives. Cet élément n'a pas été directement intégré à l'outil, mais une démarche pour y arriver est incluse dans le guide d'utilisation. Il s'agit en fait de modifier légèrement l'outil principal en y apportant quelques modifications mineures.

### 5.3 Contenu

Tel que mentionné dans la section précédente, le nouvel outil a été conçu dans le logiciel Microsoft Excel. Cette plate-forme a été choisie pour offrir un maximum d'automatisation et ainsi avoir peu de données à entrer tout en obtenant des résultats de qualité. La navigation à l'intérieur de l'outil est facilitée par le menu principal ci-dessous :



**Figure 5.5 Menu principal du nouvel outil**

Tel que présenté sur ce menu, l'outil contient sept feuilles de travail classées en fichiers de support, représentations graphiques et une feuille de travail où se fait la presque totalité des entrées de données. Il n'est pas nécessaire de faire une revue détaillée de chacune puisque les fonctionnalités sont expliquées dans la section précédente sur l'intégration des recommandations et la balance est détaillée dans le guide d'utilisation disponible à l'annexe 6.

Ce qui est pertinent de préciser dans la présente section porte sur la protection qui a été appliquée dans ce fichier, puisqu'elle varie d'une feuille de travail à l'autre et la compréhension de la structure est de mise si une maintenance est requise.

Tout d'abord, les feuilles de travail nommées « Instructions », « Évaluation durabilité » et « Progression OMD » sont complètement protégées par un mot de passe. Ce mot de passe est « 1234 » mais il est recommandé qu'il soit changé par le responsable de la maintenance et connu d'au moins une autre personne. Cette protection fait en sorte qu'aucune action autre que la sélection des cellules ne peut être effectuée.

Ensuite, la feuille de travail nommée « Périodes d'évaluation » est partiellement protégée. Les cases à compléter en pointillés ainsi que celles où il y a l'inscription des périodes 1 à 5 ont été déverrouillées afin que les utilisateurs puissent entrer l'information requise et changer les mentions des périodes 1 à 5 pour des termes plus significatifs. Des formules existent dans les autres feuilles de travail afin transférer automatiquement l'information mise à jour dans ce formulaire.

Deux feuilles de travail ont une protection différente, soient celles nommées « Critères » et « Priorisation d'action », puisqu'elles sont protégées, mais sans mot de passe. Des programmes existent dans ces feuilles de travail et la protection est automatiquement enlevée pendant que le programme roule afin de mettre à jour certaines données. La protection est par contre réactivée lorsque le programme termine son exécution. Cela dit, les usagers pourraient retirer la protection puisque ceci peut être fait sans mot de passe. Il faut alors se fier à la bonne volonté de chacun puisque la protection est d'abord intégrée afin de réduire les possibilités d'erreurs humaines et non prévenir la malveillance des gens.

Finalement, la feuille de travail intitulée « Entrée de données » possède une protection avec mot de passe mais plusieurs cellules ont été épargnées. Il s'agit des cellules pour l'entrée de l'impact à chacune des périodes, la description, le coût, la disponibilité de la main-d'œuvre, la faisabilité technique ainsi que les critères et la pondération à la suite des critères obligatoires présélectionnés.

Il y a également plusieurs formules assurant le fonctionnement de l'outil mais une personne maîtrisant bien le logiciel Microsoft Excel peut facilement s'y retrouver. Afin d'avoir accès à l'ensemble des formules, il faut parfois retirer la protection pour rendre visibles des colonnes qui ont été cachées.

Le guide d'utilisation fournit les autres informations pertinentes à connaître sur le contenu de cet outil d'évaluation de projets de développement international.

#### **5.4 Opportunités d'amélioration**

Cet outil a été conçu de façon très consciencieuse mais n'est malheureusement pas parfait. Il n'y a pas de limite aux éléments qui seraient intéressants à ajouter et qui en augmenteraient la valeur. Par contre, l'un des objectifs de départ était de fournir un outil assez simple pour assurer une utilisation fréquente qui ne découragerait pas les utilisateurs. Au fil du temps, de nouvelles versions pourraient voir le jour afin de combler les désirs additionnels des utilisateurs et ainsi offrir un outil qui réponde davantage à leurs besoins.

Outre les fonctionnalités additionnelles, des améliorations pourraient être requises pour corriger certaines lacunes pouvant être identifiées lors de l'utilisation. Le désavantage principal d'avoir un seul concepteur est que cette personne n'est souvent pas la meilleure pour mettre l'outil à l'épreuve puisqu'elle connaît bien son fonctionnement. Cela dit, ce sont des utilisateurs sans expérience qui permettront de tester convenablement cet outil.

Cet outil doit s'inscrire dans une perspective d'amélioration continue qui évoluera au fil des usages.

## CONCLUSION

L'objectif ultime de cet essai était de créer un outil d'évaluation de la durabilité adapté aux projets de développement international. La méthodologie mise en place pour y arriver a permis de rencontrer cet objectif.

Quelques difficultés ont été rencontrées en cours de route dont l'une étant survenue lors de la production de l'inventaire alors qu'aucun organisme contacté n'a retourné le formulaire. Il était espéré d'obtenir de l'information pertinente sur la réalité des organismes œuvrant dans le domaine du développement international, malheureusement le manque de ressources de ces organismes a fait qu'ils n'ont pu donner suite à la demande. Malgré ce faux départ, les autres stratégies de recherches ont tout de même permis de recenser un nombre intéressant d'outils afin de poursuivre l'analyse.

Les outils obtenus présentent une multitude de caractéristiques différentes ce qui a permis de sélectionner un échantillon très varié pour procéder à l'analyse comparative. Six outils ont été examinés en détail lors de cette étape et ce, selon des critères d'évaluation précis. Les trois grandes catégories évaluées sont l'accessibilité et la facilité d'utilisation, les spécificités techniques et l'aide à la décision. Les sous-critères propres à ces catégories ont fait ressortir les aspects positifs et négatifs de chacun. En général, les outils de type « questionnaire » et « grille » ont obtenu des notes élevées dans la catégorie de l'accessibilité et leur facilité d'utilisation mais plus basses au niveau des spécificités techniques et dans leur capacité d'aide à la décision. Les outils de type « tableur » et « logiciel », quant à eux, ont obtenu des notes inverses étant de bons supports d'aide à la décision offrant des spécificités techniques intéressantes mais pour lesquels la familiarisation avec ces derniers est parfois plus complexe.

Suite aux résultats de l'analyse comparative, une série de recommandations est née. Tout d'abord le format de type « tableur » a été retenu puisqu'il est généralement facilement accessible et gratuit pour toutes personnes possédant une licence de la suite Microsoft Office. Une autre recommandation par rapport à la facilité d'utilisation est qu'environ une journée soit requise pour compléter une évaluation et que les utilisateurs soient en

mesure de comprendre et d'utiliser l'outil par la seule lecture d'un guide d'utilisation. Ensuite, au niveau des spécificités techniques, l'emphase est mise sur le besoin d'objectivité. À cette fin, il est recommandé que l'évaluation initiale soit faite par un groupe d'acteurs qui seront éventuellement impactés par l'un ou l'autre des aspects du projet et qu'une revue des résultats ait ensuite lieu entre ce groupe ou un représentant du groupe et une personne responsable de l'organisme de financement. Cette étape additionnelle permet de remettre en question les critères évalués, leurs pondérations et leurs impacts et ainsi s'assurer que l'évaluation est précise, objective et complète. La flexibilité d'adaptation au contexte est assurée par la possibilité d'ajouter des critères et sa précision par leurs pondérations selon les besoins et motivations du projet et son contexte de réalisation. Finalement, l'une des recommandations pour l'efficacité d'aide à la décision a trait à sa capacité d'offrir des représentations graphiques afin de visualiser les résultats de manière globale. L'outil doit également exiger l'addition d'actions correctives ou de pistes d'amélioration lorsque l'un des critères présente un impact négatif et idéalement, l'outil doit également supporter la priorisation de ces actions par rapport à leur impact et leur facilité d'implantation.

Ces recommandations sont intégrées dans le nouvel outil. Ce dernier est sous forme de fichier de travail Microsoft Excel et contient un total de sept feuilles de travail incluant l'une où se trouve le guide d'utilisation. La feuille de travail principale est celle où sont entrées les données, soient la sélection des critères, leurs pondérations et la détermination de leurs impacts au cours de cinq périodes d'évaluation. C'est également dans cette feuille de travail que sont ajoutées les actions correctives, les pistes d'amélioration et les justifications d'impact selon un système d'alerte donné par l'outil. Tous les critères en lien avec l'un des OMD sont obligatoires et un minimum de critères pour chacune des dimensions économique, environnementale, social et gouvernance est exigé et l'outil suit la progression de ce nombre. Finalement, des représentations graphiques sont disponibles pour suivre l'évolution du profil de développement durable, la progression des OMD et la priorisation des actions. Il est possible de contacter l'auteure de cet essai par courriel ([Guyanne.Levesque@usherbrooke.ca](mailto:Guyanne.Levesque@usherbrooke.ca)) afin obtenir une copie de l'outil.

En somme, ce nouvel outil d'évaluation de la durabilité est bien adapté au contexte des projets de développement international mais peut être appelé à être révisé au fil des usages alors que des opportunités d'amélioration pourraient être identifiées.

## LISTE DES RÉFÉRENCES

- Act21 (2007). Via2D, version 3, <http://demo.via2d.com/demovia2d.exe>.
- Agence canadienne de développement international (ACDI) (2009). La gestion axée sur les résultats. In ACDI. *Site de l'ACDI*, [En ligne]. <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/NIC-31595014-KEF> (Page consultée le 13 octobre 2010).
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) (s.d.). Développement durable. In ADEME. *Site de l'ADEME*, [En ligne]. [www.ademe.fr/developpement-durable](http://www.ademe.fr/developpement-durable) (Page consultée le 23 octobre 2010).
- Boutaud, A. (2005). *Le développement durable: penser le changement pour changer le pansement?* Doctorat en science et génie de l'environnement, France,
- Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) (2006a). Prendre en compte le développement durable dans un projet, guide d'utilisation de la grille RST<sub>02</sub>. In CERTU. *Certu, promouvoir une ville durable*, [En ligne]. [http://www.certu.fr/fr/Projets\\_transversaux-n206/IMG/pdf/Guide\\_utilisation\\_grille\\_RST02.pdf](http://www.certu.fr/fr/Projets_transversaux-n206/IMG/pdf/Guide_utilisation_grille_RST02.pdf) (Page consultée le 20 octobre 2010).
- Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) (2006b). Grille RST<sub>02</sub>, version 2.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) (1988). *Notre avenir à tous*. Les Éditions du Fleuve édition, Rapport Brundtland, p. 432 pages.
- Denoual, G. (2010). Évaluation de la durabilité des projets, Bases méthodologiques. In Anonyme, *ENV 713 - Application du développement durable* (p. 49). Sherbrooke, Centre universitaire de formation en environnement de l'université de Sherbrooke (CUFE).
- Desguin, D. (17 novembre 2011). *Démo du logiciel Via2D*. Courrier électronique à Guyanne Lévesque, adresse destinataire : [guyanne.levesque@usherbrooke.ca](mailto:guyanne.levesque@usherbrooke.ca)
- Di Castri , F. (2002). Les conditions gagnantes du développement durable. In Agora21. *Sommet Mondial sur le Développement Durable*, [En ligne]. <http://www.sommetjohannesburg.org/initiatives/conditions-gagnantes.html> (Page consultée le 14 octobre 2010).
- Gouvernement du Canada (GC) (2010). Modèle d'exploration préliminaire d'évaluation environnementale stratégique pour des projets de politiques, de plans et de programmes. In GC. *Affaires étrangères et Commerce international Canada*, [En ligne]. [http://www.international.gc.ca/enviro/assessment-evaluation/sea\\_temp-modele\\_ees.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/enviro/assessment-evaluation/sea_temp-modele_ees.aspx?lang=fra) (Page consultée le 20 octobre 2010).
- Grand Lyon (2008). *Grille de questionnement développement durable du Grand Lyon*. France, 5 p.
- Le Groupe Banque mondiale (BM) (2010). Efficacité de l'aide. In BM. *La Banque mondiale, oeuvrer pour un monde sans pauvreté*, [En ligne]. <http://donnees.banquemondiale.org/theme/efficacite-de-laide> (Page consultée le 16 octobre 2010).

- Lévesque, J. et Labrie, S. (2004). *Vers des communautés durables et en santé? : grille d'analyse de projet*. Réseau québécois de villes et villages en santé (RQVVS) édition, Québec, 12 p.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2005). Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. In OCDE. *OCDE, des politiques meilleures pour une vie meilleure*, [En ligne]. <http://www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf> (Page consultée le 16 novembre 2010).
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2006). L'évaluation environnementale stratégique, guide de bonnes pratiques dans le domaine de la coopération pour le développement. In OCDE. *OCDE, des politiques meilleures pour une vie meilleure*, [En ligne]. <http://www.oecd.org/dataoecd/4/20/37354750.pdf> (Page consultée le 13 octobre 2010).
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2010). Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). In PNUD. *Site du PNUD*, [En ligne]. <http://www.undp.org/french/mdg/> (Page consultée le 16 octobre 2010).
- United Nation Department of Public Information (UN) (2010). UN Summit concludes with adoption of global action plan to achieve development goals by 2015. In UN. *Nous, peuples des nations unies... une ONU plus forte pour un monde meilleur*, [En ligne]. <http://www.un.org/fr/mdg/summit2010/> (Page consultée le 20 octobre 2010).
- Villeneuve, C. (2007a). Grille d'analyse de développement durable, <http://dsf.ugac.ca/eco-conseil/>.
- Villeneuve, C. (2007b). *Guide d'utilisation de la grille de développement durable pour l'analyse de projets*. Chicoutimi, 37 p.
- Villeneuve, C., Riffon, O., Wells, J. et Grégoire, V. (2009). Une grille d'analyse pour le développement durable. In Editions des Récollets. *L'encyclopédie du développement durable*, [En ligne]. <http://www.encyclopedie-dd.org/une-grille-d-analyse-pour-le> (Page consultée le 6 octobre 2010).
- WordPress (2010). Liste officielle des indicateurs associés aux OMD. In WordPress. *OMD 2015*, [En ligne]. <http://dev.actionmondialecontrelepauvrete.org/wp-content/uploads/2010/05/4-pages-OMD-campagne-demain-le-monde.pdf> (Page consultée le 26 novembre 2010).
- Zacharie, A. (2010). Les objectifs du millénaire : un bilan critique 10 ans après leur adoption. In Centre national de coopération au développement (CNCd). *CNCd 11.11.11 Un combat de pleins droits*, [En ligne]. <http://www.cncd.be/spip.php?article1119> (Page consultée le 20 octobre 2010).

## BIBLIOGRAPHIE

- Act21 (s.d.). Gamme Via2D. *In* Act21. *Act21, l'informatique au service du développement durable*, [En ligne].  
<http://www.act21.fr/GammeVia2D/Pr%C3%A9sentation/tabid/66/Default.aspx> (Page consultée le 31 octobre 2010).
- Agence régionale pour l'environnement (ARPE) (2001). Diagnostic développement durable urbain. *In* ARPE. *Moteur d'actions durables en Midi-Pyrénées*, [En ligne].  
<http://www.arpe-mip.com/html/files/indicateursDD.pdf> (Page consultée le 27 octobre 2010).
- Agora21 (1998). Guide méthodologique pour l'analyse des projets locaux en regard du développement durable. *In* Agora21. *Le site francophone du développement durable*, [En ligne]. <http://www1.agora21.org/a21local/grille00.html> (Page consultée le 27 octobre 2010).
- Brassard, A., Laflamme, A. et Villeneuve, R. (2007). Document de réflexion pour une prise en compte des principes de développement durable dans les décisions. *In* Centre québécois de développement durable (CQDD). *Site du CQDD*, [En ligne].  
<http://www.cqdd.qc.ca/?idSection=15> (Page consultée le 28 octobre 2010).
- Canton de Berne (BE) (2010). La Boussole bernoise du développement durable. *In* Canton de Berne, Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie. *Site du Canton de Berne*, [En ligne]. <http://www.be.ch/boussole/> (Page consultée le 23 octobre 2010).
- Canton de Vaud (VD) (s.d.). Outils généraux. *In* VD. *Site du Canton de Vaud*, [En ligne].  
<http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/boussole21-outils/outils-generaux/> (Page consultée le 20 octobre 2010).
- Canton de Vaud (VD) (s.d.). Outils d'évaluation. *In* VD. *Site du Canton de Vaud*, [En ligne].  
<http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/boussole21-outils/outils-devaluation/> (Page consultée le 20 octobre 2010).
- Centre québécois de développement durable (CQDD) (s.d.). Tableau de bord sur l'état de la région du Saguenay - Lac-St-Jean. *In* CQDD. *Site du Tableau de bord sur l'état de la région du Saguenay - Lac-St-Jean*, [En ligne].  
<http://www.tableaubord.org/principal.htm> (Page consultée le 31 octobre 2010).
- Cohérence (s.d.). Le baromètre du développement durable, 114 questions pour préparer l'agenda 21 de votre commune. *In* Anonyme. *Le baromètre du développement durable*, [En ligne]. <http://www.barometredudeveloppementdurable.org/barometre.php> (Page consultée le 23 octobre 2010).
- Conseil fédéral du Québec (2005). Guide de l'utilisateur de l'outil d'analyse de projet pour le développement durable des collectivités. *In* Conseil fédéral du Québec. *Programme des services de dépôt*, [En ligne]. <http://dsp-psd.tpsqc.qc.ca.ezproxy.usherbrooke.ca/Collection/En154-31-2-2005F.pdf> (Page consultée le 23 octobre 2010).
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM) (2006). Développement durable. *In* CREM. *Environnement et développement durable Montérégie*, [En ligne].  
<http://www.crem.qc.ca/index.php?projet=dd> (Page consultée le 27 octobre 2010).

- Émond, P. (2010). *Élaboration d'un outil d'aide à la décision et de suivi de l'intégrité écologique de projets internationaux*. Maîtrise en environnement et maîtrise en biologie incluant un cheminement de type cours en écologie internationale, Sherbrooke,
- GoldSET (2010). GoldSET: Fast And Reliable Sustainability Decision Support Tool For Your Engineering Projects. In GoldSET. *Golder Associates, engineering earth's development, preserving earth's integrity*, [En ligne]. [http://www.goldset.com/portal/fr/goldset\\_fr.html](http://www.goldset.com/portal/fr/goldset_fr.html) (Page consultée le 10 novembre 2010).
- Haut Conseil de la coopération internationale (HCCI) (2005). *Critères de développement durable appliqués aux actions de coopération et de solidarité internationale*. France, p. 40. <http://www.adequations.org/IMG/pdf/AdequationsCriteresDeveloppementDurable.pdf>.
- Holec, N. et Théau, B. (2003). Grille d'analyse d'un projet suivant des critères de développement durable. In Benoît Théau. *IGAPURA*, [En ligne]. [http://www.igapura.org/grille\\_d'analyse.htm](http://www.igapura.org/grille_d'analyse.htm) (Page consultée le 27 octobre 2010).
- Knoepfel, P. et Münster, M. (2004). Guide des outils d'évaluation de projets selon le développement durable. In Office fédéral du développement territorial (ARE). *Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication*, [En ligne]. <http://www.aren.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/02745/index.html?lang=fr> (Page consultée le 1 novembre 2010).
- Ministère de l'agriculture et de la pêche (2009). Description de la grille IDEA. In Ministère de l'agriculture et de la pêche. *IDEA, Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles*, [En ligne]. <http://idea.portea.fr/index.php?id=73> (Page consultée le 27 octobre 2010).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) (2009). Guide pour la prise en compte des principes de développement durable. In MDDEP. *Site du MDDEP*, [En ligne]. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/outils/guide-principesdd.pdf> (Page consultée le 28 octobre 2010).
- Münster, M., Knoepfel, P. et DuPasquier, A. (2010). Évaluer la durabilité des projets dans les cantons et les communes – Fiches techniques. In Office fédéral du développement territorial (ARE). *Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication*, [En ligne]. <http://www.aren.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/02745/index.html?lang=fr> (Page consultée le 1 novembre 2010).
- OECD Online bookshop (OECD) (2010). Guidance on Sustainability Impact Assessment. In OECD. *OECD Online bookshop*, [En ligne]. <http://www.oecdbookshop.org/oecd/display.asp?lang=en&sf1=DI&st1=5KMFYFLKTPMX> (Page consultée le 12 novembre 2010).
- Office fédéral du développement territorial (ARE) (s.d.). Les outils d'évaluation de la durabilité. In ARE. *Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication*, [En ligne]. <http://www.aren.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/02745/02781/index.html?lang=fr> (Page consultée le 20 octobre 2010).
- Office fédéral du développement territorial (ARE) (2009). Évaluer la durabilité à la Confédération. In ARE. *Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication*, [En ligne].

<http://www.ars.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/03005/index.html?lang=fr> (Page consultée le 20 octobre 2010).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2008). Programme d'action d'accra. In OCDE. *ODCE, des politiques meilleures pour une vie meilleure*, [En ligne]. <http://www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf> (Page consultée le 16 novembre 2010).

Ortiz Quijano, Maria Del Rosario. (14 octobre 2010). *Recherche d'information pour mon essai*. Courrier électronique à Guyanne Lévesque, adresse destinataire : [Guyanne.Levesque@USherbrooke.ca](mailto:Guyanne.Levesque@USherbrooke.ca)

## Annexe 1 : Liste d'organismes contactés

	Nom de l'organisme	Adresse	Nom du contact	Téléphone	Courriel	Site web	Date d'envoi	Date de retour	Langue	Commentaire
Organismes d'aide publique au développement des pays du CAD-OCDE	Department for International Development	1 Palace Street, London SW1E 5HE		44 (0) 1355 84 3132	enquiry@dfid.gov.uk	<a href="http://www.dfid.gov.uk/About-DFID/Contact-us/">http://www.dfid.gov.uk/About-DFID/Contact-us/</a>	20/10/2010		Anglais	
	AusAID	255 London Circuit Canberra ACT 2601 Australia		61 2 6206 4000	infoausaid@ausaid.gov.au	<a href="http://www.ausaid.gov.au/about/info.cfm">http://www.ausaid.gov.au/about/info.cfm</a>	20/10/2010		Anglais	
	Development Cooperation (DGDC)	Belgique				<a href="http://diplomatie.belgium.be/fr/Contact/">http://diplomatie.belgium.be/fr/Contact/</a>	20/10/2010		Français	Demande de contact envoyé le 2010-10-19
	Le Groupe de l'Agence française de Développement (AFD)	5, rue Roland Barthes 75598 PARIS Cedex 12 FRANCE		33 1 53 44 31 31	site@afd.fr	<a href="http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/pid/3188">http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/pid/3188</a>	20/10/2010		Français	
	NZAid	163-175 Featherston Street Private Bag 18-901 Wellington 5045 New Zealand		64 4 439 8200	enquiries@nzaid.govt.nz	<a href="http://www.aid.govt.nz/contact.html">http://www.aid.govt.nz/contact.html</a>	20/10/2010		Anglais	
	Sida	Valhallavägen 199 105 25 Stockholm SWEDEN		46 8 698 50 00	sida@sida.se	<a href="http://www.sida.se/English/Contact-us/Sida-i-Sverige/">http://www.sida.se/English/Contact-us/Sida-i-Sverige/</a>	20/10/2010		Anglais	
	United States Agency for International Development (USAID)	Information Center U.S. Agency for International Development Ronald Reagan Building Washington, D.C. 20523-1000		(202) 712-4810	pinquiries@usaid.gov	<a href="http://www.usaid.gov/contact.html#dexs">http://www.usaid.gov/contact.html#dexs</a>	20/10/2010		Anglais	
Banques régionales	la Banque Africaine de Développement (BAfD)	15 Avenue du Ghana BP 323-1002 Tunis-Belvédère, Tunisia		(+216) 71 10 39 00	afdb@afdb.org	<a href="http://www.afdb.org/fr/contact-us/">http://www.afdb.org/fr/contact-us/</a>	20/10/2010		Français	
	la Banque Asiatique de Développement (BAfD) Regional and Sustainable Development Department	6 ADB Avenue, Mandaluyong City 1550, Philippines		632 632 4444	rsdd@adb.org	<a href="http://www.adb.org/rsdd/contact.asp">http://www.adb.org/rsdd/contact.asp</a>	20/10/2010	N/A	Anglais	email transcript error
Banques européennes	Banque Européenne d'Investissement (BEI)	98-100, boulevard Konrad Adenauer L-2950 Luxembourg	Chiara Robotti	(+352) 43 79 62000	info@eib.org	<a href="http://www.eib.org/infocentre/contact/index.htm">http://www.eib.org/infocentre/contact/index.htm</a>	20/10/2010	20/10/2010	Anglais	EIB has neither the time nor the personnel resources to offer students such a possibility
	Banque de Développement du Conseil de l'Europe (BDCE)	55, avenue Kléber F-75116 PARIS, France		33(0)1 47 55 55 00	info@coebank.org	<a href="http://www.coebank.org/contact.asp?arbo=136&amp;theme=7">http://www.coebank.org/contact.asp?arbo=136&amp;theme=7</a>	20/10/2010		Français	
ONG internationales	Agence d'aide à la coopération technique et au développement	33, rue Godot de Mauroy, 75 009 Paris (France)		(+33) 1 42 65 33 33	paris@acted.org	<a href="http://www.acted.org/fr/contactez-nous">http://www.acted.org/fr/contactez-nous</a>	20/10/2010		Français	
	AIADD Solidarité - Association d'Aide Intégrée au Développement Durable - Solidarité	13 allée de la Palombière 93470 Coubron		(33) 6 12 94 57 48		<a href="http://www.aiadd-solidarite.com/index.php?option=com_contact&amp;task=view&amp;contact_id=1&amp;Itemid=51">http://www.aiadd-solidarite.com/index.php?option=com_contact&amp;task=view&amp;contact_id=1&amp;Itemid=51</a>	20/10/2010		Français	Demande de contact envoyé le 2010-10-20
	BlueEnergy	32 rue Gandon 75013 Paris France	Anne-Cécile Mailfert	33 1 45 85 63 19	acmailfert@gmail.com	<a href="http://www.blueenergy.fr/spip.php?rubrique12">http://www.blueenergy.fr/spip.php?rubrique12</a>	20/10/2010	29/10/2010	Français	S'est engagé à retourner le questionnaire
	CCFD - Comité catholique contre la faim et pour le développement	4, rue Jean Lantier - 75001 Paris 47 rue des Mathurins 75008 Paris		01 44 82 80 00		<a href="http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/n/nous_ecrire.php">http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/n/nous_ecrire.php</a>	20/10/2010		Français	Demande de contact envoyé le 2010-10-20
	Green Cross France			33 (0)6 80 04 04 81		<a href="http://www.greencross.fr/?page=contact">http://www.greencross.fr/?page=contact</a>	20/10/2010		Français	Demande de contact envoyé le 2010-10-20
	Grain	Girona 25, pral., 08010 Barcelone Espagne		34 93 3011381	gro.niarg@niarg	<a href="http://www.grain.org/about/?contact&amp;fr">http://www.grain.org/about/?contact&amp;fr</a>	20/10/2010	N/A	Anglais	email transcript error
	Greenpeace	Greenpeace France 22 rue des Rasselins 75020 paris		01 44 64 02 02		<a href="http://www.greenpeace.org/france/contactus">http://www.greenpeace.org/france/contactus</a>	20/10/2010		Français	Demande de contact envoyé le 2010-10-20
	Solidarités International	50 rue Klock 92110 CLICHY LA GARENNE		33 (0)1 80 21 05 05		<a href="http://www.solidarites.org/default.shtml">http://www.solidarites.org/default.shtml</a>	20/10/2010		Français	Demande de contact envoyé le 2010-10-20

	Nom de l'organisme	Adresse	Nom du contact	Téléphone	Courriel	Site web	Date d'envoi	Date de retour	Langue	Commentaire
ONG canadiennes (CCCI)	WWF - World Wildlife Fund Canada	245 Eglinton Ave. East Suite 410 Toronto, ON M4P 3J1		1-800-26-PANDA	ca-panda@wwfcanada.org	http://wwf.ca/about_us/contactus/	20/10/2010		Anglais	
	BCCIC - British Columbia Council for International Cooperation	120-425 Carrall Street Vancouver, BC V6B 6E3	Annabel Wong	604-899-4475	info@bccic.ca	http://bccic.ca/who-we-are	20/10/2010	22/10/2010	Anglais	No projects abroad - have provided a list of partners that could help
	CHF - Partners in rural development	323 Chapel Street Ottawa, Ontario Canada K1N 7Z2		1 (866) 242-4243		http://www.chf-partners.ca/contact-us.html	20/10/2010		Anglais	Demande de contact envoyé le 2010-10-20
	Croix Rouge Canada	6, place du Commerce Verdun (Québec) H3E 1P4		(514) 362-2930	feedback@croixrouge.ca	http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=1561&tid=001	20/10/2010		Français	
	QPID - Queens project for international development	Clark Hall Queen's University Kingston, Ontario K7L 3V1		613-533-6845	qpid@qpid.ca	http://www.engsoc.queensu.ca/qpid/contact-us.php	20/10/2010	N/A	Anglais	email transcript error
	The Marquis Project	912 Rosser Ave. Brandon, Manitoba Canada R7A 0L4		204-727-5675	marquis@marquisproject.com	http://www.marquisproject.com/?page_id=34	20/10/2010		Anglais	
ONG québécoises (AQOCC)	OXFAM Québec	2330, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200 Montréal (Québec) H3J 2Y2 CANADA		514-937-1614	info@oxfam.qc.ca	http://oxfam.qc.ca/fr/contact	20/10/2010		Français	
	CSI - Carrefour de solidarité internationale	165, rue Moore Sherbrooke (Québec) J1H 1B8		819 566-8595	info@csisher.com	http://www.csisher.com/contact/index.html	20/10/2010		Français	
	COPEDH - La coalition pour la protection de l'environnement et le développement durable en Haïti	152, rue de la Tournelle Laval, Quebec H7G 1Y9 Canada		514-648-3225	info@copedh.ca	http://www.copedh.ca/Contact/COPEDH.html	20/10/2010		Français	
	DESI - Développement Expertise et Solidarité Internationale	902, rue des Hérons Très-Saint-Rédempteur (Québec) J0P 1P0		(450) 451-4214		http://www.ong-desi.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=65&Itemid=142	20/10/2010		Français	Demande de contact envoyé le 2010-10-20
	EUMC - Entraide Universitaire Mondiale du Canada	1404 rue Scott, Ottawa, ON, K1Y 4M8, Canada		1-800-267-8699	eumc@eumc.ca	http://www.eumc.ca/fr/apropos/personnel	20/10/2010		Français	
	Équiterre	2177, rue Masson, bureau 206 Montréal (Québec) H2H 1B1 CANADA		514 522-2000	info@equiterre.org	http://www.equiterre.org/contacte/equiterre	20/10/2010		Français	
	One Drop	8400, 2e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 4M6	Marie-Josée Deblois		Marie-Josée.Deblois@onedrop.org	http://www.onedrop.org/fr/fondation/auy-laliberte-dream.aspx	20/10/2010	29/10/2010	Français	Travail présentement au développement de ses propres outils et ne peut s'impliquer dans d'autres recherches
	Ingénieurs Sans Frontières Québec (ISFQ)	1001 Boulevard de Maisonneuve Ouest Bureau 200 Montréal (Québec) H3A 3C8		(514) 754-8383		http://www.isfq.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=27&lang=fr	20/10/2010		Français	Demande de contact envoyé le 2010-10-20
UPA Développement international	Maison de l'UPA, bureau 020 555, boul. Roland-Therrien Longueuil (Québec) Canada J4H 4E7	Marie-Christine Talbot	(450) 679-0530	daudy@upa.qc.ca	http://www.upa-daadi.org/contact.php	20/10/2010	25/10/2010	Français	Tout le personnel est en mission - rediriger vers: CECI ou SOCODEVI	
BCCIC partners	CECI - Centre d'étude et de coopération internationale	3000, Omer-Lavallée, Montréal (Québec) Canada H1Y 3R8		(514) 875-9911	info@ceci.ca	http://www.ceci.ca/fr/	27/10/2010		Français	
	SOCODEVI - Société de coopération pour le développement international	850, avenue Ernest-Gagnon, édifice 5 bureau 160, Québec (Québec), G1S 4S2		418 683-7225	info@socodevi.org	http://www.socodevi.org/en/nous-joindre/index.php	27/10/2010		Français	

	Nom de l'organisme	Adresse	Nom du contact	Téléphone	Courriel	Site web	Date d'envoi	Date de retour	Langue	Commentaire
BC ONG	Canadian Food for the Hungry International (CFHI)	FH Canada 1 - 31741 Peardonville Road, Abbotsford, BC V2T 1L2		1-800-667-0605	<a href="mailto:info@fhcanada.org">info@fhcanada.org</a>	<a href="http://cfhi.ca">http://cfhi.ca</a>	27/10/2010		Anglais	
	HOPE International Development Agency	214 Sixth Street New Westminster, BC V3L 3A2		1-866-525-HOPE (4673)	<a href="mailto:hope@hope-international.com">hope@hope-international.com</a>	<a href="http://hope-international.com">http://hope-international.com</a>	27/10/2010		Anglais	
	Interamericana Community Self-Development Society (ICSS)	1310 Walnut Street Vancouver, BC Canada V6J 3R3		604-782-8334	<a href="mailto:info@interamericana.ca">info@interamericana.ca</a>	<a href="http://www.interamericana.ca/">http://www.interamericana.ca/</a>	27/10/2010		Anglais	
	One Sky - Canadian Institute of Sustainable Living	Smithers, BC		250-877-6030	<a href="mailto:info@onesky.ca">info@onesky.ca</a>	<a href="http://onesky.ca">http://onesky.ca</a>	27/10/2010		Anglais	
	Sustainable Cities	Vancouver, BC		604-569-0965	<a href="mailto:sbloedorn@icsc.ca">sbloedorn@icsc.ca</a>	<a href="http://sustainablecities.net/">http://sustainablecities.net/</a>	27/10/2010		Anglais	
	World Fisheries Trust	Vancouver, BC		1 250.380.7585	<a href="mailto:info@worldfish.org">info@worldfish.org</a>	<a href="http://worldfish.org">http://worldfish.org</a>	27/10/2010		Anglais	
Autres	Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie	56, rue Saint-Pierre, 3e étage, Québec (Québec) G1K 4A1 Canada		1 418 692 5727	<a href="mailto:iepf@iepf.org">iepf@iepf.org</a>	<a href="http://www.iepf.org">www.iepf.org</a>	14/10/2010		Français	
	ACDI	200, promenade du Portage Gatineau (Québec) K1A 0G4		1-800-230-6349	<a href="mailto:info@acdi-cida.gc.ca">info@acdi-cida.gc.ca</a>	<a href="http://www.acdi-cida.gc.ca/contacteznous">http://www.acdi-cida.gc.ca/contacteznous</a>	20/10/2010		Français	
	Banque Mondiale	The World Bank 1818 H Street, NW Washington, DC 20433, États-Unis		[+1] 202 473 1000	<a href="mailto:pic@worldbank.org">pic@worldbank.org</a>	<a href="http://web.worldbank.org">http://web.worldbank.org</a>	20/10/2010		Anglais	
	FMI Relations sociales et programme de dons	International Monetary Fund, 700 19th Street, N.W., Washington, D.C. 20431		(202) 623-7085	<a href="mailto:communityrelations@imf.org">communityrelations@imf.org</a>	<a href="http://www.imf.org/external/np/exr/tra/contacts.htm">http://www.imf.org/external/np/exr/tra/contacts.htm</a>	20/10/2010		Anglais	
	Coalition Jeunesse Sierra	1, Nicholas Street, Suite 406 Ottawa ON, K1N 7B7	Marie-Michelle Beaudoin	613-241-1615	<a href="mailto:quebec@svc-cjs.org">quebec@svc-cjs.org</a>	<a href="http://svc-cjs.org/fr/ressources/outils">http://svc-cjs.org/fr/ressources/outils</a>	28/10/2010	29/10/2010	Anglais	S'est engagé à retourner le questionnaire

## **Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux organismes**

Bonjour,

Je suis étudiante à la maîtrise en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke et je suis présentement à l'étape de rédaction de mon essai. L'objet de ce dernier est la création d'un outil d'évaluation de la durabilité de projets de développement international. L'une des étapes préalables à la création de cet outil est une analyse comparative des outils existants. Pour ce faire, je travaille présentement à produire un inventaire de ce qui est utilisé dans divers organismes. Je sollicite donc votre aide pour cette collecte d'information.

Le questionnaire qui suit devrait vous prendre moins de trente minutes à compléter. Vous pouvez le remplir électroniquement et me le retourner par courriel ou je peux également vous contacter par téléphone pour recueillir vos réponses. Soyez assuré que la confidentialité de vos réponses sera préservée. En échange de votre collaboration, je pourrai vous faire parvenir une copie de mon essai, une fois qu'il sera complété. Ce travail vous permettra peut-être d'améliorer les outils que vous utilisez présentement.

### **Identification du répondant**

Nom :

Organisation / Fonction :

Téléphone :

Courriel :

### **Questions sur l'outil d'évaluation de la durabilité**

1 Veuillez décrire l'outil que vous utilisez dans votre organisation pour l'évaluation de projet.

2 Quelle(s) phase(s) sont couverte(s) lors de cette évaluation ?

- Sélection
- Comparasion de projets
- Aide à la conception
- Aide à la décision
- Utilisation
- Autres

Spécifiez :

3 Quel est le format l'outil utilisé?

Liste

Grille

Tableur

Logiciel

Autres

Spécifiez :

4 Est-ce que cet outil a été conçu par des :

Ressources internes

Spécifiez la fonction de la personne responsable de la création :

Ressources externes

Spécifiez le nom du fournisseur :

5 Qui sont les utilisateurs de l'outil pour

5.1 La réalisation de l'évaluation :

5.2 La consultation des résultats :

6 Quelle est la date de création de cet outil :

6.1 Depuis quand l'utilisez-vous?

6.2 Combien de révisions lui ont été amenées?

7 Combien de projets ont été évalués dans votre organisation avec cet outil?

8 Est-ce que l'utilisation de cet outil avant, pendant et après la réalisation de vos projets vous a permis d'identifier des opportunités d'amélioration? Si oui, les nommer.

9 Selon vous, quelles sont les forces de l'outil par rapport à :

9.1 Sa facilité d'utilisation :

9.2 La pertinence des critères d'évaluation :

9.3 Sa capacité d'aide à la décision :

9.4 Autres :

10 Selon vous, quelles sont les opportunités d'amélioration de l'outil par rapport à :

10.1 Sa facilité d'utilisation :

10.2 La pertinence des critères d'évaluation :

10.3 Sa capacité d'aide à la décision :

10.4 Autres :

11 Serait-il possible d'obtenir une copie de votre outil? Si oui, veuillez le faire parvenir avec ce questionnaire. Ceci permettra de pousser l'analyse en ayant de l'information plus détaillée pour procéder à la comparaison des divers outils. Si ce n'est pas possible de partager cette information, pouvez-vous envoyer la liste des critères d'évaluation et une description plus précise de chaque section (guide d'utilisation, questionnaire, présentation des résultats, etc.)

**Merci pour votre participation, votre aide est précieuse!**

### Annexe 3 : Fiches descriptive complétées par outil recensé

FICHE DESCRIPTIVE			
Nom de l'organisme	Act21		
Nom de l'outil	Via2D		
Date de création	2007	Numéro de révision	3
Format de l'outil	Logiciel	Nombre d'indicateurs	ND
Objet de l'évaluation	Analyse de projets, tableau de bord, aide à la hiérarchisation		
Domaine d'application	Tous		
Période d'utilisation	Avant, pendant et après		
Sphères évaluées	Environnement, Social, Économique		
<b>Attributs</b>	<b>Oui/Non</b>		
Disponibilité d'un guide d'utilisation	Oui		
Existence d'une possibilité de pondération des critères	Oui		
Représentation graphique des résultats	Oui		
Disponibilité de l'outil	Possible de demander un démo par courriel ou téléphone		
Contact	contact@act21.fr ou 05.62.61.80.67		

FICHE DESCRIPTIVE			
Nom de l'organisme	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie		
Nom de l'outil	Grille ADEME		
Date de création	ND	Numéro de révision	ND
Format de l'outil	Grille	Nombre d'indicateurs	22+
Objet de l'évaluation	concevoir, analyser et évaluer		
Domaine d'application	projets d'équipement, d'aménagement, de planification, etc		
Période d'utilisation	en amont du projet ou dans ses phases de formalisation successives		
Sphères évaluées	environnementales, économiques et sociales		
<b>Attributs</b>	<b>Oui/Non</b>		
Disponibilité d'un guide d'utilisation	Oui		
Existence d'une possibilité de pondération des critères	Non		
Représentation graphique des résultats	Non		
Disponibilité de l'outil	<a href="http://www.ademe.fr/developpement-durable">www.ademe.fr/developpement-durable</a>		
Contact	ND		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Canton de Vaud		
<b>Nom de l'outil</b>	Albatros		
<b>Date de création</b>	2005	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Tableur	<b>Nombre d'indicateurs</b>	26
<b>Objet de l'évaluation</b>	planification, comparaison de scénarios		
<b>Domaine d'application</b>	projet de construction publique		
<b>Période d'utilisation</b>	avant		
<b>Sphères évaluées</b>	l'équité sociale et la vitalité culturelle, l'efficacité économique, la responsabilité écologique.		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Oui
Représentation graphique des résultats			Non
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Non		
<b>Contact</b>	<a href="http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/boussole21-outils/outils-pour-la-construction/">http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/boussole21-outils/outils-pour-la-construction/</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Affaires étrangères et commerce international Canada		
<b>Nom de l'outil</b>	évaluation environnementale stratégique		
<b>Date de création</b>	1990	<b>Numéro de révision</b>	3
<b>Format de l'outil</b>	Questionnaire	<b>Nombre d'indicateurs</b>	7
<b>Objet de l'évaluation</b>	prendre en compte les questions environnementales dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions de façon à ce que les efforts déployés soient à la mesure des résultats prévus		
<b>Domaine d'application</b>	projets de politiques, de plans et de programmes		
<b>Période d'utilisation</b>	Amont du projet		
<b>Sphères évaluées</b>	environnementales, économiques, sociales et culturelles		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Non
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.international.gc.ca/enviro/assessment-evaluation/sea_temp-modele_ees.aspx?lang=fra">http://www.international.gc.ca/enviro/assessment-evaluation/sea_temp-modele_ees.aspx?lang=fra</a>		
<b>Contact</b>	<a href="http://www.international.gc.ca">http://www.international.gc.ca</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Agence régionale pour l'environnement		
<b>Nom de l'outil</b>	Diagnostic développement urbain ARPE		
<b>Date de création</b>	1999	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	questionnaire, grille	<b>Nombre d'indicateurs</b>	600
<b>Objet de l'évaluation</b>	connaître la situation d'une zone urbaine, à un instant donné		
<b>Domaine d'application</b>	réseau régional de villes durables en Midi-Pyrénées		
<b>Période d'utilisation</b>	étape préalable à réaliser avant une démarche participative engageant la collectivité dans un Agenda 21 local		
<b>Sphères évaluées</b>	l'écologie, l'environnement, l'énergie, l'aménagement urbain, l'économie, la culture et la société, la gouvernance, les services de la collectivité		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Non
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Non		
<b>Contact</b>	mathorel.m@arpe-mip.com		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Office de la coordination environnementale et de l'énergie du Canton de Berne		
<b>Nom de l'outil</b>	La boussole bernoise du développement durable		
<b>Date de création</b>	2008	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Tableur	<b>Nombre d'indicateurs</b>	124
<b>Objet de l'évaluation</b>	Un niveau stratégique à long terme, un niveau moyen de concept et de programme et enfin un niveau de projet ou de réalisation		
<b>Domaine d'application</b>	Développement des régions ou communes		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant		
<b>Sphères évaluées</b>	environnement, économie et société		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Oui
Représentation graphique des résultats			Oui
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.be.ch/boussole/">http://www.be.ch/boussole/</a>		
<b>Contact</b>	info.ocee@bve.be.ch		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Chaire en Éco-Conseil de l'UQAC		
<b>Nom de l'outil</b>	Grille d'analyse de développement durable		
<b>Date de création</b>	2007	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Tableur	<b>Nombre d'indicateurs</b>	63
<b>Objet de l'évaluation</b>	outil d'aide à la décision en même temps qu'un outil d'évaluation et de planification de projet		
<b>Domaine d'application</b>	Tous types de projets		
<b>Période d'utilisation</b>	utilisé dans toutes les phases de la gestion d'un projet, soit en avantprojet (études), lors de la mise en oeuvre ou encore dans une analyse à postériori		
<b>Sphères évaluées</b>	écologie, économie, société, éthique		
<b>Attributs</b>	<b>Oui/Non</b>		
Disponibilité d'un guide d'utilisation	Oui		
Existence d'une possibilité de pondération des critères	Oui		
Représentation graphique des résultats	Oui		
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://dsf.uqac.ca/eco-conseil">http://dsf.uqac.ca/eco-conseil</a>		
<b>Contact</b>	Claude_Villeneuve@uqac.ca		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Fédération Nationale des Civam		
<b>Nom de l'outil</b>	Le diagnostic IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles)		
<b>Date de création</b>	ND	<b>Numéro de révision</b>	3
<b>Format de l'outil</b>	Liste	<b>Nombre d'indicateurs</b>	42
<b>Objet de l'évaluation</b>	diagnostic de durabilité des exploitations agricoles à partir d'enquêtes dur le terrain		
<b>Domaine d'application</b>	Agriculture		
<b>Période d'utilisation</b>	Pendant		
<b>Sphères évaluées</b>	Agro écologique, socio territoriale et économique		
<b>Attributs</b>	<b>Oui/Non</b>		
Disponibilité d'un guide d'utilisation	Non		
Existence d'une possibilité de pondération des critères	ND		
Représentation graphique des résultats	ND		
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Non		
<b>Contact</b>	<a href="http://www.civam.org">www.civam.org</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Conseil Régional de l'Environnement de la Montérégie		
<b>Nom de l'outil</b>	Grille CREM		
<b>Date de création</b>	2002	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Grille	<b>Nombre d'indicateurs</b>	11
<b>Objet de l'évaluation</b>	Évaluation de projets		
<b>Domaine d'application</b>	Municipalité		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant		
<b>Sphères évaluées</b>	L'équité sociale, l'efficacité économique et l'intégrité de l'environnement		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Non
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.crem.qc.ca/index.php?projet=dd">http://www.crem.qc.ca/index.php?projet=dd</a>		
<b>Contact</b>	info@crem.qc.ca		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Office fédéral du développement territorial ARE		
<b>Nom de l'outil</b>	Outil excel pour l'analyse de la pertinence et l'évaluation sommaire de la durabilité		
<b>Date de création</b>	ND	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Tableur	<b>Nombre d'indicateurs</b>	15+
<b>Objet de l'évaluation</b>	évaluer les projets de la Confédération (lois, programmes, stratégies, conceptions), analyse de variantes		
<b>Domaine d'application</b>	Confédération		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant		
<b>Sphères évaluées</b>	Économie, environnement, société		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Oui
Représentation graphique des résultats			Oui
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/03005/index.html?lang=fr">http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/03005/index.html?lang=fr</a>		
<b>Contact</b>	<a href="http://www.are.admin.ch/kontakt/index.html?lang=fr">http://www.are.admin.ch/kontakt/index.html?lang=fr</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	SuisseÉnergie		
<b>Nom de l'outil</b>	Facteur21		
<b>Date de création</b>	2009	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Tableur	<b>Nombre d'indicateurs</b>	19+
<b>Objet de l'évaluation</b>	instrument d'autoévaluation permettant d'analyser et évaluer la politique communale sous l'angle du développement durable		
<b>Domaine d'application</b>	Communes		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant		
<b>Sphères évaluées</b>	l'environnement, l'économie et la société		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Oui
Représentation graphique des résultats			Oui
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/boussole21-outils/outils-generaux/">http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/boussole21-outils/outils-generaux/</a>		
<b>Contact</b>	sophie.borboen@bio-eco.ch		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Golder Associés		
<b>Nom de l'outil</b>	Goldset		
<b>Date de création</b>	ND	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Logiciel	<b>Nombre d'indicateurs</b>	ND
<b>Objet de l'évaluation</b>	évaluation des impacts de projet		
<b>Domaine d'application</b>	Projets d'ingénierie		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant		
<b>Sphères évaluées</b>	dimensions sociale, environnementale et économique		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Non
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Oui
Représentation graphique des résultats			Oui
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Non		
<b>Contact</b>	<a href="http://www.gold-set.com/portal/fr/goldset_fr.html">http://www.gold-set.com/portal/fr/goldset_fr.html</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Grand Lyon		
<b>Nom de l'outil</b>	Grille généraliste développement durable		
<b>Date de création</b>	2004	<b>Numéro de révision</b>	2
<b>Format de l'outil</b>	Questionnaire	<b>Nombre d'indicateurs</b>	17
<b>Objet de l'évaluation</b>	Accompagner en amont la prise en compte du développement durable et suivre dans le temps cette prise en compte		
<b>Domaine d'application</b>	Projet de municipalité		
<b>Période d'utilisation</b>	En amont, pendant et après		
<b>Sphères évaluées</b>	sociale, économique, environnementale, territoriale et la validité et modes de faire		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Oui
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Demande par courriel		
<b>Contact</b>	Coralie Echinard (CECHINARD@grandlyon.org)		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Grand Lyon		
<b>Nom de l'outil</b>	Grille spécifique développement durable «Aménagement et paysage»		
<b>Date de création</b>	2004	<b>Numéro de révision</b>	2
<b>Format de l'outil</b>	Questionnaire	<b>Nombre d'indicateurs</b>	35
<b>Objet de l'évaluation</b>	suivi et évaluation des projets d'aménagement		
<b>Domaine d'application</b>	Aménagement et paysage		
<b>Période d'utilisation</b>	Phase programmation, phase conception et phase travaux, exploitation et gestion		
<b>Sphères évaluées</b>	sociale, économique, environnementale		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Oui
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Demande par courriel		
<b>Contact</b>	Coralie Echinard (CECHINARD@grandlyon.org)		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	IGAPURA		
<b>Nom de l'outil</b>	Grille d'analyse		
<b>Date de création</b>	2003	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Questionnaire	<b>Nombre d'indicateurs</b>	12
<b>Objet de l'évaluation</b>	Projet		
<b>Domaine d'application</b>	Tous		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant		
<b>Sphères évaluées</b>	impacts économiques, sociaux, environnementaux et culturels		

Attributs	Oui/Non
Disponibilité d'un guide d'utilisation	Non
Existence d'une possibilité de pondération des critères	Non
Représentation graphique des résultats	Non

**Disponibilité de l'outil**      [http://www.igapura.org/grille\\_d'analyse.htm](http://www.igapura.org/grille_d'analyse.htm)

**Contact**                              benoit.theau@igapura.org

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Cohérence pour un développement durable et solidaire		
<b>Nom de l'outil</b>	La baromètre breton		
<b>Date de création</b>	2009	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Questionnaire	<b>Nombre d'indicateurs</b>	114
<b>Objet de l'évaluation</b>	outil de préparation à l'élaboration d'un plan d'action en faveur du développement durable, communément appelé Agenda 21. Plan Local d'Urbanisme, Enquête d'utilité publique et projets divers		
<b>Domaine d'application</b>	Communes		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant		
<b>Sphères évaluées</b>	Économie, solidarité, environnement, citoyenneté		

Attributs	Oui/Non
Disponibilité d'un guide d'utilisation	Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères	Non
Représentation graphique des résultats	Non

**Disponibilité de l'outil**      [www.barometredudeveloppementdurable.com](http://www.barometredudeveloppementdurable.com)

**Contact**                              [contact@reseau-coherence.org](mailto:contact@reseau-coherence.org)

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Office fédéral du Développement Territoriale ARE		
<b>Nom de l'outil</b>	Grille de lecture pour l'analyse de projet		
<b>Date de création</b>	2002	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Questionnaire	<b>Nombre d'indicateurs</b>	11
<b>Objet de l'évaluation</b>	Aide à la décision - prendre conscience des différents aspects en jeu et à stimuler la réflexion entourant les questions liées au développement durable		
<b>Domaine d'application</b>	Commune et cantons		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant		
<b>Sphères évaluées</b>	Économie, social, environnement		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Non
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Non
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/02745/02781/index.html?lang=fr">http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00270/02745/02781/index.html?lang=fr</a>		
<b>Contact</b>	<a href="http://www.are.admin.ch/kontakt/index.html?lang=fr">http://www.are.admin.ch/kontakt/index.html?lang=fr</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Réseau québécois des villes et villages en santé		
<b>Nom de l'outil</b>	grille d'analyse de projet		
<b>Date de création</b>	2004	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Questionnaire	<b>Nombre d'indicateurs</b>	30+
<b>Objet de l'évaluation</b>	Outil d'aide à la réflexion, à l'action et à la décision		
<b>Domaine d'application</b>	Communautés		
<b>Période d'utilisation</b>	Différentes étapes d'une démarche ou d'un projet d'amélioration de la qualité de vie des personnes et des communautés		
<b>Sphères évaluées</b>	Social, économique, environnement		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Non
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.rqvvs.qc.ca">http://www.rqvvs.qc.ca</a>		
<b>Contact</b>	Julie Lévesque et Sonia Labrie - <a href="mailto:info@rqvvs.qc.ca">info@rqvvs.qc.ca</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Réseau scientifique et technique		
<b>Nom de l'outil</b>	RST02		
<b>Date de création</b>	2001/2006	<b>Numéro de révision</b>	2
<b>Format de l'outil</b>	Tableur	<b>Nombre d'indicateurs</b>	29
<b>Objet de l'évaluation</b>	outil de questionnement et d'analyse, destiné à mettre en lumière les points faibles et les points forts d'un projet en regard de critères du développement durable, hiérarchiser les priorités et de comparer des solutions alternatives		
<b>Domaine d'application</b>	Réseau Scientifique et Technique (RST) associant la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC/MAD), les Centres d'études techniques de l'équipement (Cete) et le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu)		
<b>Période d'utilisation</b>	la grille doit être utilisée le plus en amont possible, pendant la phase de construction ou d'exploitation		
<b>Sphères évaluées</b>	Social, environnemental, économique et gouvernance et démocratie participative		
<b>Attributs</b>	<b>Oui/Non</b>		
Disponibilité d'un guide d'utilisation	Oui		
Existence d'une possibilité de pondération des critères	Oui		
Représentation graphique des résultats	Oui		
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.certu.fr/en/catalogue/product_info.php?products_id=1153&amp;language=en">http://www.certu.fr/en/catalogue/product_info.php?products_id=1153&amp;language=en</a>		
<b>Contact</b>	<a href="http://www.certu.fr/catalogue/contact_us.php">http://www.certu.fr/catalogue/contact_us.php</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Préfecture de Région Franche-Comté		
<b>Nom de l'outil</b>	Avenir du territoire entre Saône et Rhin		
<b>Date de création</b>	1999	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Questionnaire	<b>Nombre d'indicateurs</b>	28
<b>Objet de l'évaluation</b>	Evaluer les projets en regard du développement durable dans une optique de programmation		
<b>Domaine d'application</b>	Territoire entre Saône et Rhin		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant et après		
<b>Sphères évaluées</b>	économiques, environnementaux et sociaux		
<b>Attributs</b>		<b>Oui/Non</b>	
Disponibilité d'un guide d'utilisation		Oui	
Existence d'une possibilité de pondération des critères		Non	
Représentation graphique des résultats		Non	
<b>Disponibilité de l'outil</b>	<a href="http://www.agora21.org/a21local/grille00.html">http://www.agora21.org/a21local/grille00.html</a>		
<b>Contact</b>	saone-rhin.sgar.franche-comte@wanadoo.fr		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Région laboratoire du développement durable		
<b>Nom de l'outil</b>	Tableau de bord sur l'état de la région du Saguenay Lac St-Jean		
<b>Date de création</b>	2001	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Tableur	<b>Nombre d'indicateurs</b>	40
<b>Objet de l'évaluation</b>	Informer et à sensibiliser la population et fait état des tendances observées en ce qui concerne le développement régional		
<b>Domaine d'application</b>	Région du Saguenay Lac St-Jean <a href="http://www.tableaubord.org/principal.htm">http://www.tableaubord.org/principal.htm</a>		
<b>Période d'utilisation</b>	Après		
<b>Sphères évaluées</b>	Développement humain, Culture, Environnement, Social, Économie, Gestion des ressources et Territoire		
<b>Attributs</b>		<b>Oui/Non</b>	
Disponibilité d'un guide d'utilisation		Oui	
Existence d'une possibilité de pondération des critères		Non	
Représentation graphique des résultats		Oui	
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Non		
<b>Contact</b>	info@rldd.qc.ca		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	Conseil fédéral du Québec		
<b>Nom de l'outil</b>	Outil d'analyse de projet pour le développement durable des collectivités		
<b>Date de création</b>	2005	<b>Numéro de révision</b>	2
<b>Format de l'outil</b>	Grille	<b>Nombre d'indicateurs</b>	30
<b>Objet de l'évaluation</b>	instrument d'influence et de promotion du développement durable des collectivités. Il aide à l'élaboration des projets de manière à le favoriser.		
<b>Domaine d'application</b>	Projets fédéraux		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant et pendant		
<b>Sphères évaluées</b>	Socioculturel, environnemental, économique		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Non
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Non		
<b>Contact</b>	<a href="http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/En154-31-2-2005F.pdf">dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/En154-31-2-2005F.pdf</a> <a href="mailto:questions@tpsgc-pwgs.gc.ca">questions@tpsgc-pwgs.gc.ca</a>		

## FICHE DESCRIPTIVE

<b>Nom de l'organisme</b>	sanu, Partenaire pour la formation environnementale et la durabilité		
<b>Nom de l'outil</b>	WinWin22		
<b>Date de création</b>	ND	<b>Numéro de révision</b>	ND
<b>Format de l'outil</b>	Logiciel basé sur Access	<b>Nombre d'indicateurs</b>	19+
<b>Objet de l'évaluation</b>	permet de prendre conscience de tous les impacts possibles d'une action, de définir des objectifs précis et de choisir les indicateurs appropriés pour effectuer le suivi d'une action. Il n'évalue pas la durabilité d'un projet, mais permet à ceux qui le souhaitent de le faire sur la base d'informations aussi concrètes que possible		
<b>Domaine d'application</b>	politique publique, d'un projet ou d'une action s'adresse aux chef de projets, décideurs et investisseurs		
<b>Période d'utilisation</b>	Avant, pendant et après		
<b>Sphères évaluées</b>	capitiaux naturel, manufacturé, humain et social		
<b>Attributs</b>			<b>Oui/Non</b>
Disponibilité d'un guide d'utilisation			Oui
Existence d'une possibilité de pondération des critères			Non
Représentation graphique des résultats			Oui
<b>Disponibilité de l'outil</b>	Non		
<b>Contact</b>	<a href="mailto:mmuenster@sanu.ch">mmuenster@sanu.ch</a> <a href="http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/boussole21-outils/outils-generaux/">http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/developpement-durable/boussole21-outils/outils-generaux/</a>		

## Annexe 4 : Synthèse des résultats de l'inventaire des outils

### Liste des outils recensés

ID	Nom de l'organisme	Nom de l'outil
1	Act21	Via2D
2	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	Grille ADEME
3	Canton de Vaud	Albatros
4	Agence régionale pour l'environnement	Diagnostic développement urbain ARPE
5	Office de la coordination environnementale et de l'énergie du Canton de Berne	La boussole bernoise du développement durable
6	Chaire en Éco-Conseil de l'UQAC	Grille d'analyse de développement durable
7	Fédération Nationale des Civam	Le diagnostic IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles)
8	Conseil Régional de l'Environnement de la Montérégie	Grille CREM
9	Office fédéral du développement territorial ARE	Outil excel pour l'analyse de la pertinence et l'évaluation sommaire de la durabilité
10	SuisseÉnergie	Facteur21
11	Grand Lyon	Grille généraliste développement durable
12	Grand Lyon	Grille spécifique développement durable «Aménagement et paysage»
13	IGAPURA	Grille d'analyse
14	Cohérence pour un développement durable et solidaire	La baromètre breton
15	Office fédéral du Développement Territoriale ARE	Grille de lecture pour l'analyse de projet
16	Réseau québécois des villes et villages en santé	grille d'analyse de projet
17	Réseau scientifique et technique	RST02
18	Préfecture de Région Franche-Comté	Avenir du territoire entre Saône et Rhin
19	Région laboratoire du développement durable	Tableau de bord sur l'état de la région du Saguenay Lac St-Jean
20	Conseil fédéral du Québec	Outil d'analyse de projet pour le développement durable des collectivités
21	sanu, Partenaire pour la formation environnementale et la durabilité	WinWin22
22	Affaires étrangères et commerce international Canada	évaluation environnementale stratégique
23	Golder Associés	Goldset

Tableau synthèse des résultats

ID	Date de création	Numéro de révision	Nombre de critères	Format de l'outil			Objet de l'évaluation			Domaine d'application							Période d'utilisation			Sphères évaluées							Attributs						
				Questionnaire	Grille	Tableur	Logiciel	Évaluation de projets	Reddition de compte/Tableau de bord	Analyse comparative	Aide à la hiérarchisation	Projet de développement international	Construction	Urbanisation/Aménagement	Municipalité/commune/confédération	Agriculture	Sciences et Technologies	Transport	Tous types de projets	Avant	Pendant	Après	Environnement	Social	Économique	Culturel	Éthique	Gouvernance	Solidarité	Territoriale	Guide d'utilisation	Pondération des critères	Représentation graphique
1	2007	3	ND				x	x	x	x						x	x	x	x	x	x	x							x	x	x		
2	ND	ND	22+		x			x		x							x	x	x	x	x	x							x				
3	2005	ND	26			x		x		x							x			x	x	x	x						x	x			
4	1999	ND	600	x	x			x									x			x	x	x	x	x		x			x				
5	2008	ND	124			x		x		x							x			x	x	x							x	x	x		
6	2007	ND	63			x		x								x	x	x	x	x	x	x		x					x	x	x		
7	ND	3	42		x								x					x		x	x	x											
8	2002	ND	11		x			x									x			x	x	x									x		
9	ND	ND	15+			x		x		x							x			x	x	x							x	x	x		
10	2009	ND	19+			x		x		x							x			x	x	x							x	x	x		
11	2004	2	17	x				x									x			x	x	x	x					x	x		x		
12	2004	2	35	x				x									x	x	x	x	x	x							x		x		
13	2003	ND	12	x				x								x				x	x	x	x										
14	2009	ND	114	x				x									x			x	x	x							x				
15	2002	ND	11	x				x									x			x	x	x											
16	2004	ND	30+	x				x									x	x	x	x	x	x									x		
17	2006	2	29			x		x		x	x			x	x		x	x		x	x	x							x	x	x		
18	1999	ND	28	x				x									x			x	x	x	x								x		
19	2001	ND	40			x				x									x	x	x	x	x					x	x		x		
20	2005	2	30		x			x		x							x	x	x	x	x	x									x		
21	ND	ND	19+				x	x	x								x	x	x	x	x	x									x		
22	1990	3	7	x				x		x							x	x			x	x	x	x							x		
23	ND	ND	ND				x	x									x	x			x	x	x								x	x	
				8	5	7	2	18	5	8	3	0	2	6	11	1	1	1	5	19	9	9	21	21	21	4	1	2	1	2	18	7	10
				38%	24%	33%	10%	86%	24%	38%	14%	0%	10%	29%	52%	5%	5%	5%	24%	90%	43%	43%	100%	100%	100%	19%	5%	10%	5%	10%	86%	33%	48%

## Annexe 5 : Liste des critères d'évaluation de la durabilité

Dimension	Critère	Type	Objectif du millénaire pour le développement
Économie	Croissance du PIB	Obligatoire	Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Économie	Exportation de produits	Obligatoire	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
Économie	Niveau d'endettement des pays en développement	Obligatoire	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
Économie	Proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Obligatoire	Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Économie	Qualité du système commercial et financier multilatéral	Obligatoire	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
Économie	Ratio emploi/population	Obligatoire	Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Économie	Accès au capital	Optionnel	
Économie	Adéquation entre le produit et le besoin	Optionnel	
Économie	Compétitivité des produits	Optionnel	
Économie	Création de la richesse	Optionnel	
Économie	Finances publiques	Optionnel	
Économie	Partage des richesses produites	Optionnel	
Économie	Pouvoir d'achat	Optionnel	
Économie	Résultats financiers	Optionnel	
Économie	Retombées économique en terme d'emploi local	Optionnel	
Environnement	Accès à l'eau potable et à un système d'assainissement de base.	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Biodiversité	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Déperdition de ressources environnementales	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Émission de CO2	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Intégration des principes du développement durable dans les politiques nationales	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Proportion des zones forestières	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Qualité de vie des habitants de taudis	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Stock de poissons et qualité des milieux biologiques	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Utilisation de la ressource eau	Obligatoire	Préserver l'environnement
Environnement	Consommation de matières premières non renouvelables	Optionnel	
Environnement	Consommation d'énergie fossiles	Optionnel	
Environnement	Consommation des espaces naturels	Optionnel	
Environnement	Consommation des terres arables	Optionnel	
Environnement	Destruction des paysages remarquables	Optionnel	
Environnement	Effet de serre	Optionnel	
Environnement	Émission de polluants organiques persistants	Optionnel	
Environnement	Érosion du sol	Optionnel	
Environnement	Fractionnement des écosystèmes	Optionnel	
Environnement	Fragmentation du territoire	Optionnel	
Environnement	Information et éducation au développement durable	Optionnel	
Environnement	Lutte contre les changements climatiques	Optionnel	
Environnement	Nuisances sonores, olfactives et esthétiques	Optionnel	
Environnement	Pérennité des ressources énergétiques	Optionnel	
Environnement	Pollution photochimique	Optionnel	
Environnement	Prélèvement d'espèces animales et végétales	Optionnel	
Environnement	Production de déchets	Optionnel	
Environnement	Protection des espèces menacées	Optionnel	
Environnement	Qualité de l'air	Optionnel	
Environnement	Qualité de l'eau	Optionnel	
Environnement	Qualité des sols	Optionnel	
Environnement	Recyclage	Optionnel	
Environnement	Utilisation des ressources renouvelables	Optionnel	
Gouvernance	Corruption	Obligatoire	
Gouvernance	Participation des habitants et partenaires sociaux	Obligatoire	
Gouvernance	Respect des lois, règlements et normes	Obligatoire	
Gouvernance	Sécurité collective et individuelle	Obligatoire	
Gouvernance	Transparence	Obligatoire	
Gouvernance	Accès à l'information	Optionnel	
Gouvernance	Articulation entre secteur privé et public	Optionnel	
Gouvernance	Confiance entre les acteurs	Optionnel	
Gouvernance	Démocratie	Optionnel	
Gouvernance	Développement de partenariats	Optionnel	
Gouvernance	Exercice de la liberté d'action des populations locales	Optionnel	
Gouvernance	Liberté d'expression	Optionnel	
Gouvernance	Résolution de conflits	Optionnel	

Dimension	Critère	Type	Objectif du millénaire pour le développement
Société	Accès à la médecine procréative	Obligatoire	Améliorer la santé maternelle
Société	Accès aux nouvelles technologies, en particulier celles de l'information et de la communication	Obligatoire	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
Société	Accès aux traitements contre le VIH/sida	Obligatoire	Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
Société	Accès des femmes à la politique	Obligatoire	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
Société	Aide aux pays les moins avancés, aux pays sans littoral et aux petits États insulaires en développement.	Obligatoire	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
Société	Disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement	Obligatoire	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
Société	Disponibilité et accessibilité aux médicaments essentiels	Obligatoire	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
Société	Éducation sexuelle et reproductive	Obligatoire	Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
Société	Nombre de personnes atteintes du paludisme et d'autres grandes maladies	Obligatoire	Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
Société	Nombre d'enfants achevant un cycle complet d'études primaires	Obligatoire	Assurer l'éducation primaire pour tous
Société	Offre de travail décent et productif	Obligatoire	Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Société	Parité homme/femme	Obligatoire	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
Société	Propagation du VIH/sida	Obligatoire	Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
Société	Proportion de la population qui souffre de la faim	Obligatoire	Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Société	Taux d'alphabétisation	Obligatoire	Assurer l'éducation primaire pour tous
Société	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Obligatoire	Réduire la mortalité infantile
Société	Taux de mortalité maternelle	Obligatoire	Améliorer la santé maternelle
Société	Accès à la formation	Optionnel	
Société	Accès à l'emploi	Optionnel	
Société	Accès au logement	Optionnel	
Société	Amélioration des connaissances	Optionnel	
Société	Conditions sanitaires	Optionnel	
Société	Coopération et échanges intercommunaux	Optionnel	
Société	Droit à l'initiative, à l'invention et à l'expérimentation	Optionnel	
Société	Intégration des minorités	Optionnel	
Société	Intégration des personnes âgées	Optionnel	
Société	Intégration des personnes ayant un handicap	Optionnel	
Société	Ouverture aux autres cultures	Optionnel	
Société	Partage du savoir, des connaissances et des compétences entre les pays du Nord et du Sud	Optionnel	
Société	Prise en compte des centres d'intérêts des groupes sociaux	Optionnel	
Société	Respect des diversités culturelles	Optionnel	
Société	Respect des droits humains	Optionnel	
Société	Valorisation du patrimoine	Optionnel	

## Annexe 6 : Guide d'utilisation de l'outil d'évaluation de la durabilité de projets de développement international

Ce fichier de travail permet d'évaluer la durabilité de projets de développement international. Les critères ayant été sélectionnés sont donc spécifiques à ce contexte et incluent d'ailleurs ceux en lien avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Cette évaluation doit être menée par la personne ou le groupe de personne désirant recevoir du financement pour la réalisation de son projet de développement international. Les résultats de cette première évaluation seront ensuite revus avec l'organisme donateur. Vous trouverez ici-bas les étapes à suivre pour procéder à l'évaluation.

[1. Information générale du projet et périodes d'évaluation](#)

[2. Ajout de critères d'évaluation](#)

[3. Évaluation des critères sélectionnés](#)

[4. Réaction aux alertes](#)

[5. Représentation graphique de la durabilité](#)

[6. Suivi de la progression des OMD](#)

[7. Aide à la priorisation des actions](#)

[8. Analyse des résultats avec l'organisme donateur](#)

[9. Utilisation de l'outil pour la comparaison de projets](#)

En tout temps, vous pouvez naviguer dans le fichier à l'aide du menu principal. Pour y accéder, appuyez sur le bouton " Menu" disponible dans le coin supérieur gauche de chacune des feuilles de travail.



## **1. Information générale du projet et périodes d'évaluation**

La première étape consiste à entrer l'information générale propre au projet, soit:

- Le nom du projet qui doit être bref mais précis
- La date à laquelle le projet doit débiter
- La date à laquelle le projet doit terminer
- Une description du projet incluant les étapes importantes, les acteurs impliqués, etc.

Le fichier permet de procéder à cinq évaluations du même projet à cinq dates différentes pour ainsi suivre sa progression. Les informations suivantes doivent être fournies pour chacune de ces évaluations:

- La date à laquelle l'évaluation a lieu, mais si plus d'une journée est nécessaire, inscrire la date de la journée à laquelle l'évaluation est complétée
- Les personnes ayant pris part à l'évaluation. Il n'est pas recommandé que l'évaluation soit faite par une seule personne. Idéalement, au moins trois personnes devraient y participer afin d'alimenter les discussions. De plus, il est important d'inclure divers types d'acteurs pour assurer un certain niveau d'objectivité.


[Retour au début du guide d'utilisation](#)

## **2. Ajout de critères d'évaluation**

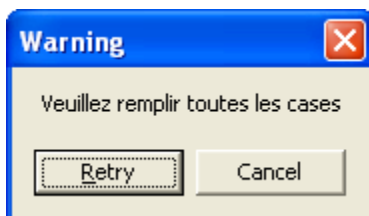
Une liste de critères a été présélectionnée pour faciliter l'évaluation mais il est tout de même possible d'en ajouter afin de personnaliser l'outil aux besoins spécifiques du pays où le projet aura lieu. Les critères sont classés selon les dimensions du développement durable suivantes: Économie, Environnement, Gouvernance et Société

Pour ajouter un critère, vous avez simplement à appuyer sur le bouton "Ajouter un critère" dans la feuille de travail "Critères" et le formulaire ci-dessous apparaîtra:

Ajouter un critère



Vous devez ensuite entrer la description du critère que vous désirez ajouter, le lier à l'une des quatre dimensions et spécifier s'il est "Obligatoire" ou "Optionnel". Lorsque les trois informations sont complètes, appuyez sur "Enregistrer" pour sauvegarder le nouveau critère. Après l'enregistrement, le tableau des critères est trié par "Dimension" puis par "Type" et finalement par "Critère". Si vous désirez localiser le nouveau critère, vous devrez donc vous rendre dans la dimension appropriée. Si l'une des cases n'est pas complétée, vous recevrez le message ici-bas:



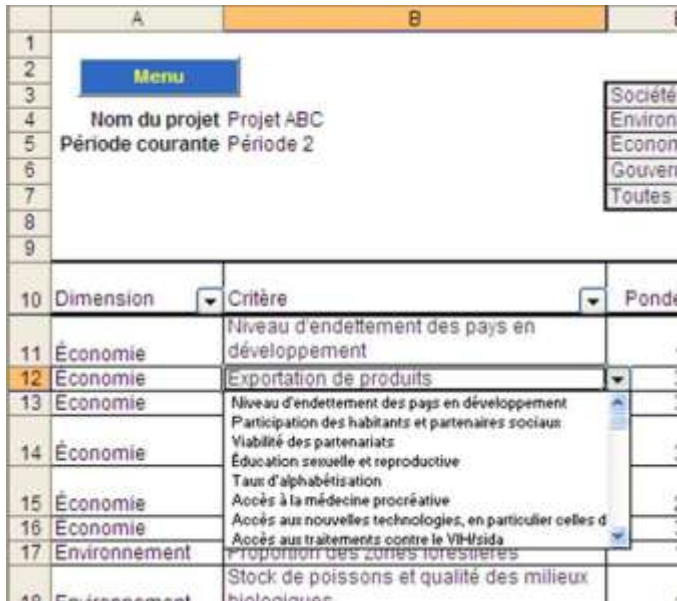
Si vous ne désirez plus ajouter de critère, simplement appuyer sur "Annuler" dans le formulaire précédent pour le fermer

[Retour au début du guide d'utilisation](#)

### 3. Évaluation des critères sélectionnés

L'évaluation des critères sélectionnés est l'étape critique du processus puisque c'est à ce moment que sont pondérés les critères et que l'impact du projet sur ces derniers est déterminé. Le fichier est déjà partiellement rempli avec les critères obligatoires et l'utilisateur doit ensuite ajouter tous les critères qui sont applicables, c'est à dire pour lesquels

l'impact n'est pas nul. Pour ajouter un critère, il suffit de le sélectionner dans le menu déroulant.



Si le critère désiré n'est pas dans la liste, il doit être ajouté dans la feuille de travail "Critère" tel que démontré à l'étape 2.

Tous les critères ayant un lien avec l'un des OMD sont obligatoires:

Dimension/Type	Obligatoire	Optionnel	Total
Économie	6	9	15
Environnement	10	23	33
Gouvernance	5	8	13
Société	17	16	33
Grand Total	38	56	94

Afin d'augmenter la précision de l'évaluation, il est recommandé de sélectionner les critères en quantité suffisante selon le tableau ci-dessous:

Dimension/Précision	Faible	Modéré	Élevé
Économie	< 5	5 > x > 10	>10
Environnement	< 10	10 > x > 20	>20
Gouvernance	< 5	5 > x > 10	>10
Société	< 10	10 > x > 20	>20

Une fonctionnalité de formatage conditionnel a été ajoutée à l'outil afin de suivre l'évolution du nombre de critères évalués. Ainsi un système de couleur vous avise lorsque le nombre de critères assurant un niveau élevé de précision est atteint. Cette table est toujours visible au haut de la feuille de travail "Entrée de données".

	Nb critères
Société	17
Environnement	10
Économie	8
Gouvernance	5
Toutes	38

Une fois un critère sélectionné, il faut ensuite choisir sa pondération selon la table ci-dessous:

Pondération	Valeur
Critique	3
Nécessaire	2
Désirable	1

Tous les critères obligatoires doivent avoir une pondération de "3". La pondération doit être entrée dans la colonne "E" à l'aide du menu déroulant. Si vous tentez d'entrer une autre valeur, vous obtiendrez le message ci-dessous:



Puis, l'impact du critère évalué doit être déterminé selon la table ci-dessous:

Impact	Note
Très positif	2
Positif	1
Pas d'impact	0
Négatif	-1
Très négatif	-2

Entrez la valeur choisie à l'aide du menu déroulant dans la colonne de la période courante d'évaluation (colonne "F" à "J"). Vous obtiendrez également un message d'erreur si vous tentez d'entrer une valeur autre que celles disponibles dans le menu déroulant.

Vous devez sélectionner la période courante dans le menu déroulant prévu à cette fin afin que l'outil sache quelle période prendre en compte pour attribuer la note de la période courante. L'outil multiplie la pondération et l'impact de la période courante.

	A	B
1		
2		
3	Menu	
4	Nom du projet	Projet ABC
5	Période courante	Période 2
6		Période 1
7		Période 2
8		Période 3
9		Période 4
10	Dimension	Critère
11	Economie	Croissance du PIB
12	Economie	Exportation de produits

Si l'impact se détériore d'une période à l'autre, vous obtiendrez une alerte de couleur rouge afin de vous avertir de cette détérioration :

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Pondération	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact
1	-2	-2	-1	2	1

Pour visualiser les résultats d'une seule dimension à la fois, vous pouvez vous servir du filtre sur le champ "Dimensions".

[Retour au début du guide d'utilisation](#)

#### 4. Réaction aux alertes

L'outil, basé sur la pondération et l'impact de la période courante, donne des alertes pour déterminer quels critères doivent avoir une piste d'amélioration, une action corrective ou une explication:

- Si la pondération est de "2" ou "3" et que l'impact est de "-1" ou "-2", vous devrez fournir une action corrective (AC)
- Si la pondération est de "1" et que l'impact est de "-1" ou "-2", vous devrez fournir une piste d'amélioration (PA)
- Si l'impact est de "1" ou "2", vous devez fournir une brève explication démontrant comment l'impact est positif

Cette alerte apparaît dans la colonne "Q" et vous devez ensuite entrer la description dans la colonne "R".

Pour les critères nécessitant une action corrective ou une piste d'amélioration, vous devez ensuite compléter les colonnes "S", "T" et "U" afin de déterminer la facilité d'implantation. Il suffit de sélectionner un chiffre de 1 à 5 selon la table ci-dessous. Ces informations seront utilisées pour l'outil de priorisation des actions.

Facilité d'implantation	1	2	3	4	5
Coût	Plus de 10,000\$	Entre 5,000\$ et	Entre 1,000\$ et	Entre 500\$ et 1,000\$	Moins de 500\$
Disponibilité de la main-d'oeuvre	Main-d'oeuvre non disponible	Main-d'oeuvre disponible à l'extérieur de la région avec formation	Main-d'oeuvre disponible à l'extérieur de la région sans formation	Main-d'oeuvre disponible localement avec formation	Main-d'oeuvre disponible localement sans formation
Faisabilité technique	Projet très complexe et requérant une technologie en développement et difficilement accessible sur le marché.	Projet complexe requérant une technologie disponible sur le marché mais non localement.	Projet plus ou moins complexe mais requérant une technologie plus ou moins connue mais disponible localement.	Projet plus ou moins complexe requérant une technologie connue et disponible localement.	Projet simple requérant une technologie connue et disponible localement.

La note globale de facilité d'implantation est obtenue seulement lorsque les 3 critères sont complétés.

[Retour au début du guide d'utilisation](#)

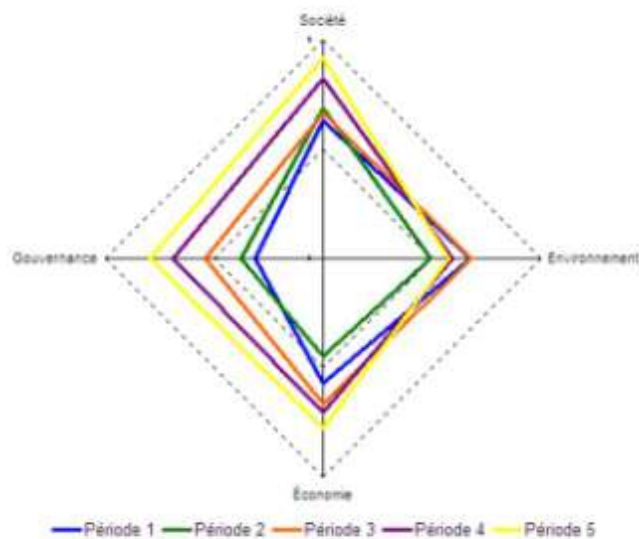
## 5. Représentation graphique de la durabilité

Lorsque tous les critères ont été évalués, vous pouvez avoir une représentation graphique sous forme de tétraèdre de la durabilité du projet pour chacune des périodes dans la feuille de travail nommée "Évaluation Durabilité".

Nom du projet	Projet ABC				
Période courante	Période 2				
Action correctives	8				
Pistes d'amélioration	6				

Dimension	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Société	1.3	2.3	1.9	3.8	5.0
Environnement	1.1	0.1	2.2	1.1	0.9
Économie	1.1	0.7	2.0	2.5	3.3
Gouvernance	1.1	1.5	0.5	2.8	3.5

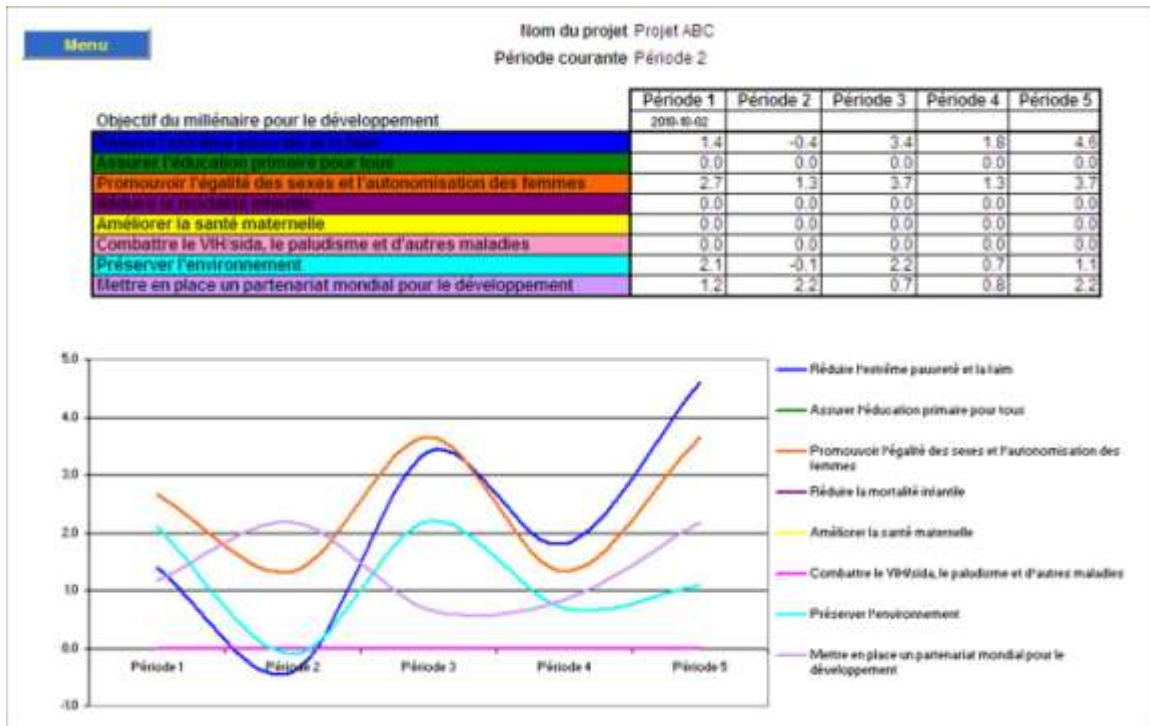


Cette feuille de travail présente une table avec la moyenne des notes obtenues pour chacune des dimensions et ce pour chaque période d'évaluation. Le tétraèdre permet de visualiser en un coup d'œil les dimensions étant les mieux et les moins bien adressées par le projet ainsi que l'évolution de la durabilité d'une période à l'autre. En haut du tableau, il y a également une indication sur le nombre d'actions correctives et de pistes d'amélioration de la période courante.

[Retour au début du guide d'utilisation](#)

## **6. Suivi de la progression des OMD**

Un lien existe dans la feuille de travail nommée "Critères" afin d'identifier les critères qui ont un lien avec l'un des OMD. Ainsi, l'outil permet d'isoler ces critères pour voir l'impact du projet sur l'avancement des OMD

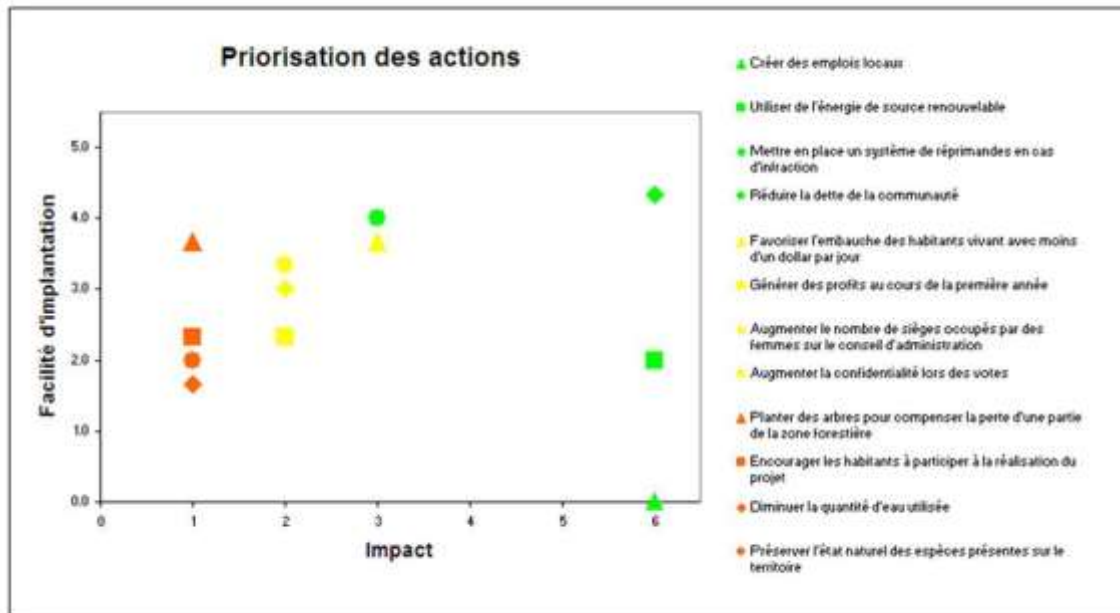


Les projets n'ont pas tous un impact sur tous les OMD, cette feuille de travail présente donc l'évolution de ceux pour lesquels au moins un des critères en lien avec un OMD a un impact non nul.

[Retour au début du guide d'utilisation](#)

## 7. Aide à la priorisation des actions

La dernière feuille de travail de ce fichier, "Priorisation d'action", permet d'identifier les actions ayant le plus grand impact et la plus grande facilité d'implantation



Le tableau et le graphique ne se mettent pas à jour automatiquement. Vous devez appuyer sur le bouton "Rafraîchir" afin d'aller chercher l'information sur les actions correctives et pistes d'amélioration qui ont été entrées dans la feuille de travail "Entrée de données". Ces actions sont ensuite triées par l'impact afin que les actions prioritaires se retrouvent au haut de la liste. La liste de priorisation a été restreinte à 12 actions. Pour lire le graphique, il suffit de faire dérouler une ligne imaginaire partant du coin supérieur droit vers le coin inférieur gauche. La première action rencontrée par cette ligne imaginaire est celle qui aura la meilleure combinaison d'impact et de facilité d'implantation.

[Retour au début du guide d'utilisation](#)

## 8. Analyse des résultats avec l'organisme donateur

Une fois l'évaluation complétée, l'un ou plusieurs des évaluateurs doivent planifier une rencontre avec un représentant de l'organisme donateur afin de revoir les résultats.

Au cours de cette rencontre, le choix des critères, leurs pondérations et leurs impacts devront être justifiés. Si le représentant de l'organisme donateur n'est pas d'accord avec l'un ou l'autre des éléments, les deux parties devront discuter jusqu'à un consensus.

Puis les alertes seront revues et le représentant de l'organisme donateur approuvera la pertinence des actions et confirmera leur facilité d'implantation. Finalement les deux parties visualiseront les diverses représentations graphiques.

Lors de la première période d'évaluation, le livrable de cette analyse des résultats est la décision de financer le projet ou non. Puis, lors des périodes d'évaluation suivantes, l'objectif principal de l'analyse des résultats est de s'assurer que le projet évolue dans la bonne direction. Dans un cas où les résultats sont insatisfaisants, l'organisme pourrait décider de mettre fin au financement du projet.

[Retour au début du guide d'utilisation](#)

## **9. Utilisation de l'outil pour la comparaison de projets**

Cet outil a tout d'abord été conçu pour suivre l'évolution de la durabilité d'un projet de développement international mais en y apportant quelques modifications mineures, il pourrait être utilisé pour comparer divers projets entre eux afin de déterminer celui ayant le plus grand niveau de durabilité. Pour cela, voici ce qui doit être modifié:

- Dans la feuille de travail "Période d'évaluation" inscrire le nom des projets à évaluer dans les cases où se trouvent présentement les périodes 1 à 5
- Dans cette même feuille de travail changer le "Nom du projet" pour l'objectif principal que cherche à atteindre ces projets
- Dans la feuille de travail "Entrée de données", retirer les colonnes "Total période courante", "Alertes", "Description", "Coût", "Disponibilité de la main-d'œuvre", "Faisabilité Technique" et "Facilité d'implantation"
- Rendre visible les colonnes "K" à "O"
- Supprimer les feuilles de travail "Progression OMD" et "Priorisation d'action"

[Retour au début du guide d'utilisation](#)